

The background features a stylized map of Africa in a light tan color, set against a light green circular backdrop. To the left of the map is a vertical, light green decorative element resembling a branch or a stylized tree. The overall design is clean and modern, with a focus on the continent of Africa.

AU HERALD LES CAHIERS DE L'UA

Africa's time
Le temps de l'Afrique

VOLUME 2
DECEMBER 2012



AU HERALD LES CAHIERS DE L'UA

Africa's time
Le temps de l'Afrique

VOLUME 2
DECEMBER 2012



Editorial office – Rédaction

African Union Commission
Commission de l'Union africaine
Directorate of Communication & Information
Direction de la Communication et de l'Information

P.O Box 3243
Addis Ababa – Ethiopia

Tel: +251 11 55 14 555
Fax: +251 11 55 11 299

cahiers-herald@africa-union.org
www.africa-union.org

Publishing Director – Directrice de la Publication

Habiba Mejri - Cheikh

Chief Editor – Rédactrice en chef

Yaye Nabo Séne, African Union Commission

Editorial board – Comité éditorial

Jennifer Chiriga, Program Expert, Resource Mobilisation Division, African Union
Tidiane Dioh, Responsable, Programme médias de l'Organisation internationale de la francophonie, Enseignant à la Sorbonne nouvelle à Paris
Kabral Blay-Amihere, Author and Chairman of the Media Commission of Ghana
Gamal Eldin Ahmed Karrar, Web Administrator, African Union Commission

Creative Direction - Direction artistique

NORTH45 Communication Design PLC

Copyright © African Union 2012

AU HERALD LES CAHIERS DE L'UA

Africa's time
Le temps de l'Afrique

VOLUME 2
DECEMBER 2012

- 11 EDITORIAL EDITORIAL
JERRY RAWLINGS
- 15 COLLECTIVE WILL AND POLITICAL
CHANGE DYNAMIQUE COLLECTIVE
ET CHANGEMENT POLITIQUE
- ABDERRAHMANE NGAÏDÉ 17
Chronique des mouvements populaires
et démocratiques en Afrique
- DR. DOMINIQUE BANGOURA 27
Les transitions politiques en Afrique : 1990 - 2010
- 51 NORTH AFRICA : UNDER THE
UPRISING, THE REVOLUTION
AFRIQUE DU NORD : SOUS LA
RÉVOLTE, LA RÉVOLUTION
- SOULEYMANE BACHIR DIAGNE 53
Sous la révolte, la révolution
- AKRAM BELKAID 65
Comprendre les soulèvements en Afrique du Nord
- DR. MEHARI TADDELE MARU 73
Rethinking the North African uprisings

97	ACHIEVING POLITICAL TRANSITION IN AFRICA RÉUSSIR LA TRANSITION POLITIQUE EN AFRIQUE	
	JEAN-GODEFROI BIDIMA	99
	“Dépasser” l’Apartheid et construire une société multiraciale	
	ISSAKA K. SOUARÉ	105
	Between acceptable and unacceptable foreign interventions in Africa	
	CHRYSANTUS AYANGAFAC	117
	The African Union and good Governance in Africa	
129	COMMUNICATION AND MOBILIZATION COMMUNICATION ET MOBILISATION	
	ZIAD MAALOUF	131
	De la radio à Facebook, un changement de paradigme inattendu	
	GUY BERGER	143
	When communications come to the African crowd, there is no going back	
	ANAS AREMEYAW ANAS	155
	My cure for corruption is «Name, Shame, and Jail Them All»...A panacea of Africa’s corruption problems	

EDITORIAL

L'année 2011 vient de s'achever. S'il ne fallait retenir qu'un enseignement de cette année, il serait que, comme le disait John F. Kennedy, «à vouloir étouffer les révolutions pacifiques, on rend inévitables les révolutions violentes». Les peuples d'Afrique du Nord, que d'aucuns qualifiaient de stables d'un point de vue socio-économique et politique, se sont soulevés comme un seul homme pour signifier leur indignation et leur lassitude face aux dirigeants qui les ont trop longtemps tenus sous le joug de la dictature. Les peuples arabes n'ont pas seulement appelés à une alternance au sommet de l'Etat, ils ont engendré une révolution, payant de leur sang une démocratie encore loin d'être acquise. Vingt ans après les conférences nationales en Afrique subsaharienne qui ont donné naissance au multipartisme et proclamé les libertés individuelles, le vent du Printemps arabe a rejeté les régimes autocratiques d'Afrique du Nord. Mais que peut-on attendre de ces changements ? Un signal clair a été envoyé, rappelant que le peuple n'est pas aphone et que sa voix peut porter très loin. Mais, passé l'euphorie, les lendemains pourraient se révéler incertains.

Cette deuxième édition des Cahiers de l'Union africaine, publiée sous le thème « Le temps de l'Afrique » arrive à point nommé. Premier défi du continent : transformer les espoirs nés de ces soulèvements en actes concrets. En effet, il est maintenant temps d'asseoir ces démocraties en devenir. La pratique démocratique doit s'affirmer avec la bonne gouvernance, l'obligation de résultats pour les dirigeants et l'application des règles, dans le respect de la dignité des citoyens et en répondant à leurs aspirations légitimes. La suffisance alimentaire et l'emploi des jeunes, doivent être des priorités pour ce continent, 200 millions de jeunes. Sans ces priorités, l'Afrique verra de nouveaux candidats à l'immolation, succédant ainsi à Mouhamed Bouazizi (Tunisie), ou à Oumar Bocoum (Sénégal). L'Afrique transformera l'essai des révolutions à condition de mettre en place de véritables institutions démocratiques, au service des populations.

Le respect des aspirations des peuples est inscrit dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, et dans bien d'autres textes tels que la Déclaration de Lomé ou la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, adoptée en 2007. En ratifiant cette Charte, notre Union fera sa révolution, en affichant une «tolérance zéro» face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, au manque de justice sociale et au non-respect des droits de l'homme, contraire aux principes fondateurs de cette Charte. En cette année 2012, nous célébrons l'Année des Valeurs partagées. Devrions-nous dire des Valeurs universellement partagées, tels que –faut-il le rappeler– le respect des libertés

fondamentales, la démocratie ou encore la protection de notre patrimoine. Cette année doit donc être le temps de l'action, avec l'adoption de mécanismes qui permettront à l'Afrique de transformer le serment, fait par ses chefs d'Etat en 2007, en engagements concrets. En effet, dans nombre de nos pays encore, l'alternance politique demeure une gageure.

Pour faire du temps de l'Afrique une réalité, il est nécessaire de redonner un sens à l'Etat et à ses institutions. La faillite de ces institutions doit nous amener à repenser le concept de justice sociale. Ce «droit aux droits» redonnera espoir à notre jeunesse. Certes, des progrès conséquents ont été accomplis, la transition au Niger est en cela un exemple, mais beaucoup reste à faire. Le meilleur legs pour nos enfants serait une Afrique attrayante et attractive, une Afrique dynamique et créative où règnent la paix et la sécurité, un continent où ils seront fiers d'habiter et d'où ils ne voudront plus partir. Pour cela, nous devons compter sur la force de la mobilisation collective.

Je refuse de croire à la malédiction de l'Afrique. Si elle était peut-être mal partie, les atouts dont elle regorge permettront de la ramener sur le chemin du progrès et de la réussite. Comme disait le poète sénégalais David Diop : «Cet arbre là-bas, Splendiblement seul au milieu des fleurs, Blanches et fanées, C'est L'Afrique, ton Afrique qui repousse, Qui repousse patiemment obstinément...». L'heure de la récolte a sonné, le temps de l'Afrique est arrivé.

EDITORIAL

L'année 2011 vient de s'achever. S'il ne fallait retenir qu'un enseignement de cette année, il serait que, comme le disait John F. Kennedy, «à vouloir étouffer les révolutions pacifiques, on rend inévitables les révolutions violentes». Les peuples d'Afrique du Nord, que d'aucuns qualifiaient de stables d'un point de vue socio-économique et politique, se sont soulevés comme un seul homme pour signifier leur indignation et leur lassitude face aux dirigeants qui les ont trop longtemps tenus sous le joug de la dictature. Les peuples arabes n'ont pas seulement appelés à une alternance au sommet de l'Etat, ils ont engendré une révolution, payant de leur sang une démocratie encore loin d'être acquise. Vingt ans après les conférences nationales en Afrique subsaharienne qui ont donné naissance au multipartisme et proclamé les libertés individuelles, le vent du Printemps arabe a rejeté les régimes autocratiques d'Afrique du Nord. Mais que peut-on attendre de ces changements ? Un signal clair a été envoyé, rappelant que le peuple n'est pas aphone et que sa voix peut porter très loin. Mais, passé l'euphorie, les lendemains pourraient se révéler incertains.

Cette deuxième édition des Cahiers de l'Union africaine, publiée sous le thème « Le temps de l'Afrique » arrive à point nommé. Premier défi du continent : transformer les espoirs nés de ces soulèvements en actes concrets. En effet, il est maintenant temps d'asseoir ces démocraties en devenir. La pratique démocratique doit s'affirmer avec la bonne gouvernance, l'obligation de résultats pour les dirigeants et l'application des règles, dans le respect de la dignité des citoyens et en répondant à leurs aspirations légitimes. La suffisance alimentaire et l'emploi des jeunes, doivent être des priorités pour ce continent, 200 millions de jeunes. Sans ces priorités, l'Afrique verra de nouveaux candidats à l'immolation, succédant ainsi à Mouhamed Bouazizi (Tunisie), ou à Oumar Bocoum (Sénégal). L'Afrique transformera l'essai des révolutions à condition de mettre en place de véritables institutions démocratiques, au service des populations.

Le respect des aspirations des peuples est inscrit dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, et dans bien d'autres textes tels que la Déclaration de Lomé ou la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, adoptée en 2007. En ratifiant cette Charte, notre Union fera sa révolution, en affichant une «tolérance zéro» face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, au manque de justice sociale et au non-respect des droits de l'homme, contraire aux principes fondateurs de cette Charte. En cette année 2012, nous célébrons l'Année des Valeurs partagées. Devrions-nous dire des Valeurs universellement partagées, tels que –faut-il le rappeler- le respect des libertés fondamentales, la démocratie ou encore la protection de notre patrimoine. Cette année doit donc être le temps de l'action, avec l'adoption de mécanismes qui permettront à l'Afrique

de transformer le serment, fait par ses chefs d'Etat en 2007, en engagements concrets. En effet, dans nombre de nos pays encore, l'alternance politique demeure une gageure.

Pour faire du temps de l'Afrique une réalité, il est nécessaire de redonner un sens à l'Etat et à ses institutions. La faillite de ces institutions doit nous amener à repenser le concept de justice sociale. Ce «droit aux droits» redonnera espoir à notre jeunesse. Certes, des progrès conséquents ont été accomplis, la transition au Niger est en cela un exemple, mais beaucoup reste à faire. Le meilleur legs pour nos enfants serait une Afrique attrayante et attractive, une Afrique dynamique et créative où règnent la paix et la sécurité, un continent où ils seront fiers d'habiter et d'où ils ne voudront plus partir. Pour cela, nous devons compter sur la force de la mobilisation collective.

Je refuse de croire à la malédiction de l'Afrique. Si elle était peut-être mal partie, les atouts dont elle regorge permettront de la ramener sur le chemin du progrès et de la réussite. Comme disait le poète sénégalais David Diop : «Cet arbre là-bas, Splendidement seul au milieu des fleurs, Blanches et fanées, C'est L'Afrique, ton Afrique qui repousse, Qui repousse patiemment obstinément...». L'heure de la récolte a sonné, le temps de l'Afrique est arrivé.

COLLECTIVE WILL AND POLITICAL CHANGEDYNAMIQUE COLLECTIVE ET CHANGEMENT POLITIQUE

Abderrahmane Ngaïdé

Chronique des mouvements populaires et
démocratiques en Afrique

Dr. Dominique Bangoura

Les transitions politiques en Afrique :
1990 - 2010

CHRONIQUE DES MOUVEMENTS POPULAIRES ET DÉMOCRATIQUES EN AFRIQUE

Dr. Abderrahmane Ngaidé¹

Maître Assistant au département d'Histoire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal (FLSH/UCAD)

¹ Je remercie Mouhamadou Abdoul Diop pour sa relecture, ses commentaires et suggestions qui ont enrichi le texte.

SUMMARY

Dr. Aberrahmane Ngaidé proposes in this article a column about the popular movements in Africa. The world geopolitical turnover of the 1990's - characterized by the end of a bipolar world - had major repercussions in developing countries. The international context promoted the emergence of anti-authority movements in Africa, in particular in the sub-saharan part of the continent. These openings can be partially explained by the accentuation of poverty and the economic difficulties, besides the explosion of communication technologies. These processes of democratization often took the shape of National Conferences, which aimed at having a new political, economic and social order. According to the author, there is a direct link between this political phenomenon and the "Arab Spring", which appears above all as a newly emerging period of contestation in Africa.

«Les conférences nationales ont ouvert une brèche. Elles ont l'indéfinissable grandeur des commencements. Car comme le tient le bon sens, en toutes choses c'est le point de départ qui est le principal et, partant, le plus difficile. Il est ensuite plus facile d'ajouter et de développer, voire d'améliorer, quand on a compris l'originalité en même temps que la fragilité du commencement»¹

Les années 1990 inaugurent la fin d'un monde bipolaire. En effet, l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir et la mise en place de la politique de la glasnost et de la perestroïka conduit à l'effondrement du système communiste et à la dislocation de l'ancienne URSS. Dès lors les pays satellites de cette puissance connaissent de réelles difficultés économiques, sociales et politiques qui les obligent à réviser leur structuration politique ou à tomber dans les travers de guerres «ethniques» meurtrières, comme dans les Balkans².

Cette situation est à combiner avec la baisse drastique de l'aide économique des puissances occidentales à l'ensemble des pays du tiers-monde et de l'Afrique en particulier. Elle entraîne des crises profondes dans les États en développement. Dès lors nous assistons à une forte atomisation du pouvoir et à l'émergence de pôles qui contestent la monopolisation et la concentration des pouvoirs politiques entre les mains d'oligarchies «vieillissantes³». Les changements survenus dans l'environnement géostratégique des puissances occidentales, les dérèglements économiques qui leur sont consécutifs ne pouvaient qu'engendrer des revendications internes de plus en plus intenses jusqu'en Afrique⁴.

UN CONTEXTE INTERNATIONAL FAVORABLE À L'OUVERTURE DÉMOCRATIQUE

Les dernières années du XXème siècle provoquent de profonds changements en Afrique et plus particulièrement en Afrique au sud du Sahara. Elles sont à l'origine des bouleversements politiques, institutionnels, économiques et sociaux. Elles ont permis une recon-

-
- 1 Fabien Eboussi Boulaga, *«Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre»*, Paris, Karthala, 2009, p. 173.
 - 2 Lire à ce propos l'ouvrage de Jean-François Gossiaux, *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, PUF, 2002, 216 p.
 - 3 La plupart des pays africains sont dirigés par une élite «vorace et insensible au sort de l'homme de la rue» Cesay, A. 1999 «Successions politiques en Sierra Leone. De Stevens à Strasser», in Diop, M. C. & Diouf, M. (Sous la direction) *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Codesria/Karthala, p30.
 - 4 Lire le texte d'introduction à l'ouvrage collectif coordonné par Christophe Jaffrelot pour saisir, ne serait-ce qu'à grands traits, en quoi l'évolution du monde a conduit aux revendications politiques en Afrique (voir bibliographie en fin de texte).

figuration des pratiques et du jeu politique sur le continent. Les espoirs nés au lendemain des indépendances, chez les populations africaines, cèdent la place à la violence et à la pauvreté du fait du nouveau système politique et économique mis en place par les héritiers du pouvoir colonial.

En effet, la décennie 1970 est caractérisée, dans la plupart des États de l'Afrique subsaharienne, par une atmosphère politique tendue avec le renforcement des régimes à parti unique ou l'arrivée au pouvoir de dictatures militaires qui deviendront de plus en plus coercitifs⁵. Ces dirigeants, appuyés par une police politique, confisquent les libertés de leurs citoyens et instaurent la répression et la terreur comme modes de gouvernement. Nous assistons au processus, qui ira se renforçant, de néo patrimonialisation de l'ensemble des leviers du pouvoir. Ce contexte coïncide, dans les années 1980, avec une dégradation croissante du tissu économique des États africains et avec l'événement extérieur au continent évoqué plus haut: la dislocation de l'Union soviétique. En effet, la chute du mur de Berlin en 1989 entraîne, d'abord la «*fin*» des régimes d'obédience communiste et ensuite sa conséquence immédiate l'uni-polarisation du monde.

Désormais les États-Unis d'Amérique régissent les relations internationales et deviennent, selon le terme consacré, «*le gendarme du monde*». Cette donne nouvelle, tout en ayant des conséquences dans les pays européens (et notamment dans les Balkans comme la Yougoslavie), n'en a pas moins des répercussions importantes dans la géopolitique mondiale. Cette période consacre la prise de conscience des Africains avec l'émergence d'une société civile dirigée par des acteurs au fait des réalités qui gouvernent le monde. Il s'en est suivi, une période de transition démocratique dans beaucoup d'États africains. Cette transition démocratique est encouragée par les puissances occidentales et les États-Unis et amorcée par la tenue d'une série de conférences nationales au début des années 1990 dans plusieurs pays⁶.

Cependant ces ouvertures démocratiques restent confrontées aux enjeux de la succession qui posent de réels problèmes se manifestant par un faible ancrage de l'esprit démocratique.

⁵ Lire l'article bien documenté de Luc Sindjoun cité en bibliographie.

⁶ Fabien Eboussi-Boulaga, «*Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*», Paris, Karthala, 2009, 229 p.

tique et/ou par des menaces sur quelques de ses acquis les plus fondamentaux (révisions intempestives des constitutions).

UNE SITUATION ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE PROPICE AUX REVENDICATIONS DÉMOCRATIQUES

Durant les années 1990, la situation politique en Afrique est marquée par une forte libéralisation de la parole qui a pour corolaire immédiat la naissance et la multiplication des partis politiques. Le discours de la Baule de 1991 est venu donner une bouffée d'oxygène aux différentes revendications des acteurs politiques et à la société civile naissante⁷. En effet, la naissance des organes de presse, l'émergence des premières stations de radios privées voire de télévisions accentue la demande, la renforce et permet aux populations de se faire leur propre opinion grâce à l'accès à des informations plurielles et diversifiées. Ainsi sont-elles finalement aptes à comprendre les enjeux réels d'une citoyenneté libérée des lourdeurs du monopartisme et des actions souterraines de la police politique.

Ainsi donc, l'émergence et le développement des organisations des droits de l'homme, profite de ce nouvel environnement institutionnel, de l'ouverture de l'espace public pour s'ériger en pôles de revendication pour plus de transparence dans la gestion des affaires de la République, la dénonciation des dérives gouvernementales et de cette tendance à la «*privatisation des États*»⁸. Désormais les actions de l'État sont vite contrôlées, critiquées voire contestées par des citoyens libérés de la peur que suscitait le «*trouble à l'ordre public*», attitude punie par une loi exceptionnelle non écrite (répression musclée, arrestation, emprisonnement, torture voire exécution sommaire).

L'année 1990 coïncide aussi, en Afrique du Sud, avec la libération de Nelson Mandela symbole de la résistance contre le système de domination développée par le régime de l'apartheid. L'impact de la médiatisation de la libération du plus ancien prisonnier politique du monde ne pouvait laisser indifférent. Il est indéniable que cet événement *inédit* en Afrique du sud allait susciter des réactions et une véritable introspection de la part des dirigeants de pays qui ont longtemps soutenu la lutte armée menée par l'African National Congress (ANC). Malgré toutes ses imperfections, il n'en reste pas moins que la transition démocratique sud-africaine suscite l'admiration, parce que rien ne présageait que l'Afrique du sud allait bénéficier d'un régime démocratique et non raciste⁹. Et pourtant cette revendication qui date de plus d'un demi-siècle, a finalement abouti à l'élection de Nelson Mandela, figure emblématique de la résistance contre un régime «*sophistiqué*»

7 Lire Mahmood Mamdani et Ernest Wamba-Dia-Wamba, «*Mouvements sociaux et démocratie en Afrique*», in GEMDEV, «*Les avatars de l'État en Afrique*», pp. 41-76.

8 Pour saisir de manière générale la naissance, l'évolution et le rôle des sociétés civiles dans le monde, lire l'article de Goran Hyden cité en bibliographie.

9 Frederick Cooper, «*L'Afrique depuis 1940*», p. 24, Editions Payot, 2008

et «*pragmatique*» dans ses actions de marginalisation des populations noires. L'ANC et son dirigeant ont démontré à la face du monde qu'une transition apaisée était possible après les élections de 1994. La jeunesse africaine, qui a suivi de près la chute du régime de l'apartheid, profite de ce changement pour contester des régimes qui ont accaparé l'ensemble des leviers économiques, politiques et sociaux. Le processus de transition démocratique en Afrique du sud reste un modèle exceptionnel qui mérite d'être encore médité.

En Afrique au sud du Sahara, les transitions démocratiques ne se sont pas faites sans difficultés. Elles ont conduit parfois à de véritables paralysies et incertitudes face à la sincérité des différents acteurs impliqués dans leur formalisation. Au-delà de ces aspects contingents d'autres éléments structurels sont venus installer le doute sur la volonté réelle de mise en place d'une véritable démocratie, et du coup, d'une bonne gouvernance.

En effet, la conjonction de plusieurs problèmes politiques, religieux et économiques complique davantage cette volonté d'ouverture. Mais la machine étant déjà en marche, de multiples compromis seront trouvés afin non seulement d'apaiser les rancœurs, mais aussi de répondre à cette nouvelle aspiration des peuples africains. Notons aussi que durant toute cette période nous assistons à des guerres internes meurtrières qui vont aboutir, par exemple, à l'indépendance de l'Érythrée¹⁰. En outre, d'autres guerres encore plus meurtrières désarticulent le fonctionnement d'une partie du continent et notamment celles du Liberia et de la Sierra Leone en Afrique de l'ouest. N'oublions pas le génocide au Rwanda (1994) dont l'ampleur et la gravité a endeuillé des familles et suscité la réprobation non seulement internationale mais aussi africaine. Cet épisode sanglant aura un impact sur les peuples africains qui aspirent à une meilleure gestion de leur vie quotidienne. Tirant son origine d'une longue historicité des relations devenues tendues du fait du colonisateur, les deux composantes (Tutsi et Hutu) basculent dans une violence qui emprunte les chemins de véritables pogroms. Bien que la presse occidentale se soit empressée de traiter les événements survenus de véritable «*bain de sang tribal*», les analystes eux y voient une situation complexe exacerbée par des acteurs politiques peu scrupuleux. Rappelons que l'Afrique venait à peine de sortir des politiques dites d'ajustement structurel du début des années 1980 qui ont plongé beaucoup de pays dans un marasme économique sans égal. Dès lors, nous pouvons argumenter que les guerres qui ont secoué une partie du continent sont directement liées aux différentes dérégulations consécutives à un marasme économique dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. Elles ont longtemps alimenté ce que l'on appelle l'afro-pessimisme. Et pourtant l'Afrique dispose de potentialités naturelles et humaines incontestables, capables de lui redonner l'espoir de jouir

¹⁰ La carte africaine commence à se redessiner et la dernière réécriture en date est celle qui consacre la naissance du 54^{ème} État africain, le Sud Soudan devenu indépendant le 9 juillet 2011.

des valeurs fondamentales de la démocratie et de la bonne gouvernance. D'ailleurs beaucoup d'organisations sous-régionales naissent ou se renforcent pour mettre en place des plateformes de développement capables de sortir l'Afrique de cette léthargie économique porteuse de désespoir, surtout pour sa jeunesse qui emprunte, avec tous les risques, les chemins d'un exil souvent plus périlleux que promoteur de développement. En effet, le discours sur l'intégration régionale revient avec force dans les agendas politiques et constitue l'horizon possible pour impulser un développement durable et par conséquent capable de résorber la crise et/ou atténuer ses effets négatifs sur la situation sociopolitique.

L'effondrement du communisme a ouvert la voie au libéralisme économique et aux conséquences qu'il a engendrées dans non seulement les économies les plus solides mais aussi dans celles qui sont faibles et dépendantes. Le système global de l'économie-monde est redynamisé avec l'explosion des technologies de l'information et de la communication. Au-delà de la globalisation de l'économie proprement dite nous assistons à celle de l'information, des échanges et à celle des droits humains et des solidarités transnationales qui les alimentent¹¹.

L'Afrique n'échappe pas à ces avancées. Elle est affectée par les changements qui utilisent les canaux de la communication moderne pour aller au-delà des sphères de leur naissance. Mais pendant ce temps, la pauvreté gagne en ampleur et devient endémique. L'amélioration du bien-être tant attendu tarde à venir et cela depuis le début des années 1970 (sécheresse et crise pétrolière des années 1973). Les prix des denrées de première nécessité augmentent, les impôts montent en flèche, la paupérisation dans les grandes villes dépassent les volontés politiques d'assainissement de la vie sociopolitique. Les financements des projets de développement se révèlent, dans la plus part des cas, être des échecs. Par conséquent leurs impacts dans l'amélioration du quotidien des citoyens s'avèrent insignifiants. Les années 1980 s'ouvrent donc sur un déclin généralisé des économies africaines au point que le Produit Intérieur Brut (PIB) reste encore aujourd'hui en-deçà des prévisions de 1990¹². Ne parlons pas de la place de l'Afrique dans les échanges mondiaux car ils sont et restent insuffisants. Parallèlement à cette situation la dette publique augmente et grève les budgets nationaux au point que certains pays peinent à rembourser leur dette extérieure/intérieure voire à payer correctement leurs fonctionnaires. Voilà pourquoi, nous pouvons parler d'un déclassé (pour ne pas dire marginalisation) du continent par rapport à cet ordre mondial en expansion. Longtemps «*victime*» des politiques de développement concoctées par les experts des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fond Monétaire International), le continent peine à peser d'un

11 Les Forums sociaux mondiaux en illustrent les portées. D'ailleurs le dernier Forum social mondial s'est tenu en Afrique et plus précisément à Dakar au mois de février 2011.

12 Lire pour information la deuxième partie («*La pauvreté globale*») de l'ouvrage de Stephen Smith, «*Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*», Paris, Pluriel, 2010, pp. 47-66.

véritable poids dans le système économique mondiale. Au-delà de l'État en tant que l'un des acteurs principaux de l'économie (même avec le slogan du «*désengagement*» de l'État), le secteur privé (souvent directement impliqué dans la gabegie à cause de ses relations très étroites avec les tenants du pouvoir) peine lui aussi à émerger et surtout à se positionner comme une véritable alternative face aux dérives économiques constatées¹³. Cette «*bourgeoisie*» doit se repositionner davantage, se détacher de toute possibilité de concussion afin qu'elle devienne une véritable force «*sociale et économique*» ayant son mot à dire dans les politiques économiques des pays. C'est sur cette toile de fond qu'apparaissent les conférences nationales dites souveraines.

LES CONFÉRENCES NATIONALES COMME FONDEMENTS DES REVENDICATIONS DÉMOCRATIQUES

Les conférences nationales¹⁴ qui ont fait l'objet d'une abondante littérature ont marqué un tournant important dans l'histoire politique, sociale et économique d'une partie du continent africain. Elles sont considérées comme des fora dont l'une des particularités se trouve être leur structuration interne et la provenance de leurs membres. En effet, elles avaient la vocation de rassembler les «*forces vives de la nation*». L'un de leurs objectifs était de tracer un nouvel ordre politique, économique et social.

Dès le 7 décembre 1989, celle du Bénin, la première, s'ouvre d'abord avec un comité restreint dirigé par Robert Dossou, Président du Comité national préparatoire de la Conférence nationale. Ensuite, elle sera élargie à d'autres acteurs dont la variété reflète l'ensemble des segments de la société béninoise. La conférence est tenue sous la direction de Monseigneur Isidore de Souza. Elle est marquée par la présence de Mathieu Kérékou, Président de la République. Beaucoup d'observateurs sont unanimes pour soutenir qu'elle fut un moment qui inaugure le processus de transition démocratique dans un pays longtemps dirigé par un pouvoir militaire «*marxisant*». Elle enregistrera la participation de plus de 500 délégués. Allait suivre une longue série de conférences nationales dans d'autres pays francophones comme celle du Niger qui va s'étaler sur quatre mois avec la participation

¹³ Lire notre introduction, «*Une société civile restructurée, une bourgeoisie responsable et des professionnels de la politique conscients*», à l'ouvrage collectif publié par Gorée Institute «*L'état de la démocratie en Afrique de l'ouest*», 2010, pp. 13-29.

¹⁴ Il est indispensable, avant de dresser un rapide tableau des conférences nationales africaines, de revenir sur une recommandation intéressante de Fabien Eboussi Boulaga. En effet, l'auteur suggère la réalisation d'un ouvrage de synthèse qui prendra en charge l'ensemble des questions restées en suspens. Il nous semble que cette recommandation est pertinente dans la mesure où cette synthèse pourrait permettre l'approfondissement des questions abordées et la réflexion sur le suivi des recommandations formulées.

de plus de 1200 délégués venus d'horizons différents¹⁵. Il faut noter que ces revendications démocratiques concertées et non violentes vont aboutir, dans plusieurs pays, à la naissance du multipartisme, à la libéralisation de la presse, à la naissance d'embryon de «*sociétés civiles*» qui continueront d'occuper une place toujours prépondérante dans l'espace public désormais ouvert... Il est indéniable que leur déroulement et les résultats obtenus influencent l'évolution interne des autres pays.

La fin du régime des partis uniques consacre un espoir; celui de voir émerger non seulement une nouvelle forme de gouvernance politique, mais aussi un nouveau type de rapport avec la gestion des économies des pays africains. En effet, nous assistons à une forme de redéfinition des politiques économiques.

Les différentes conférences nationales permettent la mise en place de ce qu'on a appelé les «*institutions de transition*» chargées d'organiser des élections démocratiques et transparentes. Elles posent les jalons d'un véritable processus d'ouverture de l'espace public et signent l'acte de naissance d'une pluralité d'acteurs capables de prendre en charge ou d'accompagner les revendications des populations longtemps confinées dans des rôles subalternes ou exclues de la gestion des affaires publiques. La démocratie libérale avait ici tous les germes de son développement et de sa consolidation au sein de sociétés devenues exigeantes en matière de liberté. Le multipartisme devient l'un des baromètres qui permet de mesurer l'ancrage de la pluralité et les degrés de développement de la conscience citoyenne.

Il est regrettable que dans beaucoup de pays, la transition fut une occasion pour les anciens tenants du pouvoir de reconstruire leur système d'allégeance. Signalons que cela ne limite en rien la volonté des peuples africains d'avoir, dorénavant, un regard sur la gestion quotidienne de la chose politique. Désormais les peuples africains peuvent, dans bien de pays, choisir leurs représentants qui prendront et veilleront sur l'application des décisions prises au nom de leurs mandants et qui engagent la vie de l'ensemble de la collectivité nationale. On est plus au temps de la violence brute, mais à celui de «*l'implication, de la négociation et du compromis*». Mais, à ce niveau, il est important de souligner l'existence de quelques écueils dont l'un des plus symptomatiques est la floraison des partis politiques dont la surface sociale reste problématique.

Ainsi donc, pour permettre l'ancrage définitif de la démocratie, il faut veiller à ce que le Président de la République et les députés soient légitimement élus, qu'il y ait une véritable séparation des pouvoirs exécutif et législatif, une justice transparente, une véritable

15 L'une des conférences nationales les plus longues fut celle du Zaïre sous Mobutu. Elle a mobilisé «*près de deux milliards de francs CFA*» (F. Eboussi-Boulaga 2009, p 13). Finalement le pays a basculé dans une guerre meurtrière dont la conséquence est la chute et la fuite de Mobutu. Pour mieux saisir les péripéties de la transition au Zaïre lire l'article de Tshikala Kayembe Biaya cité en bibliographie.

liberté de la presse, la mise en place d'institutions de contrôle et de suivi des règles du jeu démocratique, le bannissement des «*tripatouillages*» des constitutions et enfin permettre à l'alternance au sommet de l'État d'être «*un test de stabilité politique et de légitimité*», mais aussi le véritable garant du respect du verdict des urnes¹⁶.

LE PRINTEMPS DIT «ARABE» COMME PROLONGEMENT ?¹⁷

Enfin, le monde «arabe» a bougé ! Les mouvements de revendications pour plus de démocratie n'ont d'arabe que leur forte «*ethnisation*» par les médias occidentaux. Cette dimension est très souvent occultée dans les analyses; créant ainsi une véritable confusion et déniaient à l'Afrique la «*paternité*» d'un mouvement qui a pris une dimension internationale intéressante à analyser et dont les conséquences sont encore sous-évaluées. En effet la vague de protestations contre la cherté de la vie, a bien débuté en Tunisie et l'Égypte a pris le relais avant que les autres pays dits «*arabes*» ne leur emboîtent le pas. Quoiqu'on puisse dire, ces deux pays sont sur le continent africain et connaissent, malgré les couacs, une forme de transition prometteuse même si elle est encore en gestation. L'enlisement de la crise libyenne, à cause de l'implication des forces de la coalition internationale, démontre aussi à quel point l'enjeu des revendications démocratiques dans cette partie du continent méritent attention¹⁸ de la part des instances continentales. En effet, les conséquences de la crise ivoirienne sont encore «*fraîches*» dans les esprits des uns et des autres même si les enjeux géopolitiques sont divergents et les peuples impliqués ont des structures sociales et un mode historique de gouvernance différents.

Si, aujourd'hui les manifestations se poursuivent dans les pays du Golfe (Syrie, Yémen, Bahreïn), l'épicentre des revendications démocratiques se trouve en Afrique. La volonté d'en découdre avec de «*vieux*» régimes, d'obtenir plus de justice sociale et de démocratie est en train de se frayer progressivement un chemin dans cette partie du continent africain.

¹⁶ Bien sûr que d'autres organes de régulation sont là pour garantir la transparence des votes et le respect du verdict sorti des urnes ; entre autres nous pouvons citer le Conseil Constitutionnel et la Commission électorale nationale indépendante.

¹⁷ Depuis cette vague de contestation des mouvements de revendications apparaissent sur les autres parties du continent africain comme par exemple le mouvement Y'en-a-marre au Sénégal qui a joué un rôle prépondérant dans les manifestations contre la révision de la constitution au Sénégal le 23 juin 2011. D'autres soulèvements similaires ont essaimé même si leur durée de vie a été courte. Il nous est impossible de dérouler, dans ce texte, l'ensemble des éléments qui permettent d'étayer l'hypothèse de la continuité des mouvements de revendications pour plus de démocratie en Afrique depuis 1990 jusqu'à ce jour. Mais nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette hypothèse qui mérite d'être investiguée et étayée par des arguments tirés de l'histoire des transitions politiques sur le continent.

¹⁸ Il est indéniable que les bombardements nocturnes de l'OTAN ne s'inspirent pas seulement d'une volonté des Occidentaux d'instaurer la démocratie en Libye mais plutôt de contrôler les ressources pétrolières de ce pays.

ain. Tous les pays du Maghreb ont connu des soulèvements même si leur intensité et leur trajectoire sont différentes. Que ce soit en Algérie ou au Maroc¹⁹, de nouvelles mesures permettent de saisir que la mobilisation des réseaux sociaux a exprimé son désir irréversible de changement et de démocratie. L'essentiel étant, aujourd'hui, de saisir que le rôle moteur de la Tunisie et de l'Égypte démontre encore une fois que les peuples africains, toute ethnicisation mise à part, aspirent aux changements et qu'ils ont la capacité de décider par eux-mêmes de leur destin avec leurs moyens et leur technicité.

Et cela semble consacrer le prolongement des revendications qui ont abouti à la tenue des conférences nationales en Afrique au sud du Sahara il y a vingt ans. Puisque tout simplement il faut rendre à l'Afrique sa part dans ce qui se passe dans le monde dit «arabe». C'est un processus historique qui poursuit son chemin et qui va transformer la géopolitique mondiale, devenue de plus en plus complexe. Comme ailleurs en Afrique, la cristallisation autour de la revendication de la liberté et des réformes démocratiques a pour terreau les problèmes sociaux liés non seulement à la crise économique mondiale²⁰, à la libéralisation «sauvage» de l'économie, mais aussi à l'accaparement du pouvoir par un système clanique verrouillé et au sommet duquel règne un Président et sa famille biologique.

Donc l'Afrique n'a pas attendu et n'attendra pas l'aboutissement du «*printemps arabe*» pour réfléchir davantage sur les renforcements de sa démocratie²¹. L'historicité des revendications démocratiques et des demandes sociales à plus de transparence dans la gestion des affaires publiques a toujours été de mise même si par ailleurs nous pouvons émettre des critiques fondées sur la pertinence ou non des réalités démocratiques issues de ces différentes vagues de contestations²². Le continent africain connaît des mutations politiques magmatiques qui préfigurent «*les contours d'une possible amélioration voire d'un renforcement significatif des principes démocratiques (...) si tous les acteurs s'accordent sur le minimum*».

Enfin, il nous semble que les crises passées et celles que vit actuellement le monde dit «arabe», démontrent que la lutte contre la monarchisation du pouvoir est l'un des aspects les plus fondamentaux du début de ce siècle dans les pays à faible ou à démocratie «naissante».

19 Les derniers discours du roi Mohamed VI entrent dans le cadre d'une réorganisation de la gouvernance politique et sociale du Maroc et démontrent à quel point les événements mondiaux affectent l'ensemble des régimes africains. Lire à ce propos l'article d'Abouhane Abdelghani cité en bibliographie.

20 Il faut souligner à ce niveau que la crise mondiale n'épargne pas les pays occidentaux dont les plus touchés sont ceux qu'on appelle avec le sigle anglais PIGS : Portugal, Italy, Greece, Spain.

21 La question cruciale qui se pose aujourd'hui est bien de savoir ce que le monde occidental et les instances continentales veulent/peuvent faire des revendications des populations africaines et de ce qu'on appelle le tiers-monde?

22 Le Ghana donne l'exemple, le Bénin poursuit son chemin et la Guinée, bien que secouée de temps en temps, rejoint l'ensemble. L'un des seuls couacs en vue reste le Sénégal, exemple tant cité dans le monde, qui connaît aujourd'hui une crise qui inspire des inquiétudes fondées face à la «problématique» de la troisième candidature d'Abdoulaye Wade arrivé au pouvoir en 2000 suite à une alternance réussie (Pour comprendre le «mythe» sénégalais lire l'article de Christian Coulon cité en bibliographie).

Bibliographie indicative

Abdelghani, A. 1999. «La transition démocratique au Maroc», in Diop, M. C. & Diouf, M. (Sous la direction) *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Codesria/Karthala, pp. 360-383.

Abdoul, M. 2009. «Les défis électoraux et démocratiques en Afrique de l'Ouest», in *L'état de la démocratie en Afrique de l'Ouest*, Gorée Institute, pp. 30-46.

Bancel, N. & alii, 2010. *Ruptures postcoloniales*, Paris, La Découverte, 538 p.

Biaya, T.-K. 1999. «Transition et rationalité politiques au Zaïre», in Diop, M. C. & Diouf, M. (Sous la direction) *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Codesria/Karthala, pp. 245-291.

Blanchard, P. & alii. 2009. *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, 315 p.

Cesay, A. 1999. «Successions politiques en Sierra Leone. De Stevens à Strasser», in Diop, M. C. & Diouf, M. (Sous la direction) *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Codesria/Karthala, pp. 27-61.

Cooper, F. 2008. *L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot, 319 p.

Coquery-Vidrovitch, C. 2010. *Petite histoire de l'Afrique*, Paris, La Découverte, 222 p.

Coulon, Ch. 2000. «La tradition démocratique au Sénégal. Histoire d'un mythe», in Christophe Jaffrelot (Sous la direction), *Démocratie d'ailleurs*, Paris, Karthala, pp. 67-92.

Delavignette, R. 1968. *Du bon usage de la décolonisation*, Tournai, Casterman, 118 p.

Diop, M. C. & Diouf, M. 1999. *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Codesria/Karthala, 464 p.

Eboussi Boulaga, F. 2009. *Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 229 p.

GEMDEV, 1997. *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 338 p.

Hammerstad, A. 2004. *African Commitments to Democracy in Theory and Practice. A Review of Eight NEPAD Countries, South Africa*, AHSI, 99 p.

Hyden, G. 2006. «Civil Society: What Next?», in *Development dialogue*, n° 47, vol. 1 «What next. Setting the context», Sweden, pp. 183-201.

Jaffrelot, Ch. 2000. «Comment expliquer la démocratie hors d'Occident?» (Introduction), in Christophe Jaffrelot (Sous la direction) *Démocratie d'ailleurs*, Paris, Karthala, pp. 5-57.

Kabou, A., 2010. *Comment l'Afrique en est arrivée là*, Paris, l'Harmattan, 426 p.

Mekamcha, G. 1999 «Pouvoirs et recompositions en Algérie», in Diop, M. C. & Diouf, M. (Sous la direction) *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Codesria/Karthala, pp. 385-412.

Mbembe, A.

- 1990 *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 212 p.

- 2000 *De la postcolonie. Essai sur l'imaginaire politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 293 p.

- 2010 *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, 246 p.

Ngaidé, A. 2009 «Une société civile restructurée, une bourgeoisie responsable et des professionnels de la politique conscients», in L'état de la démocratie en Afrique de l'Ouest, Gorée Institute, pp. 13-29.

Sindjoun, L. 1999 «Le Président de la République du Cameroun à l'épreuve de l'alternance néo-patrimoniale et de la "transition démocratique"», in Diop, M.C. & Diouf, M. (Sous la direction) Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus, Paris, Codesria/Karthala, pp. 63-102.

Smith, S. 2010 Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt, Paris, Pluriel, 248 p.

Traoré, A. 2011 L'Afrique humiliée, Paris, Pluriel, 294 p.

LES TRANSITIONS POLITIQUES EN AFRIQUE : 1990 - 2010

Dr Dominique Bangoura

Enseignant et chercheur, Mme Dominique Bangoura est docteur d'Etat en science politique et présidente de l'Observatoire Politique et Stratégique de l'Afrique (OPSA), Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Elle est spécialiste de l'Afrique dans les domaines de la paix, de la démocratie, de la sécurité et des relations internationales.

SUMMARY

In this article, Dr. Dominique Bangoura proposes an in depth analysis of the winds of change that blew over Africa after the end of the cold war and which resulted in the National Conferences in eight sub-Saharan African countries. The paper analyses and categorizes the different types of political transitions that happened in Africa from 1990 to 2010, notwithstanding that political change is not necessarily military or authoritarian. Furthermore, Dr Bangoura also intended to answer a few questions with regard to implementation of the recommendations drawn from the National Conferences twenty years ago. In some instances, the desired political change did not bring social peace and stability while in other countries the legitimate wish of the people for political change was respected and sustained.

Les transitions militaires (Mauritanie, Guinée, Niger) survenues ces derniers mois voire ces dernières années sur le continent africain posent un certain nombre de questions : pourquoi ces transitions et comment ou par quels processus se déroulent-elles ? Quels sont les objectifs visés et les résultats obtenus ou les perspectives ?

Tout d'abord, il importe de rappeler que toute transition n'est pas de nature militaire ou autoritaire. L'Afrique a connu au cours des années 1990 des transitions démocratiques. Quelques années plus tard, des transitions pacifiques ont emboîté le pas à des périodes de guerre ou de conflit.

LES TRANSITIONS DÉMOCRATIQUES : ENTRE RÉGIME DE PARTI UNIQUE ET ALTERNANCE

Les transitions démocratiques se produisent au cours du «printemps démocratique» qui naît au début de l'année 1990 en Afrique dans un contexte de revendications politiques et sociales internes pour le changement, de la même manière qu'ont lieu des transitions en Europe de l'Est dans le contexte post-guerre froide. Dans la plupart des pays africains francophones, l'ensemble des forces vives, au premier rang desquelles les mouvements sociaux, les syndicats, les jeunes, les forces politiques (qui ne sont pas encore des partis légalement constitués) descendent dans la rue pour exiger des institutions démocratiques, le respect des droits de l'homme et des libertés publiques ainsi que de meilleures conditions de vie et de travail.

Huit conférences nationales sont organisées dans la foulée pour trouver les voies et moyens de passer de régimes autoritaires, dictatoriaux, civils ou militaires à parti unique à des régimes politiques pluralistes et démocratiques dans le cadre d'Etats de droit, via une période de transition¹. La nature de ces conférences, tantôt souveraines, tantôt non souveraines influence fortement le processus et le degré de changement politique. Le Bénin est le premier Etat à expérimenter cette transition politique et institutionnelle à travers la Conférence nationale souveraine (CNS) qui se tient du 19 au 28 février 1990. Il est suivi par le Gabon qui organise une Conférence nationale en mars-avril 1990, le Congo (de février à juin 1991), le Niger (de juillet à novembre 1991), le Mali (de juillet à août 1991), le Togo (de juillet à août 1991), le Zaïre (d'août 1991 à décembre 1992) et le Tchad (de

1 Gérard CONAC (Dir) *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993, 518 p.

janvier à avril 1993). Sur les huit conférences, six sont souveraines, sauf celle du Gabon et avec des nuances pour le Tchad.

Dans un pays comme le Bénin au milieu de l'année 1989, proche de l'implosion politique et sociale, alors que le régime au pouvoir est banni et la faillite de l'Etat totale, la pression populaire est à son comble. Les contestations, les mobilisations multisectorielles sont permanentes. La conférence nationale est conçue par ses organisateurs comme un ultime recours pour éviter le pire, c'est-à-dire la guerre civile. Elle est convoquée par décret par le Président Kérékou qui ne peut plus reculer. La Conférence nationale des Forces vives de la Nation se déclare souveraine quelques jours avant la clôture des travaux. Le changement de nature de la conférence, par rapport à ce qui était prévu par le Chef de l'Etat, permet de poser les fondements d'un nouvel ordre politique et institutionnel. Un «compromis historique» décide du maintien du Président Mathieu Kérékou à la tête de l'Etat jusqu'aux prochaines élections générales et instaure de nouvelles institutions pour la gestion de la transition : création d'un poste de Premier ministre élu par la CNS et mise en place d'un Haut conseil de la République qui fait office de Parlement de la transition. La Constitution est abrogée et un nouveau projet est élaboré par une Commission constitutionnelle.

La souveraineté de la CNS se fonde sur la représentativité du peuple à travers les nombreux délégués présents : anciens Présidents de la République et sages, grands corps de l'Etat, syndicats, sensibilités politiques, Béninois de l'extérieur, représentations diplomatiques, universités, opérateurs économiques, associations professionnelles, associations de développement, confessions religieuses, forces armées et de sécurité, autorités décentralisées, femmes, chefs traditionnels etc. Lorsque la Conférence se déclare souveraine, elle donne une force exécutoire à ses Actes et crée une nouvelle légitimité.

La mise en œuvre des recommandations des CNS et des institutions de la transition diffère ensuite d'un pays à l'autre. Elle est soumise à des conditions politiques, en particulier à la volonté politique des dirigeants au pouvoir et à des variables aléatoires. Les conférences nationales donnent principalement lieu à une redistribution des pouvoirs. Dans le cas du Bénin par exemple, il s'agit d'une rupture constitutionnelle «radicale mais consensuellement acceptée» tandis que dans le cas du Gabon, il s'agit d'une «transition négociée». Dans les huit cas recensés, le Chef de l'Etat reste en place (respectivement : Mathieu Kérékou (Bénin), Omar Bongo (Gabon), Denis Sassou Nguesso (Congo), Ali Saïbou (Niger), Amadou Toumani Touré (Mali), Gnassingbé Eyadema (Togo), Mobutu Sese Seko (Zaïre), Idriss Déby (Tchad). Certes, le Président de la République perd de ses prérogatives, mais il est maintenu au pouvoir jusqu'à la fin de la transition, cette dernière étant prévue pour une

² Selon Robert DOSSOU, *Le Bénin : du monolithisme à la démocratie pluraliste, un témoignage* op. cit p. 195

durée d'environ un an et devant se terminer avec la tenue des élections présidentielles. Le Président de la République doit composer avec un Premier ministre élu par la conférence nationale (tous sont élus sauf celui du Gabon qui est nommé par le Président). Respectivement, ces nouveaux Chefs de Gouvernement sont Nicéphore Soglo, Casimir Oyé Mba, André Milongo, Amadou Cheiffou, Soumana Sacko, Joseph K. Koffigoh, Etienne Tshisékédi, Fidèle Moungar ; ils sont chargés de mettre le pays sur la voie du multipartisme et de préparer des élections générales pluralistes et compétitives. Un Conseil supérieur de la Transition (Parlement provisoire) assure la fonction législative³. De nouvelles Constitutions sont élaborées ; au Bénin, la Loi fondamentale est soumise au vote du peuple par référendum le 2 décembre 1990.

Quelle est l'issue de la Transition ? Il convient de noter des réussites et des échecs. Du côté des réussites, sur les huit Conférences nationales, quatre parmi les Conférences nationales souveraines donnent lieu à une fin de transition pacifique et à une alternance au pouvoir. Ainsi, au cours de la première élection présidentielle qui suit la CNS, le Président N. Soglo est élu au Bénin (1992), le Président P. Lissouba est élu au Congo (1992), le Président A. O. Konaré est élu au Mali (1992) et le Président Mahamane Ousmane est élu au Niger (1993).

Dans les quatre autres cas, l'alternance est impossible. La Conférence nationale à souveraineté limitée au Tchad et non souveraine au Gabon débouchent sur des ouvertures politiques mais le processus électoral reste verrouillé par le parti au pouvoir. Au Togo et au Zaïre, le Chef de l'Etat empêche les institutions de la transition de fonctionner et chacun des Premiers ministres est plusieurs fois intimidé, menacé de mort par les forces armées et bloqué dans sa mission.

Au cours de la seconde vague d'élections présidentielles, au Bénin en 1996 et au Mali en 1997, une nouvelle alternance a lieu : dans le premier cas, M. Kérékou l'emporte sur N. Soglo et dans le second cas, A. O. Konaré se succède à lui-même dans le cadre d'un processus démocratique.

Ce succès est confirmé par la troisième vague d'élections présidentielles : au Mali, le Président Konaré ne se représente pas, ce qui permet une nouvelle alternance et l'élection démocratique du Président Amadou Toumani Touré en 2002 (réélu au cours de la quatrième vague en 2006 pour un second et, en principe, dernier mandat). Le Président M. Kérékou

³ Henri ROUSSILLON : *Les nouvelles Constitutions africaines : la transition démocratique*. Toulouse, Presses de l'IEP, 1993, 191 p.

est réélu pour un second et dernier mandat en 2001, puis fait place à une nouvelle alternance avec l'élection de Yayi Boni à l'occasion de la quatrième vague en 2006.

En revanche, du côté des échecs, la situation politique interne se dégrade après les premières élections présidentielles au Congo et au Niger. Au Congo, à l'issue de la transition, Denis Sassou Nguesso cède le fauteuil présidentiel à Pascal Lissouba élu en 1992. Toutefois, le non respect de l'accord UPADS-PCT de Gouvernement sur le partage du pouvoir, puis la gestion controversée du Président poussent le pays dans l'instabilité politique et militaire (renversement du Gouvernement Bongo-Nouarra, dissolution de l'Assemblée nationale, tentatives de mutinerie en 1996). Le Congo bascule dans la violence entre forces armées gouvernementales et milices adverses en 1993-94 faisant de 2000 à 3000 morts. L'enjeu de l'élection présidentielle de 1997 ravive les affrontements armés ; Brazzaville sombre dans une deuxième guerre civile. Le scrutin ne peut avoir lieu et le général Denis Sassou Nguesso reprend le pouvoir par la force en 1997 ; il s'y maintient à la suite des Accords de paix de Brazzaville et à l'issue de l'élection présidentielle de 2002.

Au Niger, Mahamane Ousmane est élu Président de la République en 1993. A la suite d'une grave crise institutionnelle au sommet de l'Etat, il est renversé par le colonel Ibrahim Maïnassara Baré au cours du coup d'Etat de 1996. Le Président Baré est démis de ses fonctions et assassiné en 1999 par le colonel Wanké. La junte au pouvoir organise alors un scrutin qui débouche sur l'élection du Président Mahamadou Tandja en 1999 (réélu en 2004). Dans le cas du Niger, le processus démocratique reprend son cours mais de graves inquiétudes apparaissent dès que M. Tanja laisse entendre qu'il veut se maintenir au pouvoir par une manipulation anticonstitutionnelle.

Dans les cas du Zaïre et du Togo, l'intransigeance du maréchal Mobutu et du général Eyadéma vis-à-vis de la démocratisation anéantit toute perspective de changement politique et d'alternance. Les blocages conduisent ces deux pays dans l'impasse : la transition chaotique, l'absence d'élection, la chute du régime Mobutu en 1997 par la rébellion de Laurent-Désiré Kabila ; les guerres qui frappent la République démocratique du Congo (RDC) et les pays de la région. Au Togo, après trente huit ans de pouvoir autoritaire de 1967 à février 2005, le général Gnassingbé Eyadéma disparaît et est remplacé par son fils Faure à la suite d'un coup d'Etat constitutionnel.

Dans les autres pays d'Afrique n'ayant pas connu de Conférence nationale, ce sont des stratégies présidentielles de libéralisation de la vie politique qui ont eu lieu pour tenter de passer d'un régime autoritaire à un régime démocratique. C'est le cas au Cameroun, au Burkina Faso, en Guinée (Conakry), en Mauritanie, en République Centrafricaine. L'objectif des dirigeants politiques est d'ouvrir le jeu politique, de légaliser le multipart-

isme, libéraliser les médias, organiser des élections, autoriser la société civile à s'organiser mais sans rien céder sur l'essentiel : leur maintien au pouvoir. Les méthodes pour parvenir à cette libéralisation passent soit par l'adoption d'une nouvelle Constitution par référendum soit par voie législative. Il s'agit cependant le plus souvent d'un simple réaménagement de l'ordre ancien, sans perspective d'alternance.

A ces deux catégories de processus de démocratisation (par CNS et par libéralisation politique), il conviendrait d'en ajouter une troisième, faite de cas particuliers, qui ont permis à des régimes démocratiques d'émerger. En Afrique du Sud, un processus de transition démocratique mettant fin à l'apartheid et instituant le partage du pouvoir permet une alternance exceptionnelle avec l'élection du leader charismatique Nelson Mandela à la Présidence de la République en 1994.

Le Nigeria accède à l'alternance grâce à l'élection du Président Olusegun Obasanjo en 1999 (réélu pour un second et dernier mandat en 2003) après des décennies de régimes militaires. Au Ghana, après le long règne de Jerry Rawlings (1981-2000), les élections de l'an 2000 permettent l'alternance au pouvoir avec l'arrivée à la magistrature suprême de John Kufuor. Au Sénégal, l'alternance au pouvoir intervient en l'an 2000 avec l'élection démocratique d'Abdoulaye Wade, le candidat du «*changement*» suivie de l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2001.

En conclusion, il apparaît que les transitions démocratiques ont été des étapes décisives en faveur de l'alternance politique, grâce aux mécanismes des conférences nationales, lorsque l'accès à un régime politique démocratique n'était pas possible par le simple jeu d'élections présidentielles libres crédibles et transparentes.

LES TRANSITIONS POLITIQUES ENTRE GUERRE ET PAIX

Le 16 avril 1998, Kofi Annan, alors Secrétaire général des Nations Unies, présente un Rapport au Conseil de Sécurité intitulé : *“Les causes des conflits et la promotion d'une paix durable et d'un développement durables en Afrique.”* Au paragraphe 12, p. 4 il écrit : *“... C'est la nature du pouvoir politique dans bien des pays d'Afrique, de même que les conséquences – réelles ou perçues comme telles – de la prise du pouvoir et du maintien de celui-ci qui est une source majeure de conflit dans le continent. Il arrive fréquemment en effet que le vainqueur politique remporte tout – richesses et ressources, patronage, prestige et prérogatives du pouvoir-. Ce phénomène s'accompagne souvent d'un sentiment d'intérêt ou de préjudice collectif...”* Il pointe du doigt les régimes dictatoriaux et autoritaires qui sévissent encore sur le continent et

affirme : “*Dans des situations extrêmes, des collectivités rivales peuvent avoir le sentiment que leur sécurité, voire leur survie ne peut être assurée que si elles contrôlent le pouvoir national. Le conflit est alors pratiquement inévitable.*”

En effet, les conflits internes en Afrique sont éminemment politiques car ils ont pour enjeu le pouvoir d’Etat : la plupart des luttes se font pour l’accès au pouvoir, le maintien au pouvoir, le retour au pouvoir, la contestation du pouvoir⁴. Les conflits postélectorales au Kenya et au Zimbabwe le confirment une fois de plus. Cette conflictualité interne qui prévaut ne s’arrête cependant pas aux frontières des Etats ; elle se propage dans la sous-région sous la forme d’une conflictualité en spirale, comme en témoignent notamment les cas de rébellions dans les pays du Fleuve Mano en Afrique de l’Ouest⁵, les conflits internes, les ingérences et les guerres en RDC et dans les Grands Lacs en Afrique centrale/orientale/australe ainsi que les conflits à la lisière du Tchad, du Soudan et de la République Centrafricaine au cœur du continent.

Ces conflits sont pris en charge par des médiations africaines et internationales. Dans certains cas, lorsque les missions de facilitation ou les bons offices ne suffisent pas, les organisations régionales ou internationales (Communauté économique des Etats d’Afrique de l’ouest, Union africaine, Nation unies) compétentes ont recours à des opérations de maintien de la paix ou à l’envoi de forces d’intervention. Ces processus de paix sont longs ; ils durent plusieurs années. Ils connaissent des avancées et des reculs et aboutissent à des Accords de paix. Dans le cas des pays des Grands Lacs⁶, des Accords de paix qui comprennent à la fois des volets politiques et militaires sont signés : l’Accord de paix d’Arusha pour le Rwanda en août 1993, l’Accord de paix d’Arusha pour le Burundi en août 2000 l’Accord de paix de Lusaka pour la République démocratique du Congo (RDC) en juillet 1999.

Ces accords de paix ouvrent dans chaque pays une période de transition qui se caractérise par le partage du pouvoir entre parties antagonistes et qui se consacre à l’organisation d’élections générales.

En République démocratique du Congo, lorsqu’il arrive au pouvoir, Joseph Kabila s’oriente par prudence et sous le poids des pressions extérieures vers un nouvel accord de paix partiel et politique : l’Accord de Sun City (Afrique du Sud). Conclu après sept

4 Dr. Dominique Bangoura : *Les conflits en Afrique dans la période post-guerre froide: essai de typologie*. Colloque organisé par le Forum mondial de la Paix et l’Organisation internationale de la Francophonie sur *Les enjeux de sécurité en Afrique*, Paris, 5 juillet 2007, Actes du colloque, p. 7-11

5 Dr. Dominique Bangoura : La régionalisation des conflits internes (Liberia, Sierra Leone, Guinée) pp. 229-250 in : Danielle DOMERGUE-CLOAREC et Antoine COPPOLANI : *Des conflits en mutation ? De la guerre froide aux nouveaux conflits*, Bruxelles, Editions Complexe, 504 p.

6 Mwayila TSHIYEMBE : *Géopolitique de paix en Afrique médiane. Angola, Burundi, République Démocratique du Congo, Ouganda, Rwanda*. Paris, L’Harmattan, 2003, 221 p.

semaines de négociations, cet accord est signé le 19 avril 2002 entre le gouvernement de Kinshasa et le mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba. Seules deux parties au conflit sont concernées. Ce processus marque une rupture avec le précédent Accord de Lusaka et présente des faiblesses, de sorte qu'un nouvel Accord, plus ouvert, est recherché : on aboutit alors à l'Accord global inclusif sur la transition en RDC, signé à Prétoria (Afrique du Sud) le 16 décembre 2002. Il s'agit d'un Accord de partage du pouvoir conçu pour organiser et mener à terme une transition avec un Dialogue intercongolais et l'adoption d'une nouvelle Constitution. Selon l'Accord de Prétoria, le Président Kabila est maintenu au pouvoir jusqu'à la fin de la transition ; il est secondé de quatre Vice-présidents issus du Gouvernement, du MLC, du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et de l'opposition non armée. Les grands défis de la transition qui sont à relever sont : la mise en place des institutions de la transition, l'élaboration de la nouvelle Constitution, le bon déroulement du processus électoral global dans ce très vaste pays et la sécurité sur toute l'étendue du territoire.

Le processus de transition en RDC aboutit avec succès à l'adoption de la nouvelle Constitution par référendum en décembre 2005 puis à la tenue de l'élection présidentielle et des élections législatives en 2006. Malgré des fraudes avérées, ce processus électoral est le premier scrutin libre et pluraliste dans ce pays. L'élection de Joseph Kabila et l'instauration de nouvelles institutions devaient pouvoir permettre de tourner la page des guerres et des conflits politiques qui ont fait des millions de victimes ces dernières années. Le principal défi post-transition est celui de la refondation de l'Etat, de la mise en œuvre des institutions républicaines, de la création d'une armée nationale et de véritables forces de sécurité en vue du développement du pays.

En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est frappée par une tentative de coup d'Etat en septembre 2002 ; depuis, ce pays connaît une grave crise politique, une césure entre le sud et le nord ainsi que des périodes de violence et d'instabilité. Plusieurs médiations internationales et régionales se relaient et aboutissent à une série d'accords politiques de transition mais ces derniers (Accords de Linas-Marcoussis, d'Accra et de Pretoria) restent inappliqués. Finalement, l'Accord de paix de Ouagadougou signé le 4 mars 2007 par les deux parties en conflit⁷ sous les auspices du Président du Burkina Faso, en sa qualité de président en exercice de la CEDEAO, est celui qui redonne espoir en la paix. Cet accord prévoit le partage du pouvoir entre le Président Gbagbo et son Premier ministre issu de la rébellion ; il comprend huit chapitres portant sur l'identification générale des populations, le processus électoral, les forces de défense et de sécurité, la restauration de l'autorité de l'Etat, la réconciliation nationale, la libre circulation des personnes et des biens. Le

⁷ *Accord de paix de Ouagadougou* signé le 4 mars 2007 par Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire, Guillaume Kigbafori SORO, Secrétaire général des Forces Nouvelles et Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso, Président en exercice de la CEDEAO, Facilitateur.

processus électoral débouche sur une élection présidentielle les 31 octobre et 28 novembre 2010 qui voit s'affronter au deuxième tour Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Les deux candidats se déclarent tous deux vainqueurs et une crise politique de plusieurs mois éclate. Pressé par la communauté internationale de reconnaître sa défaite, Laurent Gbagbo est finalement arrêté le 11 avril 2011 par les forces d'Alassane Ouattara qui est intronisé un mois plus tard Président de la Côte d'Ivoire.

LES TRANSITIONS AUTORITAIRES

Depuis quelques années, l'Afrique connaît à nouveau une résurgence de coups d'Etat militaires ou de coups d'Etat civils, c'est-à-dire des modes anticonstitutionnels d'accès au pouvoir (Togo, Madagascar, Mauritanie, Guinée, Niger). Les putschs sont condamnés par la communauté internationale, en particulier par les organisations régionales africaines car ils sont en violation avec la Charte de l'Union africaine et avec le Mécanisme de Prévention, de gestion et de règlement des conflits de la CEDEAO et ses protocoles additionnels.

La Mauritanie est particulièrement touchée par ce fléau. Le coup d'Etat du colonel Ely Ould Mohamed Vall le 3 août 2005 mettant fin au régime autoritaire et sanglant d'Ould Taya avait ouvert une période de transition politique qui s'était déroulée sans heurts. Un processus électoral général avait été organisé et la fin de la transition avait été couronnée par une alternance au pouvoir avec l'élection d'un civil, le Président Sidi Ould Cheikh Abdallahi en mars 2007. La Mauritanie, qui avait bénéficié d'un coup d'Etat salvateur (ce qui est très rare sur le continent africain avec moins de dix retours à des civils démocratiquement élus sur plus de deux cents coups d'Etat depuis les indépendances), renouait avec un pouvoir légitime.

Cependant, un autre coup d'Etat militaire perpétré par le général Abdel Aziz le 6 août 2008 venait rompre cet ordre constitutionnel, ouvrant à nouveau une transition militaire autoritaire. Il s'agissait cette fois d'un coup d'Etat conservateur, renouant avec les anciennes méthodes de gestion du pouvoir. Les condamnations de la communauté internationale et des démocrates mauritaniens n'ont pas suffi et n'ont pas permis au Président Abdallahi de reprendre ses fonctions. Les rapports de force en faveur des militaires ont été plus forts que les institutions démocratiques dans ce pays. Le Général Abdel Aziz est finalement élu le 23 juillet 2009 Président de la République pour six ans.

En Guinée, après la mort du Président Lansana Conté (ayant exercé le pouvoir avec le soutien de l'armée depuis 1984) un coup d'Etat militaire a lieu le 23 décembre 2008 en violation des règles constitutionnelles. Le capitaine Moussa Dadis Camara qui prend la

tête du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD) le comité militaire, ouvre la transition et promet d'organiser des élections auxquelles il ne sera pas candidat. Cependant, courant 2009, il change d'avis et décide de se maintenir tout en laissant planer le doute sur sa candidature. Le chronogramme de la transition n'est pas respecté et aucune institution de la transition n'est mise en place. Le Président du CNDD concentre tous les pouvoirs. Lorsque les partis politiques des Forces vives décident de tenir un meeting pacifique au stade le 28 septembre 2009, une répression sanglante s'abat sur eux, sur leurs militants et sympathisants faisant plus de 150 morts, des dizaines de disparus, plus d'une centaine de femmes sauvagement violées au vu et au su de tous en plein jour. Les condamnations et les sanctions internationales suivent. L'ONU mandate une Commission d'enquête internationale sur place. C'est au moment où les enquêteurs auditionnent les victimes et les auteurs des massacres, qu'a lieu le 3 décembre 2009, l'attentat contre le capitaine Camara par son aide de camp, Toumba Diakitè, qui refuse d'endosser la responsabilité de crimes contre l'humanité. Dès lors, le Président du CNDD gravement blessé est évacué pour des soins intensifs au Maroc.

Après l'échec de cette première tentative de transition, s'ouvre une seconde période de transition avec la signature de la Déclaration conjointe de Ouagadougou le 15 janvier 2010, sous les auspices du médiateur Blaise Compaoré. Cet accord politique prévoit la succession entre Moussa Dadis Camara et le Président par intérim, le général Sékouba Konaté durant une période de six mois qui devra déboucher sur une élection présidentielle à laquelle les membres de la transition ne seront pas candidats. Début 2010, le général Konaté nomme un Premier ministre de transition issu de l'opposition (une grande première dans ce pays) puis place une syndicaliste très renommée, Hadja Rabiatou Sera Diallo à la tête du Conseil national de transition, l'organe législatif de la transition sensé procéder à la révision de la Constitution (suspendue en décembre 2008), du code électoral et des lois nécessaires à mener à terme la transition. La Guinée s'achemine alors vers l'élection présidentielle fixée à juin et novembre 2010, qui débouche sur une alternance politique et l'élection démocratique le 7 novembre 2010 d'Alpha Condé pour cinq ans.

Au Niger, après les manipulations de la Constitution par le Président Mamadou Tandja lui permettant de se maintenir au pouvoir à l'issue de son second et dernier mandat en décembre 2009, les partis politiques et la société civile protestent et tentent par tous les moyens de lui faire entendre raison. Ils utilisent et épuisent tous les moyens légaux à leur disposition, sans succès. L'armée intervient par un coup d'Etat militaire le 18 février 2010 et arrête le Président, suspend la Constitution et dissout les institutions. Le nouveau chef de la junte ouvre une transition au cours de laquelle il promet d'organiser les élections

auxquelles les militaires ne seront pas candidats. Il rappelle que l'armée avait déjà assumé une telle mission en 1999 et avait remis à l'époque le pouvoir à un civil démocratiquement élu. Les militaires tiennent parole, ce qui permet une alternance avec l'élection du Président Issoufou en 2011.

En conclusion, plusieurs types de transition ont eu lieu ou sont en cours sur le continent africain. Elles ont vocation à passer d'un régime autoritaire ou dictatorial à un régime démocratique, ou de permettre de retrouver la paix après une guerre, ou encore de renouer avec l'ordre constitutionnel rompu à la suite d'un coup d'Etat. Ces transitions conduisent tantôt à des réussites, tantôt à des échecs. La volonté politique des dirigeants au pouvoir est un facteur très important pour le succès de ces processus. Le rôle des Forces vives qui regroupent les organisations de la société civile et les partis politiques du changement est par ailleurs un facteur très important. Enfin, il convient de noter l'action incontournable de la communauté africaine et internationale avec le suivi des processus de transition par le Groupe international de contact (GIC) dans chacun de ces pays. Le GIC-G en Guinée est un exemple de l'accompagnement de la CEDEAO, de l'Union africaine, de l'ONU, de l'Union européenne, de la Francophonie etc. ainsi que des partenaires bilatéraux à soutenir le retour à l'ordre constitutionnel via une élection présidentielle libre et pluraliste.

NORTH AFRICA : UNDER THE UPRISING, THE REVOLUTION

AFRIQUE DU NORD : SOUS LA RÉVOLTE, LA RÉVOLUTION

**Souleymane Bachir
Diagne**

Sous la révolte, la révolution

Akram Belkaid

Comprendre les soulèvements en

Afrique du Nord

Dr. Mehari Taddele Maru

Rethinking the North African uprisings

SOUS LA RÉVOLTE, LA RÉVOLUTION

Souleymane Bachir Diagne

Philosophe sénégalais, Souleymane Bachir Diagne est actuellement professeur aux départements de français et de philosophie de l'Université de Columbia de New York (États-Unis). Il est l'auteur de très nombreux ouvrages. Le dernier, «Bergson postcolonial - L'élan vital dans la pensée de Léopold Sédar Senghor et de Mohamed Iqbal», a été publié en 2011 aux Editions du CNRS.

SUMMARY

What are the reasons that have turned the revolt of the young Tunisian Mohamed Bouazizi into a revolution which was exported around the Arab world? In this article, the Senegalese Philosopher, Souleymane Bachir Diagne, pays tribute to the youth who grew up with Internet and its many opportunities enabling them to go beyond the borders of closed and static states. Based on Hegel's and Foucault's theories on revolutions, he explains that "we are the actors of our uprisings and elements of revolutions". The author also uses this occasion to prove that democracy and modernity can exist alongside Islam and its values. In this vein, he refers to the "Arab Spring" as a hope for reaching a lasting peace between Israel and Palestine.

On se souvient de l'échange historique entre le roi Louis XVI entendant la clameur des événements du 14 juillet 1789 et le Duc de Liancourt venu l'informer de la prise de la Bastille par les insurgés parisiens : «*Mais c'est une révolte?*» s'indigne alors le roi, pensant qu'il se produisait encore un autre de ces coups de sang, ces frondes comme la France en avait déjà connus. A quoi le clairvoyant Duc réplique : «*Non, Sire, c'est une révolution*». A quoi s'en était-il rendu compte ? A quoi reconnaît-on que sous la révolte gronde la révolution, que cette fois n'est pas comme les autres, encore une de ces éruptions dont, du reste, ce que l'on peut appeler «le système en place» a appris, à la longue, à s'accommoder : que cette fois, il s'agit d'une révolution, autrement dit, et comme chante l'Internationale, que «*le monde va changer de base?*»

17 décembre 2010. Ce jour-là, un vendeur de rue tunisien inscrit son nom, Mohamed Bouazizi, dans l'histoire des révolutions. En lettres de feu, pourrait-on écrire, pour traduire la terrible scène d'un homme qui ne voit d'autre réponse au sentiment d'être réduit à rien, que de s'immoler par le feu. Son geste est de pure révolte, l'explosion d'une rage tournée contre soi, qui n'a aucune prétention à projeter un sens au-delà de sa seule personne. Une policière l'avait humilié, raconte l'histoire. Ce n'était certainement pas la première fois que la police du pouvoir de Ben Ali humiliait un citoyen cherchant les moyens de sa subsistance dans le secteur de la «*débrouille*». La possibilité en était inscrite dans le «système en place» lui-même. Mais si ce n'était pas la première fois, d'où vient alors que le peuple tunisien ait décidé, ce jour-là précisément, que ce serait la dernière ? Ce peuple tunisien justement constitué comme tel par la révolte que lui a inspirée ce geste de désespoir et l'ébranlement qu'il a provoqué. L'événement, si spectaculaire fût-il, aurait dû n'être ultimement que le seul drame de la famille de Bouazizi et de ses proches et ne se retrouver consigné que dans la seule rubrique locale des faits divers. Il institue au contraire un peuple en mouvement, cela dont aucun «système en place» ne peut s'accommoder et qui s'appelle pour cette raison une révolution. Le jour d'avant le système donnait l'impression d'être établi pour durer des siècles, le jour d'après sa puissance se retrouve transmuée en l'impuissance, chaque jour vérifiée, à arrêter le cours désormais inéluctable d'un changement de base. Non qu'elle ait été seulement une illusion aujourd'hui dissipée : cette puissance était réelle, ses moyens (les moyens matériels, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la peur) jusque là redoutables d'efficacité ; simplement, devant le peuple en mouvement elle s'est trouvée empêtrée.

Le geste de Mohamed Bouazizi, on le sait, n'a pas institué un seul peuple en mouvement mais plusieurs : en Egypte, en Libye, au Maroc, au Yémen, en Syrie, ... Sa révolte est devenue une «révolution arabe» qui a déjà emporté trois régimes que personne n'imaginait voir tomber : le tunisien, l'égyptien et le libyen. L'image, évoquée à satiété, de l'effet dominos

n'explique rien. Après coup, bien sûr, on peut s'aviser que cette révolution de jeunes surtout, qui ont grandi avec l'Internet et ses possibilités infinies de démultiplier des réseaux a été voulue par des acteurs en communication les uns avec les autres au-delà des frontières ; un article du New York Times daté du 14 Avril 2011 et signé de Ron Nixon insiste sur l'existence de groupes qui, dit-il, dans les pays arabes, ont été nourris par des campagnes américaines de promotion de la démocratie, avec un leadership qui a été souvent financé et entraîné par des institutions comme le International Republican Institute (IRI) ou le National Democratic Institute (NDI), des organisations à but non lucratif basées à Washington. Sans doute. Et la victoire de toute façon, comme on dit, a plusieurs pères.

Après coup aussi, on réalise que les choses ne pouvaient plus durer telles qu'elles étaient et que la situation appelait un « changement de base ». Des pays peuplés à une écrasante majorité de jeunes ayant, en grande partie, reçu une formation qui devait leur assurer un avenir tout en leur donnant l'occasion de contribuer au développement de leurs pays, mais qui n'ont jamais connu que la précarité et le chômage, cela ne peut qu'appeler une révolution ; surtout lorsqu'un système kleptocrate qui ne s'emploie qu'à durer et à se perpétuer - souvent à travers la famille du chef qui croit indispensable de se continuer dans ce qui lui ressemble -, leur dénie les libertés démocratiques qui ailleurs, dans un monde qu'ils connaissent parfaitement du reste, vont de soi. L'effet domino ou la contagion s'explique alors : rien de magique, nulle actio distans, simplement les mêmes causes structurelles produisant les mêmes effets...

Mais toutes ces explications sont rétrospectives. Et il n'est question ici que de considérer le témoignage de ceux qu'il faut bien appeler les acteurs : tous ont le sentiment qu'une révolution faite de l'addition de leurs gestes, prémédités ou improvisés, et ainsi totalement immanente aux mouvements qu'ils ont voulus et parfois planifiés, reste aussi, au bout du compte, totalement transcendante à leurs volontés individuelles et collectives. Se regardant, pour ainsi dire, du dehors, à la lumière du peuple en mouvement, ces acteurs pourraient dire comme Napoléon *« je ne suis pas une personne mais une chose »* : ils sont moins des acteurs que la « chose » de leur action de changer le monde.

Parce que, dans le fond, nous sommes les acteurs de nos révoltes et la chose de nos révolutions, la tentation est grande de redevenir Hégélien, et de parler le langage idéaliste de l'Esprit. Ainsi la révolution s'expliquerait parce que l'Esprit du monde serait venu s'y incarner pour le faire « changer de base ». Le philosophe sera alors tout émoussillé par la perspective de saisir, sous la révolte, dans la révolution, sur le vif, l'Esprit lui-même. On sait que le philosophe Michel Foucault s'est trouvé dans cette situation lorsqu'il a décidé d'être en quelque sorte le reporter de l'Esprit « couvrant », pour *le Corriere della sera*, en particulier, la révolution iranienne - dont on parle également beaucoup en ce moment, en

exprimant la crainte que le «printemps arabe» finisse par en être une répétition. Foucault avait parfaitement vu cette dialectique de l'immanence et de la transcendance qui vient d'être évoquée. Ainsi a-t-il écrit, par exemple, ces lignes dans *Le Monde*, daté du 11-12 mai 1979 : «*Les soulèvements appartiennent à l'histoire. Mais, d'une certaine façon, ils lui échappent. Le mouvement par lequel un homme seul, un groupe, une minorité ou un peuple entier dit : «je n'obéis plus», et jette à la face d'un pouvoir qu'il estime injuste le risque de sa vie – ce mouvement me paraît irréductible. Parce qu'aucun pouvoir n'est capable de le rendre absolument impossible (...) Et parce que l'homme qui se lève est finalement sans explication...*»¹

Foucault avait aussi parfaitement vu que dans ces moments où la révolte se découvre révolution «*la subjectivité de n'importe qui*» (Mohamed Bouazizi, par exemple) et «*pas seulement celle des grands hommes*» comme le pensait Hegel, «*s'introduit dans l'histoire et lui donne son souffle* (p. 793)». Il avait également manifesté pour cette révolution «spirituelle» une fascination qui lui a été justement reprochée au regard de la théocratie liberticide qu'elle a enfantée et qui, aujourd'hui par exemple, estime que la philosophie, les humanités et les sciences sociales (disciplines qui avaient nourri les analyses de Foucault) doivent être contrôlées, embrigadées, c'est-à-dire simplement éliminées.

On se gardera donc de trop comprendre trop vite ce que signifie cette «révolution arabe». Il est toutefois d'ores et déjà permis d'en tirer une leçon et de manifester un espoir. La leçon est celle que devraient tirer ceux qui, doctement, ont toujours expliqué que l'Islam était incompatible avec les valeurs de la modernité que sont la démocratie, les libertés individuelles, l'émancipation de tous et de toutes... Outre qu'ils ont toujours oublié, disant cela, que près de la moitié des populations musulmanes vit dans des pays à système démocratiques (sans doute parce qu'ils ne sont pas arabes et ne sont pas situés au Moyen-Orient), les événements du «printemps arabe», d'ores et déjà ont délivré un message très simple : l'exigence démocratique est universelle, elle n'est l'émanation d'aucune culture en particulier et aucune culture ou religion ne lui est, par essence, étrangère.

L'espoir est celui qu'a exprimé l'actuel Président de la République turque Abdullah Gul dans un article publié par le *New York Times* (daté du 21 avril 2011). Celui de voir les acteurs engagés dans le processus de paix indéfiniment différé entre Israël et la Palestine prendre toute la mesure du «changement de base» en train de s'effectuer avec la «révolution arabe», pour avancer de manière décidée et soutenue enfin vers une paix qui ne peut prendre d'autre visage que celui d'une «*Palestine viable et digne à côté d'Israël*». C'est le monde entier qui s'en trouverait transformé, et en profondeur, en devenant ainsi certainement plus juste. Ce n'est pas seulement en astronomie que le mouvement de se retourner sur son axe pour s'offrir à la lumière de la justice s'appelle une révolution.

¹ Ce texte, «Inutile de se soulever?», est repris dans Michel Foucault, *Dits et Ecrits II*, 1976-1988, Paris, Gallimard, 2001 ; pp. 790-794. Cette citation se trouve p. 791.

COMPRENDRE LES SOULEVEMENTS EN AFRIQUE DU NORD

Akram Belkaïd

Ecrivain et journaliste algérien, Akram Belkaïd est spécialiste du monde arabe. Auteur de plusieurs ouvrages, en 2011, il a publié «Etre arabe aujourd'hui», une analyse des printemps arabes.

SUMMARY

By denying the theory immediately adopted by many commentators and Western diplomats of the inevitable dichotomy between authoritarian regimes and Islamic abuses at work in North Africa, Belkaid Akram offers a detailed analysis of uprisings which began in December 2010 in Tunisia. It is the total lack of recognition of people's dignity, among the poor but also among elites, which led the Tunisian people to defy the regime of Ben Ali. This recognition of dignity is to be included in a broader claim that the author calls the "right to rights" and that incorporates a wide range of existing legal mechanisms, and yet is constantly violated. Marginalized in economic and social development despite official discourse embellishing the reality, Egyptians and Tunisians have expressed their despair, particularly through their youth. The role of the youth, during the demonstrations, both on the internet and in the streets, must be remembered by the new ruling authorities as a challenge that can be addressed with appropriate social and youth development policies.

Une «*surprise stratégique*», c'est ainsi que nombre de politologues occidentaux ont qualifié le mouvement de révoltes que connaît l'Afrique du Nord depuis décembre 2010. Il faut reconnaître que rien ne semblait annoncer les soulèvements des peuples tunisien, égyptien et encore moins libyen. Dans l'analyse habituelle concernant cette région, une même dichotomie revenait sans cesse opposant régimes autoritaires, pour ne pas dire dictatoriaux, à des courants islamistes plus ou moins tolérés mais tous suspectés de vouloir user de la force ou des urnes pour prendre le pouvoir et le confisquer. Entre ces deux acteurs, il ne semblait pas y avoir de place pour une alternance politique qui ouvrirait la voie à une troisième force plus démocratique. Du coup, la zone entière était marquée du sceau de l'immobilisme et c'est avec un fatalisme empreint de cynisme que maints experts commentaient une situation jugée immuable. Pour les chancelleries occidentales, très influentes au Maghreb mais aussi en Libye et en Egypte, le statu quo était d'ailleurs préférable à toute velléité d'ouverture démocratique. En effet, cette dernière paraissait hasardeuse car pouvant déboucher sur la prise de pouvoir des islamistes ou sur des troubles sanglants comparables à ce que l'Algérie avait vécu dans les années 1990 après l'annulation des élections législatives de décembre 1991 où l'ex Front islamique du salut (FIS) était arrivé en tête des suffrages.

Mais ce schéma figé a été remis en cause le jour où un jeune vendeur ambulant tunisien nommé Mohamed Bouazizi a décidé de mettre fin à sa vie en s'immolant par le feu pour protester contre les brutalités policières dont il était l'objet dans la petite ville de Sidi Bouzid. On connaît la suite. Dès l'annonce de cet acte, des milliers de Tunisiennes et de Tunisiens investissaient la rue pour manifester leur colère et leur détestation du régime en place. De leur côté, les réseaux sociaux sur internet relayaient les mots d'ordre de mobilisation et les informations du terrain, notamment la violence de la répression policière. C'est grâce à la toile électronique que diverses revendications ont pu circuler, exigeant entre autre une libéralisation de la vie politique et la fin de l'emprise de l'appareil sécuritaire sur la vie quotidienne. A cela se sont ajoutées les multiples dénonciations de l'affairisme de la belle-famille du président Ben Ali symbolisé par la toute puissance des frères et cousins de son épouse Leila Trabelsi. On connaît la suite de cette effervescence. Le 14 janvier 2011, le président Ben Ali a pris la fuite en compagnie de quelques proches tandis que la révolu-

tion tunisienne s'étendait comme un feu de prairie aux quatre coins du monde arabe avec, pour conséquence immédiate, la chute du président égyptien Hosni Moubarak.

UN MOUVEMENT POSTCOLONIAL POUR LA DIGNITÉ

Plusieurs raisons expliquent le soulèvement des peuples d'Afrique du Nord. L'une d'elles est résumée par le mot arabe «Karama» qui signifie dignité. Oppressés, privés de liberté d'expression, constamment humiliés par des forces de sécurité omniprésentes, les Tunisiens comme les Egyptiens se sont d'abord soulevés pour revendiquer leur droit à la dignité et leur volonté d'être considérés comme de véritables citoyens ayant leur mot à dire dans la gestion des affaires de leur pays. C'est pour cela que l'acte de désespoir de Mohamed Bouazizi a tellement eu d'impact en Tunisie et dans le reste du monde arabe. Certes, il s'agissait d'une ultime protestation contre des vexations quotidiennes que lui infligeaient des policiers en le mettant à l'amende et en lui confisquant sa marchandise. Mais les Tunisiens y ont vu l'unique alternative du démuné contre le puissant et la preuve de l'implacable volonté du système de les réduire à des sujets sans fierté ni dignité.

Cette revendication de dignité était partagée par toutes les classes sociales. Aux vexations subies par les plus humbles correspondaient les humiliations ressenties par les élites. Qu'elles soient intellectuelles, artistiques ou économiques, ces dernières étaient forcées de courber l'échine devant des pouvoirs ne supportant aucune critique, fut-elle constructive ou modérée, et exigeant une allégeance de tous les instants. Médecins, architectes, ingénieurs ou autres cadres étaient ainsi obligés d'adhérer au parti du pouvoir pour espérer un poste ou une promotion. D'autres se voyaient obligés de multiplier les louanges au président et de se transformer, par la force des choses, en courtisans dont la valeur ne résidait non pas dans la qualité de leur travail ou de leur savoir mais dans leur capacité à maîtriser l'art de la flagornerie. En ce sens, le sacrifice de Mohamed Bouazizi a donné mauvaise conscience aux élites tunisiennes mais aussi maghrébines. Il leur a démontré que tout être humain avait sa dignité et que cette dernière ne pouvait être bafouée en permanence. Il a été le catalyseur d'une colère qui grondait depuis plusieurs années mais dont on pensait qu'elle serait toujours canalisée et maîtrisée par les pouvoirs en place.

Une autre raison, tout aussi importante, concerne l'aspiration des peuples d'Afrique du Nord à vivre libres et à pouvoir décider de leur destin. En cela, on peut affirmer que ces soulèvements participent d'un mouvement postcolonial dont l'essence même est de signifier aux pouvoirs qui se sont installés juste après les indépendances que l'heure

du pluralisme a enfin sonné. La peur de la division et de la guerre civile, la nécessité d'édifier des Etats modernes et de gommer l'héritage du colonialisme ont toujours justifié l'unanimité politique et la prééminence des partis au pouvoir, souvent héritiers des luttes pour l'indépendance. Mais plus de cinquante ans après le retrait des puissances coloniales d'Afrique du Nord, les peuples s'estiment désormais capables de participer au jeu politique et refusent qu'une minorité concentre tous les pouvoirs politiques et économiques. Cette mutation est très perceptible en Tunisie où la chute de Ben Ali a favorisé l'émergence d'une soixantaine de partis politiques dans un contexte marqué par la libération de la parole et la multiplication d'initiatives citoyennes.

Bien entendu, rien ne permet d'affirmer que les soulèvements qui ont eu lieu ou ceux qui sont en cours vont déboucher sur la mise en place de régimes démocratiques. A l'image du «printemps des peuples» européens de 1848, des retours en arrière sont possibles tout comme des dérives autoritaristes. Mais il n'en demeure pas moins que c'est une nouvelle étape dans laquelle s'engagent désormais les pays d'Afrique du Nord. Une étape qui exigera des pouvoirs en place des réformes politiques profondes dédiées à assurer un pluralisme réel tandis que la question du respect de la dignité des femmes et des hommes demeurera fondamentale.

LA REVENDICATION DU «DROIT AUX DROITS»

L'exigence de dignité telle que décrite dans ce qui précède relève d'une aspiration plus large des peuples d'Afrique du Nord. Ce serait faire fausse route que d'écrire qu'il s'agit, comme on peut le lire notamment en Occident, uniquement d'une demande de démocratie voire de laïcité, un concept qui n'est pas toujours bien appréhendé en terre musulmane. Décrire les mutations en cours sous cet angle est donc sommaire car les motivations des manifestants qui ont pris d'assaut l'avenue Bourguiba à Tunis ou la place Tahrir au Caire ont rarement porté sur ces thèmes, du moins pas de manière élaborée. Par contre, ce qui est évident, c'est que les Tunisiens comme les Egyptiens tout comme d'autres peuples arabes revendiquent ce que l'on pourrait résumer par le «droit aux droits» fondamentaux. Parmi ces derniers, on peut citer, le droit de choisir ses dirigeants, le droit à la libre expression, le droit à la santé, le droit à l'enseignement, le droit à la propriété et le droit au travail. On peut, selon les cas, ajouter tel ou tel autre point comme par exemple le droit à la libre pratique de sa religion et même le droit à la libre circulation.

L'une des caractéristiques majeures des systèmes Ben Ali et Moubarak, que l'on retrouve d'ailleurs dans la majorité des pays d'Afrique du Nord et du monde arabe, concerne le

fait qu'ils violaient les règles qu'ils avaient eux-mêmes mis en place. Dans ce qui a porté les peuples d'Afrique du Nord dans leur désir de changement, ce n'est pas tant le souhait de voir de nouvelles lois être adoptées que le simple respect de celles qui existaient déjà. Quand le jeune Bouazizi s'immole par le feu, il proteste contre les brimades qu'il subit de la part des policiers mais il dénonce aussi le fait qu'on l'empêche de travailler et de nourrir sa famille alors qu'il s'agit d'un droit que lui garantissait l'Etat tunisien. Cela vaut aussi pour nombre d'élites économiques tunisiennes ou égyptiennes qui ont été dépossédées de leurs avoirs par des clans proches du pouvoir. Cela démontre que le droit à la propriété, droit qui fonde nombre de contrats sociaux modernes, n'était pas respecté.

Evoker cette aspiration du «droit aux droits» permet d'éviter les sempiternelles discussions à propos de la capacité de certains pays à s'adapter ou non à la démocratie. Cela permet aussi de rendre caduc cet argument souvent entendu dans la bouche des dirigeants des pays du Sud – et de leurs clientèles – selon lequel la démocratie occidentale n'est pas exportable et applicable à d'autres régions du monde. En réalité, il ne s'agit pas de cela et ce faux débat permet d'éviter les questions essentielles. De fait, la véritable question qui doit être posée est la suivante : est-ce que le système politique mis en place permet, quelle que soit sa nature, d'assurer les droits fondamentaux qui viennent d'être cités ? C'est à l'aune de cette interrogation que les pays arabes mais aussi ceux d'Afrique et d'ailleurs doivent être jugés.

LES EFFETS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Les soulèvements en Afrique du Nord ont aussi témoigné du ras-le-bol et du désespoir d'une partie de la population qui s'estimait marginalisée et même délibérément sacrifiée. Cela contrastait avec les déclarations triomphalistes des gouvernements en place à propos de la bonne tenue de leurs économies respectives. Aux statistiques brillantes, notamment en matière de progression du Produit intérieur brut (PIB), s'opposait la réalité du terrain. Il y a ainsi un décalage manifeste entre les relativement bonnes performances macro-économiques affichées par l'Afrique du Nord (les taux de croissance y ont frôlé en moyenne les 3% en 2010 malgré la crise internationale) et une réalité sociale des plus inquiétantes. C'est ce qu'a montré à l'automne 2010, le rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) où les pays d'Afrique du Nord sont très mal classés (Sur 169 pays concernés, la Tunisie est 81°, l'Algérie 84°, l'Égypte 101° et le Maroc 114°). Cela signifie que la redistribution ne fonctionnait pas et que les fractures sociales dans ces pays se sont aggravées alors que ces sociétés sont très attachées aux principes de l'égalité et de la solidarité. Dès lors, les soulèvements de

l'hiver 2010 étaient inévitables d'autant que les pays concernés connaissaient d'importants mouvements de grèves notamment dans les bassins miniers en Tunisie et les entreprises possédées par l'armée en Egypte. Notons au passage que cela faisait plusieurs années que les classements annuels du PNUD mettaient en exergue une dégradation des conditions sociales en Afrique du Nord. Mais au lieu d'en prendre acte, nombre d'observateurs internationaux préféraient se concentrer exclusivement sur les données macro-économiques (croissance du PIB, inflation, niveau des déficits budgétaires, etc.). Une fixation qui mérite aujourd'hui d'être questionnée notamment dans le cadre de la redéfinition de la mesure des performances socio-économiques d'un pays.

Sur un autre plan, on peut aussi relever que l'Afrique du Nord a connu début 2011 le point extrême des contradictions entre bonnes performances macro-économiques et manque de libertés politiques. Dans un contexte où les libertés individuelles sont limitées et où l'appareil sécuritaire bride la libre expression et les initiatives, il ne faut pas s'étonner que la sphère économique finisse par être pénalisée. C'est ce qui s'est passé en Tunisie et en Egypte où les milieux d'affaires ont plus ou moins soutenus les soulèvements dans la mesure où ils n'en pouvaient plus d'être les victimes d'actes de prédation de la part de clans liés au pouvoir. Le cas tunisien parle de lui-même. Compter sur le fait qu'une bonne situation économique finira tôt ou tard par amener la démocratie n'est rien d'autre qu'un pari hasardeux. Bien au contraire, au cours des dernières années, nombre d'entrepreneurs tunisiens ont préféré quitter leur pays et transférer leurs avoirs financiers – par crainte de les perdre – plutôt que d'investir et de créer des emplois. Cette stratégie de défense a aggravé les tensions sociales lesquelles se sont libérées durant la révolution.

UNE JEUNESSE MOBILISÉE

Ce que nous apprennent aussi les soulèvements en Afrique du Nord, c'est qu'il y existe un problème majeur avec la jeunesse. Dans cette région, les 18-35 ans correspondent en moyenne à plus de la moitié de la population quand il ne s'agit pas des deux tiers. Nombre de ces jeunes souffrent d'un manque total de perspectives qu'il s'agisse de leur place dans la société, de leur avenir professionnel ou, tout simplement de leur vie privée (sans travail et sans logement, il leur est difficile de se marier). Cette réalité explique que nombre d'entre eux aient décidé de tenter l'aventure du départ vers l'Europe, fusse au risque de mourir noyé ou d'être interceptés en mer. Nombre de Tunisiens qui ont atteint l'île de Lampedusa bien après la chute de Ben Ali ne le disent pas autrement. Tout en étant favorables à la révolution à laquelle ils ont souvent participé, ils se justifient par le fait que leur situation

matérielle les a forcés à partir et qu'ils ne pouvaient attendre que leur pays profite des fruits de sa libération.

Cette jeunesse qui veut un avenir meilleur a beaucoup contribué au soulèvement des peuples d'Afrique du Nord. Elle a été en pointe dans les manifestations face aux forces de sécurité tout comme elle a animé le mouvement de protestation sur internet via notamment le réseau Facebook et la blogosphère. Par son courage et son dévouement, elle a fait tomber le mur de la peur qui corsetait jusque-là les sociétés d'Afrique du Nord. Mais son impatience, ses exigences d'une vie meilleure sont désormais une contrainte pour les régimes qui mènent les transitions démocratiques. A charge pour ses derniers de lui offrir des perspectives et, surtout, de la convaincre de s'investir dans le champ politique. Car les enjeux sont énormes. Selon plusieurs projections, les pays d'Afrique du Nord devront créer près de 25 millions d'emplois d'ici 2030. Ce défi ne pourra pas être surmonté sans une implication de toutes les forces vives des pays concernés. Un grand pas a été franchi avec la chute des anciens régimes mais l'essai doit être transformé grâce à la libération des énergies, l'urgence étant que la jeunesse de la région ait de réelles perspectives.

RETHINKING THE NORTH AFRICAN UPRISINGS¹

Dr. Mehari Taddele Maru

Dr. Mehari Taddele Maru is the Head of African Conflict Prevention Programme at the Institute for Security Studies (ISS). A former fellow at Harvard University, he holds a Doctorate of Legal Sciences (DSL) from J.L. Giessen University, a MPA from Harvard University, an MSc from the University of Oxford and a LLB from Addis Ababa University. Prior to joining the ISS, he was the Programme Coordinator for Migration at African Union. Dr. Mehari served as a Legal Expert at the African Union and as the Director of Office for University Reform at Addis Ababa University.

¹ This is a brief summary of a presentation made to the AU joint Plenary Session of the Peace and Security Council and the Permanent Representatives Committee on 11 July 2011 in Addis Ababa, Ethiopia.

RÉSUMÉ

Un après les soulèvements qui ont surpris le monde entier, le Dr Mehari Taddele Maru, tente de dresser un bilan et d'évaluer les conséquences et l'impact de ces révoltes sur l'Afrique. Dans cet article, il propose une réflexion novatrice sur les révoltes en Afrique du Nord à travers le prisme du cadre juridique de l'Union africaine eu égard aux notions de constitutionnalité et de démocratie. Il cherche essentiellement à répondre à trois questions majeures : les événements en Afrique du Nord constituent-ils des révolutions? Quelles similitudes et quelles différences présentent-ils? Et enfin, quelles sont les conséquences de ces révoltes sur le cadre normatif de l'UA et pour la communauté internationale ? L'idée principale de cet article est qu'il n'y a pas de contradiction entre le cadre juridique de l'UA et les aspirations légitimes des peuples que se soulèvent pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

After a year of the North African uprisings that took every body by surprise, it is time to undertake a 'reality check' in terms of what we believe the causes to be, the anticipated consequences, and what the future holds for the countries affected and the remaining African continent.

This paper examines the events in the North African countries that led to the changes of leaders in Tunisia, Egypt, and the current situation in Libya. In doing so, the paper analyses the current events in North Africa vis-à-vis the African Union (AU) normative frameworks related to constitutionalism and democracy. In this regard, the foremost AU instruments are: the African Charter on Democracy, Elections, and Governance¹ and the Lomé Declaration of July 2000 on the Framework for an OAU Response to Unconstitutional Changes of Government (the Lomé Declaration).² Here there are three important questions: do these events in North Africa constitute revolutions? What are their similarities and differences? And what are their implications for the above-mentioned AU policies, the AU itself and other institutions of governance, foreign policies of major powers and the international aid community? And most importantly, how could the AU place itself as a promoter of democracy in the middle of these and similar uprisings in the future?

Keeping these questions in mind, what follows is not a definitive answer, but rather a discursive point of view based on history, law and the current collective practices of countries and general public opinion. The main argument of this paper is that there is no tension between events in North Africa and the AU normative frameworks. On the contrary, the author is of the strong opinion that the spirit of the law of the AU normative frameworks support public demands for asserting the general will of the people. Thus, AU should be at forefront in support of demands for democracy and delivery of better state services.

The legislative intention of the Lomé Declaration does not apply to revolutions necessitated by the prevailing unconstitutional governance of a country. As far as public protests enjoy massive popular support and meet what the author terms 'the credibility test', then the protests remain within the rights of people, and people have the right to participate in a revolution. The credibility test needs to fulfil three conditions (Systemic violations of substantive rights by a government, Violation of trust of the people by a government

¹ African Charter on Democracy, Elections, and Governance, Assembly/ AU / Dec.147(VIII). The African Charter on Democracy, Elections, and Governance is yet to enter into effect. Unofficial data indicates that so far it has been ratified by 12 countries, short of three ratifications for it to enter into effect. The top officials of the AU Commission believe that the many member states will deposit their ratification in the next six months. The core provisions of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance are a consolidation of well-known international standards related to elections, democracy and good governance.

² OAU Assembly of Heads of State and Government, Lomé Declaration of July 2000 on the Framework for an OAU Response to Unconstitutional Changes of Government (AHG/Decl.5 (XXXVI)).

through deception or manipulation; and the Absence of constitutional mechanisms of redress and the impossibility of removing such a government through constitutional means) as assessed by the population directly affected and the wider opinion of the international community as observed by the UN, the AU, the EU and other governance institutions. When these conditions are prevalent, the people have the right to change the government constitutionally if possible and extra-constitutionally—through revolution if necessary.

In the exercise of political power, people, as the principal, are the bearers of power, and the state is an agent. The state as agent exercises power by delegation. When the agent misuses or abuses this delegated power, the people have the right to revoke the delegation/agency. In a very precise formulation; when a minority in number usurps majority power and imposes their interest on the majority in number, it becomes unconstitutional change and regime. A system that supports majority in number to stay as minority in power always faces revolutionary uprisings. In a simple manner, when such revocation of power happens by popular protest, it constitutes a revolution. During revolution, people take state power (legislative, adjudicatory and executive power) back to their hands for a brief time of transition. In short, revolution is a transformer of the latent power of the people to active exercise of state power. During revolution, excessive measures are taken due to the absence of separation of power. This endanger constitutionalism that limits the majority power on minority rights. During these times, the AU could assist these countries facing revolts to ensure democratic constitutionalism: a rule by majority in number that also respects the rights of those minority in number. Indeed it is my opinion that as stipulated in the Constitutive Act and other policies of the AU including the African Charter on Democracy, Elections, and Governance, the AU needs to urge its member states to enable their populations to express their concerns and their legitimate aspiration for better governance and performance.

Noting that the most challenging days of the North African countries still lay ahead, the paper concludes by recommending a more robust engagement of the AU and its various organs with the current transitional arrangements in the North African countries and those that may face similar uprisings in the future. Such engagement needs to be guided by the various AU human rights treaties and the provisions of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance as well as the Lomé Declaration.

Five major points that are raised and discussed in detail below, 1) revolution is considered as the birth right of people to change their government when other amicable peaceful and constitutional means of replacing that government are unavailable for some reason; 2) that revolution is an extra-constitutional (as opposed to unconstitutional) legitimate

means of replacing an unconstitutional government; 3) that the object and purpose of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance and that of the Lomé Declaration are mainly the promotion of democratic constitutional governance; 4) that the popular protests in North Africa (particularly in Tunisia and Egypt) fulfil most of the basic elements of a revolution; and 5) therefore, these popular protests are not only compatible but also are within the spirit of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance and the Lomé Declaration. To make my points clearer, I will make use of well-known historical facts about revolutions in the World.

Similar beginnings, differing outcomes

The North African popular uprisings remain striking for both their origins and outcomes. Ben Ali, former president of Tunisia fled the country. Hosni Mubarak of Egypt had to leave office after three weeks of defying internal and external calls for his resignation. Muammer Qaddafi was barbarically killed after a civil war facing formidable political attacks from the international community particularly the UN Security Council and the interminable airstrikes by the North Atlantic Treaty Organization (NATO). The Tunisian protest started with the self-immolation of an impoverished street vendor Mohamed Bouazizi who had lost hope due to the rampant corruption in his country. Inspired by the Tunisian uprising, popular protests in Egypt and Libya have led to a historical public awakening of the populations in these and other countries, particularly among the youth.

There were three peculiar sources of strength for the revolutionaries: the youthfulness of the overwhelming majority of the protestors; their numbers were too large to be controlled or intimidated; and their composition was from all walks of life which made it very difficult to divide and rule. The young ages of the revolutionaries generated the determination and daring to seek change with the hope that such change would be for the better. The sheer numbers of demonstrators exuded fearlessness and perseverance among the populace, while it induced fear and caused rifts among the leadership of the various besieged governments on how to respond to the protestors. Government forces, including the respective military establishments tried to disassociate themselves or defect from their political leadership when faced with such determined, large, widespread protests that were very difficult to control through the use of brute force.

The North African revolutions revealed that the presence of conditions for popular protest is not sufficient. The drivers of change—the revolutionaries, media outlets and social networks, played a more important role than the material or social circumstances that may warrant revolution. An overlapping consciousness among various sectors of a society and

increased awareness and belief that citizens can chart their country's destiny, determine the ultimate success of a revolution.³ In this regard, the key issue is what may be termed 'the Coordination Capabilities'. For a revolution to succeed, popular protests seeking change of regime is not sufficient. The ruling regime including various government bodies such as the army, security and the police and those benefiting from the regime need to believe that sustaining the regime is no more desirable or possible. When contradiction within the regime leaders and forces debilitates the government coordination and response capacity, revolution succeeds in changing the regime. In short, for a revolution to succeed, the majority people at lower floor need to be supported tacitly or openly by some members of the minority in power in the upper floor.

The space for coordination among the protestors plays a vital role for mobilization and concerted action against the government, for a revolution to topple the regime. The revolutions in North Africa were without any clear and individual leader of the traditional types of revolution due to the risks involved in leading such revolutions. For protestors, the challenge relates to mobilization of politically fragmented groups through coordination. The absence of social platforms makes coordination very difficult and risky. In Libya, lack of social and other organizations limited the mobilization of popular protests. Tribal links offered the trust needed for social mobilization.⁴ Government's failure to detect and analyse coordination among protestors, and its weakness in coordinating an effective response increased the likelihood of revolution. Similarly, and perhaps more importantly, protests turn into revolution only if the government is unable to coordinate its different arms to effectively respond to the protests. Only a government that lacks the capabilities to coordinate fails to effectively respond to protests.

In a nutshell, protests turn into revolution when a government is unable or unwilling to satisfy or subdue such protests. Government weakness could be either due to fear of security forces being implicated in the anti-revolutionary camp or when there are serious divisions within the elite that control the government. This coordination incapability becomes pronounced particularly when the military refuses to cooperate with the government. The lack of coordination within the government significantly increased the chances for the success of the revolutions in Tunisia and Egypt. As shown in the recent election in Thailand, the victory of the Red-shirts implies that they had the popular support they needed to engage in revolution. Nevertheless, due to the capacity of the government to

3 Paul, Hanson (2009) *Contesting the French Revolution*, Blackwell Publishing, ISBN NO 9781405160834; William Doyle (2001) *the French Revolution: A very short introduction*, Oxford University Press, ISBN 0192853961.

4 *Foreign Affairs*, Volume 90, No. 3, Pp 2-7.

coordinate its security forces, the Red-shirts protests were disrupted and the government was able to sustain itself for some time.

The role of the military critical for a revolution

The role of the military establishments in both Tunisia and Egypt was critical, but with a varying degree of involvement. In the case of Tunisia, the military did not play an active role due to its lack of ambition and historical culture of leading the country. In contrast, the Egyptian army remains ambitious and may have the will to continue its leadership privileges in the country. Despite the rhetoric of the military council in Egypt and the National Transitional Council (NTC), there are serious undercurrents and mistrust among political actors. Concerns relate to the commitment of those caretaker governments in successfully carrying out genuine reforms towards democracy. In Libya and Egypt, as far as the popular demands remain ignored, protests of various kinds may continue. The recent and deadly protests in Egypt, and public clashes between the militias that overthrow Qaddafi's regime and the NTC indicate this mistrust between the public and the caretaker governments. Consequently, the outcomes of these protests in terms of democratization remain uncertain.

Variety of methods of protests, Diversity in aftermaths

The departure of Ben Ali and Mubarak initially created a short-lived euphoria and hope for change. A successful transition requires fulfilling the following four basic elements: 1) democratic election for determination of the will of the people, 2) consensus on areas of constitutional reform, 3) the absence of hegemonic dominant internal political or religious entity, and 4) the absence of overriding imposition from external forces on the course of the transition. Egypt still faces serious challenges regarding the democratization process. Uncertain about the type of government to come, deep distrust, fragmentation and sporadic protests are increasingly becoming the hallmark of the transitional process in Egypt. The elections in Egypt may result in a marriage of convenience of the Military and the Muslim Brotherhood and as a result Egypt may not see a total regime change. However, compared to Egypt, Tunisia seems to be enjoying a relatively peaceful transition and a total change of regime has already happened. Indeed, in Tunisia too, the government of Ennahda is a coalition of political parties. While the Tunisian coalition displays

the basic standards necessary for democratic transition, the Egyptian fails in the last three elements required for a successful transition.

The case of Libya is currently much more complex than that of Tunisia and Egypt. Such complexity is due to various factors. Partly, the reason why Libya is different and complex has to do with the location of the popular protests. Unlike the cases in Tunisia and Egypt where the majority of protests happened in their respective capital cities—Tunis and Cairo; Libya's capital, Tripoli did not first host popular protest in the same way as Benghazi, where the protest turned into an armed insurrection. Several months after the control of Tripoli, NTC has to struggle to ensure government control of the militia. It is to be recalled that NTC was unable to establish a cabinet for a long time. Signifying the internal political dynamic of the NTC, as time goes, this dynamics may increase divisions among the political and tribal groups that constitute the NTC. Consequently, to fulfil the above four basic elements of democratic transition, NTC has to enjoy more popular support among the tribes without geographic limitation through coalitions.

The AU and the Uprisings: A chance to become the driver of change in Africa

The Lomé Declaration

From the cumulative reading of Lomé Declaration and the above-mentioned AU instruments, one can understand that there are two forms of unconstitutional changes of government: unconstitutional replacement and emplacement of constitutional government. Replacement is an illegal accession to power and it includes, coup d'état, mercenary intervention and rebel insurgency. Emplacement refers to illegal retention of power. Emplacement in turn may constitute emplacement of oneself, implantation of someone else. Tampering with constitutions and unconstitutional extension of term of office constitutes abuse of prerogative power.

In the case of Tunisia, the transitional government was formed based on the constitution notwithstanding some confusion at the beginning when the then Prime Minister hastily declared himself president. On the contrary, as I discussed elsewhere in detail, the Egyptian transfer of power to a Military Council harbours some elements of unconstitutional change of government. The transfer of power from Mubarak to the Military Council arranged by the elites and under the pressure of dominant powers violates existing succession of power. The Vice-president or the Speaker of the Parliament in his absence should have been the custodian of power during the transition. Such extension of term of office is

constitutional only when amendment is done through national consensus, if possible and by referendum— when necessary. As provided under Article 3 (10), the legislative intention of the Lomé Declaration is to do away with such replacement and emplacement of government. For this reason, these instruments stipulate for strict sanction regime and punishment on the authors and governments carrying out unconstitutional changes of government.

The OAU Convention on Mercenarism

Mercenarism, both in the AU and UN conventions, is considered as a crime against peace and security. It defeats the will of the people, the sovereignty of a state, and the right of self-determination of the people of a given country. When foreigners engage directly or indirectly in conflicts on the African continent, such intervention is considered as a subversion of the will of the people. Thus, in effect, mercenary intervention is the antithesis of proper revolutionary and constitutional changes of government.

Both the Qaddafi and the NTC employed foreigners in their military operations.⁵ Several media reports, particularly newspapers in Niger, Chad, Sudan, Nigeria, Guinea, Angola, Mali, Liberia, Mozambique, and Ghana, either carried adverts for mercenaries (2500 USD per day) or referred to the involvement of their nationals in the armed conflict. Many, including Reuters and Al-Jazeera, reported that more than 2000 African, Arab and East European mercenaries, including 500 Polisario mercenaries, were fighting on the side of the Qaddafi government. In fact, Qaddafi's government admitted the presence of non-Libyan soldiers in the Army. However, Qaddafi's government defended such involvement as legal and a long-term practice under Libyan Law. In a Libyan Government report submitted to the UN Human Rights Council, the Qaddafi government admitted that there were more than 200 foreigners in the army drawn from 'friendly and brotherly countries' such as Egypt, Tunisia, Sudan, Chad, Mali and Niger, among others.⁶ The NTC and western governments deny the presence of mercenaries in Libya. However, according to some reports, private military companies from Latin America and Middle Eastern countries have been engaged in the armed conflict, servicing both sides of the civil war. Similarly, several media reports indicated the involvement of hundreds of mercenaries from the UK, the US, France and some Arab countries, fighting on the side of the NTC. Al Jazeera video footage of a US war plane that crashed in the Benghazi area and the UK

5 For detail see the following: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/africaandindianocean/libya/8349414/African-mercenaries-in-Libya-nervously-await-their-fate.html>
<http://www.hudson-ny.org/2008/african-mercenaries-libya-21>

6 The Response of the Great Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to Charges of Human Rights Violations under the Human Rights Council Resolution A/HRC/5-15/L.1, 25 February 2011.

Foreign Secretary's confirmation of UK military involvement in the armed conflict tend to confirm such reports.⁷

As per the AU Normative Framework; particularly the Lomé Declaration the armed nature of the NTC and the involvement of mercenaries in this civil war makes the change unconstitutional.⁸ Indeed, a more fundamental question to this argument could be: was there constitutional government in the first place to talk about unconstitutional change of government? The answer is to apply the credibility test that I charted out in the first part of this paper.

The North African uprisings offered a rare chance for the AU to assert its mandate of promoting democracy in the continent. Caught by surprise, the AU as all the other institutions of regional and global governance responded in an incoherent manner. In its usual sluggish style, the AU has also responded by calling an end to disproportional use of violence by the government and supported the legitimate rights of protestors.⁹ Given the history and posture of the Qaddafi regime in the wake of the uprisings in Benghazi and the possibility of mass killings, it was perfectly understandable for the international community, and through UNSC resolutions, to decide to intervene to protect civilians from Qaddafi's excessive use of power.

In an interesting convergence of positions, the AU, like the League of Arab States, also supported these resolutions directly and through African members in the UNSC. However, the discrepancies in the interpretation and differences in implementation of the UNSC resolutions propelled divergence in stands with regard to the desired end state in Libya. While NATO sought a Libya without Qaddafi, AU pursued an inclusive democratic transformation process in Libya regardless of personalities. This position was elaborated in AU Roadmap for Libya. The AU Roadmap while it was the only political map on the table, the UNSC and the international community including NATO effectively ignored it. In March, 2011, as part of the AU Roadmap, when the African Union (AU) High-Level ad hoc Committee on Libya requested authorization to fly to Libya, it was barred by NATO.¹⁰ Recognizing that oil resource of Libya will undoubtedly attracted many internal and external forces in this conflict, the AU 2011 Summit expressed its

7 Julian Borger and Martin Chulov, Al Jazeera Footage Captures Western intelligence agents directing Libyan rebels, *The Guardian* UK, 31 May 2011. Samia Nakhoul, Reuters, 6 September 2011. <http://www.sott.net/articles/show/229345-Al-Jazeera-footage-captures-western-troops-on-the-ground-in-Libya>

8 See Article 3 and 4 of the Lomé Declaration.

9 AU Communique, PSC/AHG/COMM (CCXCI) 26 August 2011; Communique, Peace and Security Council, 260th Meeting, Addis Ababa, Ethiopia, 16 February 2011, PSC/PR/COMM.(CCLX); Communique, Peace and Security Council, 265th Meeting, Addis Ababa, 10 March 2011. PSC/PR/COMM.2(CCLXV)

10 Report of the Chairperson of the AU Commission on the Activities of the AU High Level Ad Hoc Committee on the Situation in Libya, PSC 275th Meeting, Addis Ababa, Ethiopia, 26 April 2011, PRC/PR/2(CCLXXV).

concern regarding the Libyan people ownership of Libyan resources, and the need to ensure its unity and territorial integrity. The same concern was expressed by the PSC of the AU earlier.¹¹

This divergence in positions emanate from the difference in the purpose of the intervention authorized by the UNSC. The airstrikes by NATO changed from that of 'the protection of civilians' to 'the protection of rebels'. Were the 'rebel groups', the NTC members 'civilians' in the spirit of International Humanitarian Law? The purpose of the bombings went rapid metamorphosis from 'Qaddafi not a target' to 'Qaddafi as a legitimate target'. How can this be explained? Will the barbaric manner in which Qaddafi was executed ensure peace, justice and reconciliation in Libya? Did the NATO strike reduce attacks on civilians or increase death and suffering as it did in the cases of Iraq and Kosovo? Was killing Qaddafi justified by the necessity and proportionality criteria to ensure protection of civilians and civilian areas? These questions require a detailed analysis of their own. Suffice to say that former Libyan officials of Qaddafi's regime have been implicated in serious and massive violations of human rights for four decades and need to answer to these heinous crimes they committed. So the same should be done to NTC members involved in such crimes. NTC has been accused of systemic violations of human rights, including summary executions of former members of the Libyan government, arbitrary killings of civilians opposing the uprising and migrants from Sub-Saharan countries and as well as the total destruction of Sirte.

In addition to the above mentioned reservations and opposition of the AU had on the interpretation and implementation of the UNSC resolution, the change of government in Libya is considered as unconstitutional change of government. For this and the above-mentioned considerations, the recognition of the NTC not only threatened its normative framework governing unconstitutional changes of government. More importantly, such recognition would amount to an official endorsement of its own marginalization by the deliberate acts of the international actors actively supporting the NTC. In its 291st Meeting of the AU Peace and Security Council, the African Union failed to officially recognize the NTC. In a way, the decision of the AU indicates its disapproval of attitude and stance of the UNSC, and NATO. The International Community should have taken the AU more seriously and render due respect to its mandates.

While this is an apt concern for the international community to address, however, the AU should have granted a de facto recognition to work with NTC towards successful transition to democracy in Libya. Non-recognition of, and non-cooperation with, the

¹¹ Paragraph 5 of the Decision of the Assembly of the Union on the Situation in Libya, Assembly/AU/Draft/Dec.23(XVII).

NTC only added a problem to the majority of Libyans, the very situation the AU wants to avoid by implementing the roadmap. It is to be recalled that the AU stance against the far-reaching interpretation of the UN Resolutions and its opposition to the NATO bombings was not aimed at entrenching Qaddafi in power. The AU's stand emanates from the need to minimize civilian casualties, to avoid any unconstitutional change of government and respect for the territorial integrity and sovereignty of Libya. Reading between the lines of its decisions and discussions, the AU was concerned on the right of Libyans to use their own resources including oil for Libya's development. For the international community, particularly the UNSC and NATO, the application of the no-fly zone on Libya at the speed of light exposed their approach of double standards in handling African cases. For almost a year and half, the PSC of the AU has repeatedly pleaded with the UNSC to impose a no-fly zone in Somalia to protect civilians. In Somalia, more people are dying every day due to the civil war for the last 20 years and now due to the grave famine that has devastated the Horn of Africa. Compared to the case of Libya, the humanitarian catastrophe in Somalia should have taken pride of place on the UNSC agenda and NATO's readiness to partners in Africa.

In its 14 September 2011 meeting, the African Union (AU) High-Level ad hoc Committee on Libya reviewed the situation in Libya. The Communiqué of the Ad hoc Committee indicates the continuous communication between the AU Commission and the National Transitional Council (NTC). The Ad hoc Committee has expressed its pleasure in the NTC's commitment to the main requests made under the AU Roadmap on Libya, mainly the need to establish an all-inclusive transitional process and ensure the safety and security of African migrants. Ad hoc Committee has also called upon the African Union Peace and Security Council (PSC) "to encourage the NTC to spare no efforts in ensuring its effective follow-up to living up to its pledge to formally institute an all-inclusive transitional government".¹² Indeed, the Committee's approach practically constitutes de facto recognition of the NTC as the authority in Libya. The PSC followed suit and recognized NTC in 21 September 2011.¹³ Thus, the absence of institutions, weak civil discourse, tribal differences, controversial acts of the NTC as well as the heavy handed intervention and interest of the West, Libya's state structure will need to be built ab initio. Libya is in a more precarious situation than the other countries in the region for now. In this regard, the AU Roadmap still remains very relevant. The crisis in Libya is mainly a political crisis and above all requires a political solution. The AU Roadmap contains provisions for the

¹² Communiqué by the African Union (AU) High-Level ad hoc Committee on Libya met at the level of Heads of State and Government in Pretoria, South Africa, on 14 September 2011; and

¹³ Communiqué, Peace and Security Council, 294th Meeting, New York, USA, 21 September 2011, PSC/PR/COMM.(CCXCIV).

transitional period. In this regard, the need to establish an inclusive transitional process and protection of migrants remains as solid now as it was a few months ago.

On the Contagiousness of the North African Revolution

The consequences and implications of the North African uprisings on the rest of Africa will be ultimately determined by many factors, including local specific context and government's readiness to learn and adapt. Looking at the differences in the handling of the protests by the respective governments of Tunisia, Egypt and Libya, Syria and Yemen as well as Morocco and Algeria, governments under threat learn fast on how to react to popular uprisings. These differences in outcome starkly testify to the diversity of outcomes of revolutions and protests and the various governmental responses. This fact demonstrates that the universal contagiousness of the North African revolution will be determined by the contextual peculiarities of each country. Such contextual peculiarity will be dependent on the popularity current leaders enjoy, the legitimacy (pockets of legitimacy sources) government have, and above all the public belief in the possibility of regime change without resort to revolution or uprising.

Sudan, Uganda, Malawi, Morocco, Algeria, Mauritania, Burkina Faso, Senegal, Cameroon, Swaziland, Mozambique, and Djibouti faced some form of protests that were encouraged by the uprisings. Leaders in these and other African countries did react to pre-empt any chances of protest in their own country albeit the changes being cosmetic and with short-term calculations. However, all have taken some measures in proactive or reactive response to protests including establishing coalition government drawn from opposition parties, control of prices, and increase in salary and so on.

The Enduring Message: popular protests against tyranny will continue

The North African popular protests employed different methods and results, but their message remains the same. The most enduring and key message of these uprisings is that populations will revolt to end tyranny, and that governments have to enjoy widespread legitimacy or continuously face protests. The authority that governments exercise needs to emanate from the mandate entrusted to them by the people. No matter how much a dictator manipulates a governance system or intimidates the public by brute force, unforeseen circumstances may lead to a situation where the public protest reaches a point of no return. Time is of the essence at this point. Put in another way, even if uncertain about the respective future regimes, the uprisings indicate the difficulties of maintaining government by manipulation and intimidation and the need for governance by constitutionalism. More importantly, they indicate that governance by sheer force is going to

be a very risky game for politicians and leaders. Plans for manipulation and intimidation would not necessarily dictate what kind of events lead to revolution, which in turn does not give its hands to individual influences and power. The long-term trend is that tyrannical style of governance will be met with popular protests that enjoy international support.

Implications for Institutions of Regional Governance

Samuel Huntington pointed out the end of the democratic wave after his 'Third Wave of Democratization', and prescribed that some countries in Africa ought to seek stability first then democratise later.¹⁴ Both theses of Huntington seem to have been disproved by the North African revolutions. The notion that the wave of democratisation has ended has also been challenged, and the revolutions signify rather the beginning of what may be termed 'the Fourth Wave of Democratisation'. What is more, the pillars upon which stability thrives are human rights including economic and social rights and democracy.

For the African Union and its Regional Economic Communities (RECs) too, the uprisings offer an exceptional opportunity for AU to reposition itself as the driver of democracy in Africa. Even if AU's support to the uprisings clear but it was slow and inconsequential.¹⁵ The AU institutional setup needs to be more nimble and firm by avoiding unnecessary bureaucratic processes that characterize their sluggish culture of responding to events. The AU member states will not willingly and always bestow the AU the authority to exercise some of its mandates as provided under the Constitutive legal instruments. While conferring robust mandate of intervention on paper, they will always be reluctant in practice. Indeed the AU and its organs need to robustly exercise mandates that are conferred on them. In some historical instances like the North African uprisings, they need to exercise authority by creatively construing and expanding their already existing mandate. The AU normative frameworks need to be interpreted creatively to support such widespread popular protests when the causes of such protests are legitimate. Such ap-

¹⁴ Samuel Huntington (1991) *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press, Norman and London.

¹⁵ AU Communique, PSC/AHG/COMM (CCXCI) 26 August 2011; Communique, Peace and Security Council, 260th Meeting, Addis Ababa, Ethiopia, 16 February 2011, PSC/PR/COMM.(CCLX); Communique, Peace and Security Council, 265th Meeting, Addis Ababa, 10 March 2011. PSC/PR/COMM.2(CCLXV).

proach should apply to all AU organs, particularly the most active ones such as the Peace and Security Council, the AU Commission and the Assembly.

Implications for Institutions of Development Partners, Dominant Powers and Major Actors

The North African uprisings have even more serious implications on development partners and the aid community. Development partners and aid organizations (such as the UN and its agencies, the World Bank, EU and USA and their national aid agencies as well as international development organizations) need to examine their policies. Such introspective investigation would help to revise their assumptions and enable them to design new approaches.

North African countries were considered, by many development partners, as insulated from disturbances of the kind many Sub-Saharan countries are now facing. The development partners measured the performance of these countries by statistics in the development index, economic growth or doing business index. Foreign policies of major global powers such as the US, EU member states, China and Russia were also dictated by the perception that the regimes of the North African countries played pivotal roles in the fight against terrorism. The production of oil or the interests of companies in the western countries have also influenced such perception of stability.

Promoted by international and national political discourse, performance legitimacy replaced popular legitimacy. While for performance legitimacy stems from delivery of services, goods and social stability including economic growth, for popular leadership the locus of legitimacy to rule depends on the popular mandate one enjoys. Delivery was given primacy in the report of global powers and governance institutions as symbol of stability.

More than anything else, the North African revolutions have shown that the old dichotomy between freedom from hunger and freedom from fear is over. Both are priority for citizens of Africa. The old argument that dictates 'bread today, freedom tomorrow' is changed to 'both bread and freedom today'. In a way, they demand governments not only to bake more bread, but also to ensure fair distribution of that bread. The first quest is for economic development, the latter for distributive justice. However, the most important reason among many for the protests in Tunisia and Egypt and the revolt in Libya has to do more with the freedom to deliberate and decide how the bread has to be baked and distributed. They have also shown that freedom from hunger is urgent but freedom from fear and dignity are very important demands in the long-term. For many of the citizens of these countries that are affected by the uprisings, while freedom from hunger is a basic

request, freedom from fear takes a priority in their demand for change of government. As such, their request is democratic deliberation and decision. To be precise, the public protests are demands for both democracy and delivery together.

These revolutions are about dignity and freedom from fear, factors that were essential in the people's determination to seek change in or of their governments. The belief among the public that change is impossible through constitutional means led them to protest against their governments. Governments need to be responsive to the demands of the populations. Since legitimacy, like fund, dwindles over time, it needs to be replenished through better performance and regular elections and mandates from the public. For leaders the most important message is that lifetime presidency is over and constitutional terms of power are long enough to make the necessary good impact on a given society if used properly.¹⁶ The North African revolutions have also indicated the end of performance leadership and the rise of popular leadership. In order to enjoy legitimacy, a leader has to be both superb performer and highly popular. The short lesson is: popularity far exceeds performance when it comes to democratic governance.

Therefore, development partners, dominant powers and global governance institutions, should assist African leaders understand not bank their legitimacy to rule only on performing well economically. They need to encourage and pressurize all Africa leaders to seek the popular legitimacy from the public. Otherwise they will face three choices: to make substantive changes, abdicate power or to face popular protests.

Some Concluding Remarks and Recommendations

As with any right of human beings, the right to revolution in the face of repressive and irreparable government is universal, inalienable and inviolable. It is universal in the sense that every human being is born as natural bearer of the extra-constitutional right to revolution, and it is inalienable and inviolable that the right is intrinsically part of being human. The extra-constitutional nature of revolution is based on the idea that the will of the people is above any constitution, that a constitution serves as an evidence of the will of the people, that people through their action should have the right to change a government or a constitution when they feel that the set of rules, procedures and institutions somehow do not address their concerns. Revolutions are extra constitutional means of ensuring

¹⁶ Newsweek April 14, 2008: 40-41.

the will of the people and their legitimate aspirations when the people's right to change governments constitutionally is made impossible.

Recommendation with regard to Revolutions

In the circumstances described above, revolutions are actually morally required or legally permissible, and politically within the AU normative framework. Both the African Charter on Democracy, Elections, and Governance and the Lomé Declaration provide detailed blueprints for constitutionalism to avoid such revolutions, uprisings and crises. The Preamble to the Lomé Declaration and the African Charter on Democracy, Elections, and Governance point out that a peaceful, democratic and stable Africa is possible only when governments promote constitutional governance. Thus, the AU has the duty to support and assist all those demanding their governments be more democratic and respect constitutionalism. By doing so, the AU would promote the values, institutions and procedures that the African Charter on Democracy, Elections, and Governance and the Lomé Declaration and other treaties and decisions has stipulated. In this regard, the responsibilities of the AU, in particular the AU Commission, will be to ensure transitional elections have credibility by working in due time in the preparation for elections and sending verifying missions in pre, during and post-election period.¹⁷ Finally, it is important to note that the best means to avoid uprisings and revolutions is democratic constitutionalism.

Recommendation with regard to the African Charter on Democracy, Elections, and Governance

The African Charter on Democracy, Elections, and Governance and its provisions are designed for 21st Century African states. The ultimate aim of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance is to capacitate and not undermine member states of the AU in discharging their duties related to the democratic constitutionalism and human rights. By reaffirming the re-conceptualizing of the principles of the right to revolution, the African Charter on Democracy, Elections, and Governance aims to build democratic constitutionalism that ensures accountability and transparency in the management of public affairs. In order to successfully discharge these responsibilities, the African Charter on Democracy, Elections, and Governance requires State Parties (SPs) to shift their mission to entities with the prime responsibility to respect and protect the human rights of people to democratic constitutionalism. If sincerely implemented, the

¹⁷ Article 17 of the Addis Charter.

African Charter on Democracy, Elections, and Governance could serve as a tool to transform African states to democratic constitutional regimes.

Next steps with regard to the African Charter on Democracy, Elections, and Governance

While adoption of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance is a milestone by itself, without effective implementation of its provision, it remains another addition to the hundreds of AU documents. From the perspective of the implementation of the Convention of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance, there are three important stages. These are: 1) treaty popularization, 2) treaty ratification, and 3) supervision of treaty implementation.

Recommendation to RECs: A Bloc Endorsement of the Ratification of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance

African Charter on Democracy, Elections, and Governance imposes duties on the RECs to popularize, speed up ratification and supervise the implementation of the Charter.¹⁸ Approaches to the speedy ratification of the Charter should consider several entry points by categorizing the Member States of the AU. A bloc endorsement and call for ratification of the Charter by RECs would facilitate the entry of the Charter into force. Convening a special meeting of the club of democratic African countries (considered internationally) to discuss a bloc approach to ratifying the Charter would facilitate the process. This bloc approach could also be facilitated by the RECs using the existing 2008 Memorandum of Understanding between the AU and the RECs. As a means to ensure speedy ratification, popularization and closer compliance monitoring mechanism, the AU may have to assist RECs to design their own implementation frameworks. Such frameworks may spell out their individual and REC's responsibilities through procedures for resource mobilization and other activities, when a need for intervention arises due to problems related to elections or revolutions.

Conference of Democratic African Countries

As per Article 45, the AU Commission is the central body empowered to coordinate the supervision of implementation of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance including assisting the respective States Parties. In terms of the supervision

¹⁸ Article 44 (C) of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance.

of the implementation of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance, the AU Commission may need to consider developing a mechanism for follow-up such as the Conference of State Parties (CSPs). Such mechanisms may have three main components: Country Report from States Parties (SPs) on the implementation of the Addis Charter, Observations on Country Reports by the CSPs, and Consolidated Progress Report by the AU Commission.

Each SP may submit to the CSPs, the AU Commission or the African Court on Human and Peoples Rights (ACHPR) a regular annual report on the progress made in the implementation of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance. These reports from SPs could deal with the entire Charter or on rounds of a cluster of specific provisions. Observations on the Country Reports could be prepared by the AU Commission, the African Commission on Human and Peoples Rights (ACHPR) and other relevant bodies including the Economic, Social and Cultural Council of the AU (ECOSOCC) and NGOs accredited to the AU. Observations should incorporate remarks on the Country Reports, recommendations for addressing the legislative and policy shortcomings, as well as resolving any implementation inadequacies.

The Consolidated Progress Report may analyze the country reports, the observations and recommendations formulated. It could also identify areas for future focus in the implementation of the African Charter on Democracy, Elections, and Governance. This Consolidated Progress Report may also identify areas of weakness and strength of SPs and facilitate exchange of experiences, best practices and harmonization of measures, as well as identify areas of priority for capacity building and mutual assistance and cooperation. The Consolidated Progress Report could be prepared by the AU Commission, verified by the African Peer Review Mechanism (APRM) and could be validated by the RECs and CSPs. To this effect, Article 43 and Article 49 offer specific duties related to supervisory role of the AU and the AU Commission through APRM. The state parties also have the duty to submit two years report to the AU Commission, and it is the duty of the AU Commission to submit an implementation progress report to the AU Assembly of Heads of State and Government. The AU Assembly is also obliged to examine the reports and forward decisions.

The Main Recommendation: AU needs a Moratorium on Ending Norm-setting

The AU needs to introduce a Moratorium to end Norm-setting. Since its establishment, the AU has been mainly focused on policy formulation and to some extent, on norm-diffusion by way of popularization and dissemination of policies and conventions. Consequently, the AU has more than 200 well-advanced legislative and policy frameworks

on several issues including on democratic constitutional governance. These include 41 treaties and conventions of which 16 did not yet secure enter into effect due to lack of ratifications by 15 countries.¹⁹ In some conventions such as those dealing with refugees and internally displaced persons, the AU has taken a lead in the norm setting business. Currently, the most binding constraint in the AU system is the gap between the norms set in treaties and policies on the one hand, and their implementation on the other hand. It is for this reason that implementation of the existing legal and policy frameworks should take priority.

Now, after ten years of its establishment, it is high time that the AU and all its organs advance towards the norm-implementation phase of existing treaties and policies. Progress in the implementation of existing policies will ultimately determine whether the AU and its Member States will deliver their promises to the peoples of Africa. The AU conducts more than 300 meetings per annum including summits, ministerial statutory commissions, and member states expert meetings.²⁰ On average, the drafting process of a treaty costs 200,000 USD. If this amount was put for implementation of existing treaties at national and RECs level, it would have made a significant difference in Africa. The AU needs to put the majority of these resources on mechanisms of implementation of treaties and policies, and supervision. While norm-setting could be regional or global, implementation is most often local. In this regard, the role of Member States and RECs is pivotal. African states need to put their money where their mouth is.

¹⁹ List of countries which have signed, ratified/acceded to the different treaties of the AU, 2010, available from <http://www.au.int/en/treaties/status> (accessed on 10 July 2011).

²⁰ The Audit of the African Union, Pp 65, Para 183.

ACHIEVING POLITICAL TRANSITION IN AFRICA

RÉUSSIR LA TRANSITION POLITIQUE EN AFRIQUE

Jean-Godefroi Bidima

“Dépasser” l’Apartheid et construire une société
multiraciale

Issaka K. Souaré

Between acceptable and unacceptable foreign
interventions in Africa

Chrysantus Ayangafac

The African Union and good Governance in
Africa

«DÉPASSER» L'APARTHEID ET CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ MULTIRACIALE

Jean-Godefroy Bidima

Professeur titulaire, Détenteur de la Chaire Yvonne Arnould, Tulane University
(New Orleans, Louisiana, USA)

Chercheur (2011/2012), Institut d'études avancées (IEA) de Nantes-France
Lauréat (2011/2012), EURIAS (European Institutes for Advanced Studies)

SUMMARY

A society constructs itself only through the process of continuous reflection. A war, for example, gives it one way to heal its wounds and prevent future crises by signing peace treaties. Starvation leads it to examine its channels of solidarity; an epidemic offers it a good opportunity to review the concepts of collective welfare and health; great fear warns it to inquire into its symbols, its absolutes and its taboos. This on-going reflection of a society constitutes its story and feeds its history. And no one is born, grows, speaks and acts without already being “entangled” in experiences: individual experiences of successes and frustrations, collective experiences of what has preceded, experiences of what a society wishes, wants or can do. In this regard, Professor Jean-Godefroy Bidima, in this article attempts to explain the conscious and unconscious processes that rise above apartheid to build a multiracial society.

Une société ne se constitue que dans un processus de réfection permanente. Une guerre, par exemple, lui donne l'un des moyens de panser ses plaies et de prévenir les crises par la signature des traités de paix. Une famine la conduit à revoir ses canaux de solidarité; une épidémie lui offre une bonne occasion d'examiner les notions de bien-être et de santé collective, une grande peur lui indique qu'il faut sonder ses symboles, ses absolus et tabous. Cette réfection permanente d'une société constitue son récit et alimente son histoire. Et on ne naît, grandit, parle et agit qu'étant déjà "empêtré" dans des histoires¹: *histoires individuelles* des réussites et frustrations, *histoires collectives* de ce qui nous a précédé, histoires sur *ce qu'une société* souhaite, veut ou peut faire.

La société post-apartheid a un passé chargé, elle vit un présent avec ses urgences, elle formule certainement des souhaits, mais quelles sont ses possibilités réelles? Dans quelle mesure ces possibilités croisent-elles les urgences, non seulement d'une Afrique qui cherche et pose ses marques - dans un monde devenu imprévisible avec la globalisation - mais aussi des impératifs d'un environnement international qui est tour à tour inquiétant et promoteur? L'Afrique du Sud est un exemple de défi d'une société africaine multiraciale qui, au terme de l'aventure de l'apartheid, cherche son identité collective au sein des multiples identités à la fois complémentaires et antagoniques.

La société post-apartheid «est empêtrée dans des histoires»: celle de l'occupation de ses territoires; celle des guerres coloniales; celle d'une terre de refuge des hérétiques chassés d'Europe; celle du mouvement des populations; celle de la promiscuité entre les divers groupes; celle des réfugiés allemands après la deuxième guerre mondiale; celle des peuplements des Indiens et de l'immigration juive; celle des rapports complexes entre les divers groupes ethniques bantous et leurs voisins avant les colonisations et celle des navigateurs de la route de soie. Ces histoires ont été plus ou moins narrées, avant, pendant et après la Commission «*Vérité et Réconciliation*». Les politistes, les sociologues, les démographes, les ingénieurs, les médias et les juristes ont sondé et sondent encore comment les structures, les divers learderships, la forme d'un Etat multiracial, les défis de l'immigration africaine, les nouvelles phobies sociales, les formes particulières de xénophobie et sa nouvelle position de puissance régionale (voire africaine) pourraient faire de l'Afrique du Sud un laboratoire. Ce dernier analyserait les conditions de mutation d'une société basée naguère sur un régime politique autoritaire. Ces politistes, juristes, sociologues, ingénieurs et démographes offrent souvent aux politiques, aux décideurs et au marché international des idées, des recettes sur ce que doivent être la législation, le statut des médias, le rôle des élites politiques, la question de l'exploitation du sous-sol, la répartition des richesses, le contrôle des armements, le traitement du fléau du SIDA, les élections, les successions, la masse salariale, le chômage, les relations diplomatiques et les barguignages économiques.

1 Schapp, Wilhelm; *Empêtrés dans des histoires*, Paris, Editions du Cerf, 1992

Notre intervention, *a contrario*, ne livre pas des recettes, mais s'interroge en mettant au cœur de la constitution de l'espace public sud-africain le rôle des affects et des passions. Peu importe sa race et son groupe ethnique, le citoyen, le gouvernant, l'investisseur, le soldat ont des inconscients, sont des êtres qui parlent, qui ont des croyances, qui peuvent avoir des angoisses, qui ont un rapport particulier au temps de l'avenir et agissent avec un fonds d'ancestralité non questionné.

Toute cette dimension qui concerne les imaginaires est à prendre en compte dans le dépassement de l'apartheid. La politique n'est-elle pas aussi une gestion des imaginaires et des passions? «Dépasser l'apartheid», mais que veut dire dépasser? Le dépassement est une notion faussement facile et les philosophes la trouvent souvent circulaire. Dans le dépassement, la production du neuf ne peut se défaire du legs de l'ancien. Le philosophe allemand Hegel a dans ce sens évoqué la notion de *Aufhebung* (difficilement traduisible en français ou en anglais), qu'on rend souvent par "dépassement" ou sursomption. Par cette notion, Hegel pensait qu'une réalité matérielle, une pratique sociale ou une période historique ne se transforment (Hegel emploie le verbe nier) en autre chose qu'en maintenant/ conservant ce qui était avant (la graine, qui est la transformation de la plante, conserve en elle-même la plante, puisqu'une fois semée elle sera une future plante). Tout *dépassement* et toute *suppression*, seraient ainsi des mouvements et des ruses de la conservation. Quels éléments de l'apartheid ont-ils survécu à l'Apartheid? Pour répondre à cette curieuse question, il faut interroger certains paramètres anthropologiques ayant un rapport avec les affects. Notre examen des conditions de dépassement des réflexes d'apartheid, s'occupera d'abord de la politique de ce regard (I) qui nous donne des droits, ensuite de celle du ressentiment (II) qui nous fait ruminer la haine, et aussi de celle de la reconnaissance (III) qui nous fait accepter l'autre, et de celle, enfin, du «travail de mémoire» (IV) qui nous donne à négocier.

LE REGARD: UNE AFFAIRE POLITIQUE COMPLIQUÉE

Toute communauté et toute nation mettent en jeu la question du regard. Ce dernier est politique, au sens où il contribue à la réorganisation de la cohésion ou de la dislocation sociale. Les citoyens estiment, au nom de leur appartenance à l'espace politique, qu'ils ont *un droit de regard* sur la gestion de ce qui concerne le destin commun. L'Etat, ou ce qui en tient lieu, estime aussi avoir un droit de regard sur ce qui se passe dans la société à travers la multiplication des organes de surveillance. Les médias, intercalés entre les divers mailons de la société et les pouvoirs dominants (politiques, économiques et religieux), esti-

ment, eux aussi, comme droit démocratique, l'accès aux informations qui n'est qu'une autre façon d'avoir *un droit de regard* sur ce qui se passe. Les bailleurs de fonds des pays africains, veulent, eux aussi, avoir *un droit de regard* sur la gestion des capitaux et ressources. Si le regard est ainsi associé à la question du droit, on oublie souvent son côté anthropologique en tant qu'il est l'un des maillons exprimant à la fois *le lien*, *l'interdit* et sa conséquence, la punition. Dans la Bible, le livre de la Genèse raconte qu'après avoir consommé le fruit défendu, les premiers hommes *se sont soustraits au regard* de leur Créateur. Se soustraire au regard, implique un rappel de l'interdit. Le retrait des premiers hommes exprime aussi *la distension du lien* entre Dieu et ses créatures. Souvent, les Etats (non démocratiques) arrivent, eux aussi, à *soustraire au regard* ce qui concerne le bien commun. Quand cela arrive – il y a des cas où, réalisme oblige, la raison d'Etat peut dicter un tel retrait – on pourrait supposer que le contrat entre les pouvoirs dominants et les citoyens est distendu. Le philosophe allemand Kant (XVIII^{ème} siècle), aura sur ce point une opinion assez juste quand il affirme que; tout ce qui concerne le droit des peuples et qui est soustrait au regard public, autrement dit, à la publicité est quelque part injuste². Pour Kant, le droit de regard d'un peuple sur la chose publique est un droit et un devoir inaliénables.

Rappelant *le lien* et *l'interdit*, le regard est aussi une *médiation* entre moi et moi-même. Les expériences de *la honte* sont là pour avertir tout un chacun que son être au monde est avant tout *co-existence*, et que, ce qui fait le propre de l'homme se trouve aussi dans le fait qu'il est lié, relié, et qu'il se fait un *relais* de quelque chose ou de quelqu'un d'autre. Le philosophe français Sartre (XX^{ème} siècle) pensait que le regard est ce qui constitue l'étoffe d'un être humain par la médiation d'autrui. Par le regard de l'autre, j'apprends ce que je suis et ce qu'est le monde autour de moi. J'apprends aussi que je suis traversé par plusieurs influences: «*le regard d'autrui m'atteint à travers le monde et n'est pas seulement transformation de moi-même, mais métamorphose totale du monde*».³ Cette métamorphose que produit le regard ne s'accomplit pas sur le mode d'une reconnaissance sans douleur, elle révèle que le regard pose l'épineux problème du conflit. Puisque, devant la réalité, nous ne regardons pas les mêmes choses, et puisque les intérêts et le rapport aux symboles structurent le regard, et puisque tout regard est sujet à l'interprétation, il y aura nécessairement des conflits de regards.

La constitution d'une Nation (multiraciale) comme l'Afrique du Sud suppose quand même, sur le plan théorique, une impossibilité. Il s'agit, d'une part, de *se tenir par la main et de regarder vers la même direction* (St. Exupéry), et d'autre part, de *ne jamais réduire la multiplicité des aspirations et des regards* à un regard unique qui dicte, pétrifie et impose aux autres sa loi. Dès lors, peut-on y croiser des regards et entrer en dialogue pour rehausser

² Kant, Emmanuel ; *Projet de paix perpétuelle*, in *Œuvres complètes*, vol. III, Paris, Gallimard, 1976, p377

³ Sartre, Jean-Paul ; *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, 1943, p316

le charme du vivre ensemble? Qu'est-ce qui se passe quand on lit dans un regard, non pas l'acte d'échange qui se fait *hic* et *nunc*, mais le poids de l'histoire que porte la communauté d'origine de celui qui regarde ou qui est regardé? Est-il possible d'aspirer à un même idéal lorsque les histoires tribales sont différentes et les insertions dans la République Sud-africaine si chargées de guerres et ségrégations? A quelles conditions pourrait-on pousser les composantes d'une nation vers un horizon commun quand, de par la question du revenu, on ne procède pas à la justice sociale dans la répartition du bien-être? Comment faire comprendre à ceux qui ont l'impression que l'Etat, la Nation ou la République ne les regarde pas, que, justement, *ils ont un droit de regard*? Par conséquent, s'investir dans la chose politique est encore un moyen d'exercer son droit de regard.

La question du regard, de son interprétation et de ses implications politiques nous conduit à deux problèmes forts importants dans l'espace public sud-africain en construction: 1/ le préjugé (qui empêche une véritable rencontre avec les autres) et 2/ la dépolitisation (qui empêche une saisie intensive de la politique).

Le préjugé, mot mal famé, est - non pas cette malveillance ou cette légèreté qui juge autrui sur une simple apparence - *la structure interne de tout acte de compréhension et d'appréhension*. Dans chaque événement qui survient, dans chaque être que je rencontre, je ne peux voir (le regard est sélectif, on veut bien voir que ce qu'on peut et veut voir) et interpréter qu'en fonction du stock d'informations, de notions souvent non examinées, des motivations qui viennent de nos histoires personnelles, familiales et sociales et aussi en fonction de nos intérêts. Tout ce bagage des symboles, appréhensions et repères non questionnés (et souvent inconscients) que nous portons se nomme pré-jugé. On ne peut donc critiquer, parler, examiner les actions que nous posons et entrer en contact avec les autres sans ces prénotions qui sont des pré-jugements. A vrai dire, l'historiographie du terme de préjugé nous assure que ce terme est devenu infâme à partir de la philosophie des Lumières en Europe. Le philosophe allemand Gadamer (1900-2002), dans son étude sur les questions d'interprétation, nous assure que; l'*«analyse tirée de l'histoire des concepts nous montre que c'est de l'Aufklärung que le concept de préjugé a reçu l'accent négatif qui nous est familier. En soi, préjugé veut dire jugement porté avant l'examen définitif de tous les éléments déterminants quant au fond. Dans le vocabulaire de la jurisprudence, préjugé veut dire décision juridique préliminaire avant que soit porté le jugement définitif proprement dit [...] «préjugé ne veut donc pas dire jugement erroné».*⁴ Il n'est donc pas question, pour qu'il y ait rencontre interculturelle et interracial, que le préjugé soit absent. L'essentiel, pour le préjugé est de rester un moment *préliminaire* en attendant *l'examen définitif* du cas. En termes pratiques, un Afrikaner qui rencontre un Zulu, un Zulu qui traite avec un Xhosa, une Indienne qui

4 Gadamer, Hans-Georg ; Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique, Paris, Editions du Seuil, 1976, p 108-109

est en transaction avec un Ndebele, un Catholique qui côtoie un Musulman et un Sud-Africain de confession juive qui rencontre un presbytérien sud-africain *ont tous le droit de porter le poids de l'histoire et des pré-jugés*. L'important étant que ceux-ci restent au stade de moment préliminaire à l'examen définitif qui, lui, vient de la rencontre, de la parole et de l'écoute. Une certaine analyse démagogique voudrait que, dans l'appréciation des autres, nous laissions nos préjugés au vestiaire. Ce qui est important, n'est pas tant d'avoir des préjugés, avant, pendant et après notre rencontre avec les autres, que de rendre conscients ces préjugés et d'aller à la quête de l'inconnu. C'est cette palabre ininterrompue,⁵ gage d'une vraie tolérance, qui est le contraire d'un acte de soulagement éthique dans la distribution industrielle actuelle de la consolation. Un préjugé vaincu et raisonné devient un acte politique fécond au sein de l'espace public.

La dépolitisation. *Sentir* qu'on ne jouit pas *du droit* de regard sur la production, la circulation et la distribution des richesses, *vivre* étant acculé à mendier l'avenir, *survivre* dans l'angoisse d'obtenir de quoi se faire soigner ou assurer une éducation viable, *errer sans garantir un toit décent* aux siens et à soi-même, se faire tout le temps donner *des réponses bureaucratiques aux problèmes* humains posés dans l'espace public, être le *témoin* de la dislocation de sa famille, *ne rien savoir* sur la manière dont les bénéfices de l'exploitation du sous-sol national sont accaparés et se voir *totalement écarté* des grandes décisions qui concernent la sécurité nationale... tout cela pousse à une espèce de découragement, véritable prélude à une dépolitisation. «*On (les pouvoirs) ne nous regarde pas, donc ça (les questions relatives au bien commun) ne me regarde pas*», ou alors; «*ils (les divers pouvoirs en compétition) se regardent entre eux, donc c'est leur affaire*», tels semblent être les raisonnements de celui qu'on (qui se) dépolitise. Puisqu'on ne regarde plus vers un même horizon, les différentes couches de la société vont donc créer des dérivatifs qui combleront cette absence d'horizon commun. Souvent, une violence désespérée est convoquée, ou alors on opère un repli vers le tribal, la race ou le genre. On ne parle, dans ces cas, du respect des particularismes ethniques et raciaux, que pour cacher la faillite d'un discours et d'une pratique qui mobilisent vers le bien commun. On entre ainsi, avec cette dépolitisation - qui porte souvent le masque de l'engagement politique - dans une espèce de *multiplication des revendications* d'exception. Chaque groupe revendiquera ainsi un aménagement juridique particulier - les femmes, les handicapés, les riches, les anciens maquisards, les nouveaux convertis à l'anti-racisme, les albinos, les transsexuels (transgenres), les religieux mal payés, les anciennes victimes de l'apartheid, les défenseurs des danses ethniques, les collectionneurs des cornes des zébus, les amateurs de luttes traditionnelles, les protecteurs des escargots et les joueurs de polo - afin de dire que, dans cette compétition des statuts juridiques, on n'attend rien du voisin qui ne partage pas les mêmes statuts, intérêts, goûts, genre et orientation sexuelle

⁵ Lire ici, Bidima, Jean-Godefroy ; La palabre, une juridiction de la parole, Paris, Michalon, 1997.

que nous. Le philosophe allemand Habermas, dans le contexte européen du capitalisme avancé, avait donné, parmi tant d'autres, un *exemple de dépolitisation* que nous pourrions aussi retrouver en Afrique du Sud actuelle; «*la crise des motivations*». Habermas la définit comme; «l'attitude privée dans la vie politique, le privatisme des citoyens [...] *L'attitude privée dans la vie familiale et professionnelle est complémentaire de l'attitude privée dans la vie publique. C'est d'une part, une vie orientée vers la famille avec des intérêts élaborés pour les loisirs et la consommation, et, de l'autre, une vie orientée vers la carrière professionnelle appropriée à la concurrence pour le statut social*». ⁶ Dans cette crise des motivations, le public et le privé se télescopent pour mettre un frein au vrai engagement politique. Celui-ci n'est pas uniquement dans les rituels de la contestation du pouvoir ou de sa confiscation, ni même dans les manifestations de rue «*pour...*» ou «*contre...*», ni même dans des élections et vérifications des bulletins de vote, ni dans la course aux investissements privés et publiques, mais, plus intensivement, *dans cet art de faire et de défaire ce qui lie les gens entre eux*. Ce lien n'est pas facilement assignable dans le tissu social, cependant, notre modernité vient d'inventer une nouvelle activité: «*la vente du lien social*». Le produit «*lien social*» est poli par les sociologues qui expliquent des causalités, les juristes qui ficèlent les montages de légitimité et des experts des Organisations non-gouvernementales (ONG) qui apportent des paquets surgelés de «solutions». Mais, dans le cadre de l'Afrique du Sud – et aussi dans toute société – il est question de revoir (et c'est cela l'urgence!) *les racines archaïques* des rapports que les peuples ont vis-à-vis du temps, de la peur, de l'angoisse, de l'espoir et de cette affaire dangereuse qu'est l'identité et ses divers miroirs. Il est aussi bénéfique de voir comment se forme la volonté au contact avec les sociétés marchandes.

Orientations/interrogations

- Comment *transmettre le sentiment d'appartenance* à une même nation et garder après tout *la distance*, gage du dialogue entre les identités? Dans le cadre de l'Afrique du Sud, il faudrait peut-être *orienter notre attention* vers ce qui, dans les traditions de chaque communauté sud-africaine, a conjugué à la fois l'appartenance et la distance.
- Comment rendre visible ce qui est invisible et regardable ce qui ne l'est pas? Dans le cadre Sud-africain – et ce n'est pas l'unique cas – l'essentiel n'est plus d'avoir le droit de regard que d'oser regarder ce qui, bien que familier, n'attire plus notre attention. En regardant une série de cent per-

6 Habermas, Jurgen ; Raison et L'Égitimité, Paris, Payot, 1978, p107

sonnes passer au coin d'une rue de Johannesburg, quels sont ceux qui, parmi les passants, sont frappés par une invisibilité sociale et pourquoi?

- Comment à travers les rituels (mise en scène du pouvoir) de l'Etat, expressions de la visibilité par excellence, peut-on saisir le rapport au désir et à la fascination? On pourrait, peut-être, dans cette société multiraciale, étudier les diverses mises en scène des pouvoirs qui ne dérivent pas de l'Etat, cet avatar romano-pontifical, légué à l'Afrique.
- A quelles conditions pourrait-on *rendre le préjugé fécond*, en tant qu'il est un pré-jugement? On pourrait concevoir des jeux à l'école où deux ou plusieurs personnages représentant des pires préjugés communautaires entreraient dans un dialogue contradictoire. Ce genre de jeu initierait la volonté de la jeunesse au dialogue et à la confrontation argumentative.
- Comment pourrait-on éviter le désintéret du politique? On devrait, à travers l'enseignement de l'histoire des peuples non africains et africains, insister sur le fait que *le politique concerne la manière dont les personnes, douées de parole, s'organisent en créant des institutions par des pratiques, des techniques et des symboles*. L'Etat, n'est que l'une des modalités du politique. Il faudrait, par exemple, expliquer que *le politique a d'abord un rapport avec la vie et la coexistence* et non la bureaucratie et l'administration. Ce qui veut dire que, si on est déçu par l'organisation étatique - qui n'est qu'une des multiples modalités du politique - il faudrait pourtant continuer à s'occuper de politique, c'est-à-dire, à inventer des symboles, des pratiques, des techniques qui créent du lien.

LE RESSENTIMENT ET LE MÉPRIS

Dans la recherche de la cohésion sociale et au creux des tiroirs de la mémoire sociale se trouvent deux notions: *le ressentiment* et *le mépris*. Le ressentiment anime ceux qui ont souffert et souffrent encore en silence et du silence. Le mépris, quant à lui, va de ceux qui ont le pouvoir politique, économique et intellectuel vers ceux qui ne les ont pas. Ces derniers, renvoient, eux aussi, aux plus puissants, leur part de mépris au nom de la supériorité éthique qu'ils auraient. Il y a souvent, par une sorte d'inversion, le mépris des opprimés face aux oppresseurs. Mais, dans nos sociétés de mépris qui usent de la pitié - «*la pitié est "douce" parce qu'en se mettant à la place d'autrui, on éprouve du même coup le plaisir d'être exempté de ses souffrances*»⁷ -, il est souvent question de la colère. Mais, celle-ci n'est vraiment

7 Revault d'Allonnes, Myriam ; L'homme compassionnel, Paris, Editions du Seuil, 2008, p 29

pas dangereuse, car en explosant, elle s'expose, se fait contrôler et disparaît. Une autre modalité de rejet, plus pernicieuse car s'inscrivant dans le long terme, est le ressentiment. Ce dernier est une haine rentrée qu'on rumine. Le ressentiment compose avec la mémoire. ⁸Cette «haine rentrée» se transmet souvent de générations en générations. Cette haine entretient non seulement le sentiment de se faire toujours avoir, mais aussi l'impression de l'impuissance à prendre sa revanche ou à se faire justice. Qui pourra dire que toutes les victimes de l'apartheid n'ont pas senti – malgré la Commission *Vérité et réconciliation* – qu'ils se sont toujours fait avoir? Qui peut garantir que ce sentiment d'impuissance des victimes n'est pas *ruminé* et *transmis* de générations en générations? Comment édifier une société multiraciale sans ressentiment en Afrique du Sud?

Orientations/interrogations

- Le premier moment qui pourrait aider à atténuer le ressentiment est la reconsidération de la notion de *peur*. Dans la peur, parfois on croit que tel «*pense que...*», et une autre personne «*croit que telle autre est ceci ou cela...*». Défier la peur de la rencontre serait le premier pas. Le journal Sud-africain *Drum* publiait en mai 1953 une interview du Chef Albert Luthuli, alors président de l'ANC, dans laquelle il fustigeait la peur. A la question: «*pensez-vous qu'il y a un espoir pour l'Afrique du Sud?*», il répondit: «*Oui, je le pense [...] Je pense fermement que les différentes races peuvent vivre ensemble amicalement, mais d'abord, elles doivent abandonner l'égoïsme et la peur.*» ⁹Pratiquement, on pourrait faire une typologie des peurs de chaque communauté et rassembler des acteurs sociaux chargés d'étudier ces peurs.
- Le deuxième moment est *la transmission*. Le ressentiment se transmet souvent. Il y a comme une sorte de connivence intergénérationnelle s'agissant du ressentiment. Dans tout processus de transmission se trouvent des moments de *discontinuité* durant lesquels la transmission a échoué. On pourrait chercher et enseigner ces échecs de la transmission. Cette recherche consistera à récupérer ces échecs et les transposer dans le domaine du ressentiment et éviter ainsi le ressentiment.

⁸ Lire là dessus Scheller, Max ; *L'homme du ressentiment*, Paris, Gallimard, 1958

⁹ Luthuli, Albert ; Interview with Luthuli, *Drum* ; May, 1953, in Nelson Mandela and the rise of the ANC (Compiled and edited by Jurgen Schadeberg), London, Loomsbury, 1990, p56

ment intergénérationnel. Il faut mettre à profit les discontinuités historiques pour faire barrage au ressentiment intergénérationnel.

ALTÉRITÉS ET RECONNAISSANCES

Quand on apparaît dans l'espace social, on cherche à *se faire reconnaître* dans les jeux de miroirs que les autres nous renvoient. Cette reconnaissance est un *besoin* (on veut se faire reconnaître des autres) et un *don* (on a la capacité de reconnaître ou de ne pas reconnaître les autres pour ce qu'ils sont ou veulent être). C'est dans le jeu – au double sens de *game*, où l'on observe des règles, et de *play*, où l'on réinvente des postures et règles en fonction des situations – de la reconnaissance que la violence, les frustrations, les affrontements et les séductions se conjuguent. Les États, pays, royaumes et gouvernements, après avoir posé l'acte fondateur de souveraineté et d'institution qu'est l'indépendance, veulent souvent *se faire reconnaître* politiquement, diplomatiquement et économiquement. La reconnaissance est ainsi au fondement du rapport politique et social. Quels pourraient être les enjeux de *la reconnaissance* dans cette société multiculturelle et multiraciale post-apartheid? Pour qu'il y ait reconnaissance, il faudrait une communauté narrative qui définit les modalités de la reconnaissance. Une telle communauté existe-t-elle en Afrique du Sud? Quand un Sud-Africain, ou un groupe ethnique/racial quelconque exige, en Afrique du Sud, de se faire reconnaître par un autre, qu'est-ce que cela veut dire? Qu'est ce qui unit les Sud-Africains actuels au point qu'ils puissent définir un «Nous» par rapport à un «eux»? Au niveau des affects, ont-ils les mêmes interdits fondateurs? Qu'entendent-ils par malheur? Pansent-ils tous les mêmes blessures narcissiques? Autrement dit, au-delà des religions, des races, des intérêts corporatistes et des conflits de préséance, où peut-on encore trouver quelque chose qui soit comme un ciment qui lie ce qui est dispersé? La reconnaissance est toujours une lutte, et les philosophes, depuis l'allemand Hegel, pensent que c'est ce à travers quoi nous vivons notre condition d'êtres humains regardés et regardants. Prolongeant la réflexion de Hegel et discutant les divers modes d'intégration dans les sociétés actuelles, le philosophe allemand Axel Honneth a basé sa réflexion sur la question de la reconnaissance. Pour lui, l'intégration citoyenne ne peut faire l'économie de la question de la reconnaissance. «*La raison en est que l'expérience de la reconnaissance est un facteur constitutif de l'être humain: pour parvenir à une relation réussie à soi, celui-ci a besoin d'une reconnaissance intersubjective de ses capacités et ses prestations; si une forme d'approbation sociale lui fait défaut à un degré quelconque de son développement, il s'ouvre dans sa personnalité une brèche psychique par laquelle s'introduisent des émotions négatives comme la honte ou la colère*».¹⁰

L'originalité de la réflexion d'Axel Honneth – comparée avec d'autres penseurs qui ont réfléchi sur les mécanismes de reconnaissance comme le Canadien Taylor – est intéressante

¹⁰ Honneth, Axel ; *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du Cerf, 2002, p 166

pour la situation sud-africaine, dans la mesure où elle met en relation les trois formes de rapport positif à soi et les sphères sociales. Pour Honneth, en effet, la première sphère de la reconnaissance est *l'intimité*, la seconde est la gamme des *relations juridiques* et la dernière se trouve dans la contribution de nos activités au bien de la société. Au niveau de l'intimité, la reconnaissance passe par l'amour et l'amitié qui contribuent à forger chez les individus la «*confiance en soi*». S'agissant *des relations juridiques*, la reconnaissance passe par l'octroi de nos droits, ce qui réconforte en nous le «*respect de soi*». Enfin, en ce qui concerne *notre contribution au bien de notre société*, la reconnaissance passe par l'image que nous recevons de notre valeur au sein de notre société, ce qui nous donne «*l'estime de soi*». A quelles conditions promouvoir, aujourd'hui, ces trois moments de la reconnaissance en Afrique du Sud?

Cette question est importante, car la reconnaissance est au cœur de la définition de la citoyenneté en Afrique du Sud. En effet, comment *reconstruire l'intimité* quand on est au chômage et mal logé? Comment *avoir le respect de soi* si certains droits fondamentaux sont bafoués? Dans quelle mesure la dévalorisation de certains métiers peut-elle conduire à saper le sentiment de notre utilité sociale et provoquer une *méséstime* de soi?

Orientations/interrogations

- La reconnaissance *par l'intimité* – amour et amitié – ne relève pas d'une affaire privée, elle nous place au cœur du politique dans la mesure où la politique – comme l'amitié et l'amour – est une affaire de croyance, de foi en un idéal, en une technique et ou en quelqu'un. Il ne peut y avoir de politique sans cette relation de «*confiance en soi*». On pourrait, peut-être, étudier la manière dont la désaffection de l'amour ou de l'amitié à travers les communautés et dans les familles sud-africaines affecte *la confiance en soi* qui, elle-même, renforce aussi le sentiment de citoyenneté.
- Une reconnaissance *des droits* qui pousse au *respect de soi* est le moment où les diverses relations avec le droit doivent être interrogées. Le droit, comme d'autres institutions, pose à la base du vivre ensemble, la codification des liens. Cette codification utilise à la fois l'expérience passée des peuples, leur histoire présente et leurs défis futurs. Comment *faire tenir ensemble*? Telle est la grave question du droit. On pourrait, peut-être, dans le cadre sud-africain, examiner les divers moyens par lesquels les diverses traditions en place codifient et lient les gens entre eux. Quel est le rôle du serment, de la promesse et de la parole donnée? Est-il possible d'y réapprendre le

respect de la parole donnée? On pourrait faire des inventaires du nombre de fois où des institutions, des personnages importants ou des simples citoyens n'ont pas respecté leur parole. De cet *inventaire des reniements*, on pourrait analyser, dans les traditions africaines, les diverses figures du *Tiers* qui garantissaient le *respect de la parole donnée* et les enseigner à l'école.

- La *reconnaissance de notre contribution au bien de la société* – et qui nous donne *l'estime de soi* – entre dans un jeu de miroir. En effet, c'est la société au sein de laquelle nous vivons qui nous garantit cette estime de soi en appréciant nos contributions au bien collectif. Or, dans certaines sociétés, il y a eu une hiérarchisation des métiers; les uns plus valorisant – offrant à ceux qui les exercent, outre le confort matériel, une estime d'eux-mêmes – les autres moins valorisant – donnant à ceux qui les exercent un sentiment d'inaccomplissement. On pourrait, peut-être, faire des films éducatifs pour montrer que chaque métier est valorisant pour la bonne marche de la société. Un éboueur est utile pour la salubrité publique. Un couturier est si utile, sans son habileté, les habits, ces instruments de la mise en scène de nous-mêmes, ne seraient que de vulgaires oripeaux. A-t-on songé, lors de ces liturgies politiques que sont les assemblées et les réunions aux sommets, ce que celles-ci seraient, s'il n'y avait pas des couturiers? A-t-on pensé au rôle crucial des cuisiniers lors des dîners diplomatiques et signatures des contrats commerciaux et militaires? Il faudrait peut-être élaborer une nouvelle pédagogie des métiers afin que tous aient le sentiment de contribuer au bien de la société.

«TRAVAIL DE MÉMOIRE» ET NÉGOCIATIONS

Ce qui s'est passé en Afrique du Sud avec l'apartheid ne peut pas être facilement oublié, car cela fait partie de la mémoire du pays. Le grand problème reste cependant ce qu'on fait de cette mémoire et surtout de ses imbrications avec l'histoire réelle. Plusieurs réponses ont été données; a/ *le triomphalisme* qui consiste pour les anciens opprimés à opérer une violence symbolique sur les anciens oppresseurs; b/ *le déni* du passé qui vient des anciens commanditaires de la violence et de leurs exécutants; c/ *le transfert d'agressivité* de toute la population sur les immigrés; et, d/ *l'unité de façade* qui chante le même hymne national, use des termes clichés comme «*la nation arc-en-ciel*» sans réfléchir assez sur ce qui fait

une nation, à savoir *le désir de vivre ensemble* (comme le dit le philosophe français Ernest Renan).

La commission *Vérité et Réconciliation* a résolu plusieurs problèmes: 1/ *la co-production des récits* douloureux entre les victimes et les bourreaux; 2/ *la mise en scène* de la souffrance (des anciens bourreaux et victimes) et du pardon; 3/ *le travail de deuil* pour ceux qui ont survécu à la torture et à la souffrance; 4/ *la mise en texte d'une nouvelle mémoire nationale* qui tiendra compte désormais de ce passé; 5/ *la mise de côté* de la punition comme réponse à la violence et à l'injustice; 6/ *la déliaison* des citoyens de la colère qui les divise; et, 7/ *la liaison* des citoyens avec l'Etat.

On a ainsi considéré cette commission comme *un emblème*, comme une *palabre* qui expose la violence et finalement produit un équilibre social instable. Du point de vue éthique – laissons l'arsenal des textes, témoignages et procédures judiciaires de côté –, on a pu ainsi utiliser l'expression (ailleurs employée) de «*devoir de mémoire*». Il fallait faire un *devoir de mémoire* pour mettre en récit ce qui s'est passé; donner un nom à ce que la brutalité avait effacé; effacer ce qui a été écrit et inscrit unilatéralement; rappeler aux générations futures que cette séquence de l'histoire qui leur sera transmise est délicate et garder la condition citoyenne en éveil pour traquer les germes de la violence symbolique et réelle dans le tissu social. Seulement, *le devoir de mémoire* a souvent, ainsi que l'estime le philosophe français Ricœur, un problème avec deux notions; l'oubli et le choix.

L'oubli – quand il n'est pas idéologiquement organisé – serait un remède à ce que Ricœur qualifie de «*trop de mémoire*». Cette pratique de l'oubli se nomme amnistie sur le plan judiciaire. On retrouve des exemples de l'oubli fondateur dans la démocratie grecque, où souvent, il fut question d'effacer les fautes passées pour continuer à assurer une survie à la Cité. Aristote raconte que les Athéniens ont pratiqué vis-à-vis des Lacédémoniens un oubli salvateur en effaçant les accusations portant sur le passé: «*les Athéniens semblent avoir adopté la conduite la plus belle et la plus civique à propos des malheurs précédents [...] ils effacèrent les accusations portant sur le passé [...] car les Athéniens jugèrent que c'était par là qu'il fallait commencer à pratiquer l'union*».¹¹ Ricœur, bien que, suggérant les vertus de l'oubli ne manque cependant pas de tenir compte de la *mémoire empêchée* (celle qui est malade ou blessée), de la *mémoire manipulée* (celle qui est soumise aux révisions idéologiques) et de la *mémoire obligée* (celle qui devient tyrannique au point de dire «tu dois, tu es obligé de te souvenir»). Ricœur, au nom de la liberté de choix, propose plutôt le terme (qui fut assez controversé) de «*travail de mémoire*». Celui-ci soumet le passé, non pas à un oubli castrateur mais à un travail de deuil. L'oubli devient, dans ce cas, une respiration au sein d'une mémoire marquée par la souffrance. L'oubli se transformerait ainsi en une réserve

11 Aristote, Constitution d'Athènes, XL,3

de sens, et le travail de mémoire sera associé à la notion de projet.¹² Que faire de productif avec notre souffrance? Que faire de constructeur après avoir subi une injustice? En quoi, et comment changer lorsqu'on a été stigmatisé comme bourreau?

Orientations/interrogations

- Le travail de mémoire en Afrique du Sud consisterait, après l'Apartheid, à mobiliser les ressources psychiques et anthropologiques qui aident les uns et les autres à faire un *travail de deuil* soit comme victime, soit comme bourreau (n'oublions pas, certains bourreaux arrivent à souffrir des actes posés par eux dans le passé). On pourrait, par exemple, organiser, des séances de théâtre des marionnettes où les personnages (victimes et bourreaux) feraient un dialogue outre-tombe. Cette *mise en scène* (le théâtre) et cette *mise à distance* (on utilise des marionnettes au lieu des hommes et on fait jouer la scène dans un monde supra-historique) sont chargées de produire un écart entre la douleur des événements vécus, leur représentation et leur brutalité.
- Le travail de mémoire doit aussi se situer par *rapport à la violence*. Comment juguler la violence dans une société qui a connu l'apartheid? On pourrait utiliser les ressources du religieux et des méthodes thérapeutiques pour juguler la violence qui pourrait venir, soit de la vengeance des anciens soumis, soit du déni des anciens bourreaux. Mais, ce qui serait peut-être faisable, ce n'est ni de renoncer à voir la violence (qui structure toute société), ni de passer tout le temps à jouer les victimes, mais de *s'attaquer aux diverses formes de sa justification*. Comment justifie-t-on l'usage de la violence dans les diverses communautés sud-africaines?
- Le travail de mémoire, c'est aussi la manière dont on *élabore des symboles qui conjurent la vengeance*. Les Adjukrou de Côte d'Ivoire, lors de leurs palabres (*Emokr*), avaient traditionnellement une cérémonie après un conflit. On devait «*cracher la colère*» (*pia-pia-Ok*) et sceller une nouvelle alliance. Comment, dans les diverses traditions

12 Ricœur, Paul; *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, éditions du Seuil, 2000, p106 et sv

sud-africaines, scelle-on traditionnellement des alliances? Et quels sont les interdits fondateurs qui garantissent le vivre ensemble?

NÉGOCIATIONS ET POUVOIR

La société multiraciale Sud-africaine qui s'est mise en place après l'apartheid a un défi important à relever; celui de refonder une communauté politique et narrative sur les ruines des vieilles pratiques de légitimation politique. L'Afrique du Sud a inventé un nouveau rapport à la justice à travers la *Commission Vérité et réconciliation*. La Justice n'a pas pour but premier de *punir*, mais de *mettre en scène* le conflit, de *mettre en ordre* le langage et de *mettre en forme* la société. Cette nouvelle forme de justice a fait l'admiration du monde au point qu'elle est devenue un emblème. Pour marquer la fin des hostilités pendant la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, on a créé une commission de dialogue avec un sigle qui s'inspire ouvertement de l'expérience Sud-africaine. Une redéfinition de l'autorité et du pouvoir s'impose donc en Afrique du Sud. L'autorité renvoie à la reconnaissance d'une transcendance. Dès lors, à quelles conditions découvrir et élaborer de nouveaux pôles de transcendance au moment où la seule transcendance à laquelle tendent les sujets de notre modernité est la consommation? Comment *transformer* les jouisseurs et les frustrés de la consommation en citoyens usant de cette prudence (*phronésis*) dont le philosophe Aristote pensait qu'elle était l'une des modalités d'une sagesse pratique? Comment veiller à ce que *le peuple* ne se dégrade en *troupeau*? Quels rôles doivent jouer les médias? Quelle sera la place des élites intellectuelles, religieuses, et ethniques, des femmes, des enfants et des pauvres? Et comment éviter que la compassion vis-à-vis des victimes ne se dégrade en cette attitude insultante qu'est la pitié? Quant à la question du pouvoir, elle pourrait prendre une nouvelle orientation en mettant en forme une nouvelle manière de la poser.

On pense, comme le dit la politologue Hannah Arendt, que le pouvoir est toujours une question de domination, un «*pouvoir sur quelqu'un ou quelque chose*». Dans cette perspective, le pouvoir mobilise *le commandement* et *l'obéissance*. Mais, à vrai dire; «*le pouvoir correspond à l'aptitude de l'homme à agir et à agir de manière concertée. Le pouvoir n'est jamais une propriété individuelle; il appartient à un groupe [...] Lorsque nous déclarons que "quelqu'un est au pouvoir" nous entendons par là qu'il a reçu d'un certain nombre de personnes le pouvoir d'agir en leur nom*». ¹³ Le pouvoir n'est donc pas un «*pouvoir-sur*» mais un «*pouvoir-en-commun*» et c'est cette *palabre*, ¹⁴ à la fois coaction, coalition et concertation qui fonde une Cité. La Cité (*polis* chez les Grecs anciens ou *civitas* à Rome) ce n'est pas tellement les murs qui protègent des barbares, ni même l'espace physique de circulation des citoyens, des invités,

¹³ Arendt, Hannah ; Du mensonge à la violence, Paris, Calman-Levy, 1972, p144

¹⁴ Lire Bidima, Jean-Godefroy ; La palabre, une juridiction de la parole, Paris, Michalon, 1977, p 42 et sv

des esclaves et des captifs, mais l'organisation du peuple qui résulte de ce qu'on *parle* et *agit ensemble*.

Privilégier la parole, la faire circuler, respecter le tour de parole, tenir à sa parole, veiller à ce que la parole ne se dégrade en «bavardage», rectifier sa parole sans cesse au contact des autres et de l'expérience, chasser l'ennui inhérent aux rites et diverses mises en scènes de la parole, parler entre soi en regardant les autres dans un monde qui s'ouvre - soit comme une promesse soit comme un gouffre – seraient déjà des jalons imparfaits de la refondation de cette société sud-africaine.

Bibliographie indicative

Aristote; Constitution d'Athènes, XL, 3

Arendt, Hannah; Du mensonge à la violence, Paris, Calmann-Lévy, 1972

Bidima, Jean-Godefroy; La palabre, une juridiction de la parole, Paris, Michalon, 1977

Gadamer, Hans-Georg; Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique, Paris, Editions du Seuil, 1976

Habermas, Jürgen; Raison et Légitimité, Paris, Payot, 1978

Honneth, Axel; La lutte pour la reconnaissance, Paris, Les éditions du Cerf, 2002

Kant, Emmanuel; Projet de paix perpétuelle, in Œuvres complètes, vol. III, Paris, Gallimard, 1976

Luthuli, Albert; Interview with Luthuli, Drum; May, 1953, in Nelson Mandela and the rise of the ANC (Compiled and edited by Jürgen Schadeberg), London, Loomsbury, 1990

Revault d'Allonnes, Myriam; L'homme compassionnel, Paris, Editions du Seuil, 2008

Ricœur, Paul; La mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris, éditions du Seuil, 2000

Sartre, Jean-Paul; L'Être et le Néant, Paris, Gallimard, 1943

Schapp, Wilhelm; Empêtrés dans des histoires, Paris, Editions du Cerf, 1992

Scheller, Max; L'homme du ressentiment, Paris, Gallimard, 1958

BETWEEN ACCEPTABLE AND UNACCEPTABLE FOREIGN INTERVENTIONS IN AFRICA

Issaka K. Souaré, PhD

Professor Souaré is the Acting Head of the Institute for Security Studies (ISS) in Pretoria. He is also a Senior Researcher for the African Conflict Prevention Programme. Professor Souaré is the author of *Africa in the United Nations System, 1945-2005*.

RÉSUMÉ

En 2010, lors du conflit post-électoral en Côte d'Ivoire et en 2011 lors de la révolte populaire qui a tourné en guerre civile en Libye, un certain nombre de dirigeants et intellectuels africains ont critiqué les interventions militaires «étrangères» dans les deux pays, affirmant que les «problèmes africains » doivent trouver des solutions africaines. Des sentiments similaires ont été exprimés au sujet d'autres questions tel que le Zimbabwe. Pourtant, les pays africains ont souvent sollicité l'assistance des Nations Unies et des puissances occidentales pour les aider à résoudre des problèmes similaires sur le continent, en Somalie par exemple. En effet, il ne semble pas y avoir de problème avec les impopulaires conditionnalités macroéconomiques de ces mêmes puissances en Afrique. La contradiction est apparente. Avec une analyse critique des différents facteurs, le présent article tente de faire la distinction entre ce qui pourrait être considéré comme une intervention étrangère «acceptable» dans les affaires africaines et ce qui pourrait être considéré «inacceptable».

Over the 2010 post-election conflict in Côte d'Ivoire and the popular revolt-turned-civil war in Libya in 2011, a number of African leaders and intellectuals have criticised "foreign' military interventions in both countries, arguing that being "African problems', they should have been left for Africans to find solutions to them. Similar sentiments have been expressed regarding other issues on the continent, particularly in relation to the on-going political crisis in Zimbabwe in view of attempts by certain Western countries to influence that situation in a specific way. Yet, African countries have often solicited the assistance of both the United Nations and rich Western countries to help solve similar problems on the continent, such as the crisis in Somalia. Indeed, there does not seem to be any problem with the same Western countries or their backed financial institutions intervening in Africa with unpopular macroeconomic conditionalities as pre-requisite for lending financial support.

There seems to be an apparent contradiction here. However, with a critical analysis of the various factors at play, the paper distinguishes between what might be considered as "acceptable' foreign intervention in African affairs and what might be considered not "acceptable'. Limiting, for the purpose of this paper, the concept of "foreign' to the "West', as Western countries are the main foreign actors that have propensity for such interventions, it shows that so long as the prevailing conditions of African relations with the West persist, "unacceptable' Western interventions in Africa are likely to continue recurring from time to time. If Africa therefore wants to change that, it must effectively reduce the rate and scope of "acceptable' interventions, which it can, and adopt effective ways to solve problems that tend to attract the unacceptable ones.

The paper thus proceeds in three main sections. The first one provides a demarcation between the acceptable and unacceptable foreign interventions in Africa and offers some factors behind the sentiments with regard to these interventions. As these sentiments call for "African solutions' as an alternative to foreign ones, the second section engages with this concept and highlights some of the global constraints for its achievement. The third section then tries to look beyond the status quo and ask whether it is realistic to have "African solutions' to the multitude of "African problems'. And if so, to establish whether or not this is desirable and necessary. Having established that the answer to all these questions is "affirmative', the paper concludes with some policy recommendations as to how

the concept of “finding African solutions to African problems’ can be taken from the stage of slogan to that of reality.

DEMARCATING ACCEPTABLE AND UNACCEPTABLE FOREIGN INTERVENTIONS

As noted above, the run-off election presidential election in Côte d’Ivoire led to a serious political crisis in that country, as the incumbent president Laurent Gbagbo refused to relinquish power to the opposition candidate, Alassane Ouattara, who had won the poll, despite calls from the regional (ECOWAS), continental (AU) and international organisations (UN) for him to do so. It took a military intervention by the UN mission and the French forces in the country for Gbagbo to leave power in April 2011. While this intervention happened with a UN mandate, some disapproved of the role played by the former colonial power in the eventual arrest of Gbagbo.

In Libya, as what began like a popular uprising turned into civil war and the regime of Colonel Muammar Qaddafi threatened to crush the rebellion, the UN Security Council adopted resolutions 1970 (26 February 2011) and 1973 (17 March 2011), imposing a no-fly zone and an arms embargo on the country. Soon after this, a coalition, spearheaded by France, Britain and the United States, swiftly moved in with warplanes to implement the resolution, an operation that has now been handed over to the North Atlantic Treaty Organisation (NATO), a military alliance of a number of Western countries, plus Turkey. Since the beginning of these operations, it has become clear that even though some Arab countries are part of the coalition in Libya, it is mainly a “western’ operation, the Arab League used merely to give a cover of legitimacy. For in the process, participating NATO countries have bombed not only military but also civilian installations and provided air cover to the rebels that are in control of much of the eastern part of the country, including the second largest city, Benghazi. Indeed, NATO forces have gone well beyond if not against the mandate conferred by the UN. They have killed civilians, endangered the lives of many others and ignored calls by the AU and other international actors to allow genuine political dialogue to take place between the Libyan parties, as called for by Security Council resolutions.

But while these interventions have been criticised, the same Western countries have been called upon to provide assistance to deal with similar situations. For example, in September 2008, following intense and successful mediation by the former South African president, Thabo Mbeki, the Zimbabwean parties signed a Global Political Agreement,

instituting a Government of National Unity.² However, calls were made on Western countries not only to lift the sanctions that had hit the Zimbabwean economy, but some of the same Western countries and their backed international financial institutions were also expected to support the post-crisis economic recovery plans of Harare.

It appears from these situations that “African problems’ concerned here are mainly political problems that a sovereign African country or a regional African institution has seized, and is seen to be finding “solutions’ for . When it comes to “economic problems’, however, there is less or no insistence on finding African solutions. This reading lends credence to what Ali Mazrui theorised as “continental supra-nationality in politics’ and “global supra-nationality in economics’ in African diplomatic thought.³ In other words, there is general acceptance in Africa that the world order should be based on political independence of national states and economic interdependence between them. But the political independence or sovereignty can be extended beyond national borders when it is waved or “rented’ to allow regional and continental organisations voluntarily formed by sovereign national states to take particular actions on certain issues on their behalf.

But this is not restricted to African diplomatic thought, for it appears universal. For example, the late French president, General Charles de Gaulle was rebuked by the Canadian authorities and criticised in both the US and Britain because of a speech he made during a state visit to Quebec in Canada in July 1967. Addressing a crowd of mainly secessionist Quebecois in Montreal on 25 July, he concluded his speech by wishing “*Vive le Québec libre* (Long live free Quebec)’. The then Canadian Prime Minister, Lester Pearson, rebuked his French counterpart, describing his comments as an unacceptable interference in Canadian affairs. De Gaulle was forced to shorten his stay and never went to Ottawa to meet Pearson.⁴

Recently in January 2007, Ségolène Royal, the presidential candidate of the French socialist party, expressed similar sentiments while receiving, in Paris, the leader of the secessionist party of Quebec. And to these remarks, the Canadian Prime Minister, Stephen Harper, disapprovingly noted: “Experience teaches that it is highly inappropriate for a foreign leader to interfere in the democratic affairs of another country,’ adding he expects the next president of France to respect Canada and Canadians and not venture into Canadian affairs.

The above begs the question as to why nation-states tend to religiously defend their political independence while showing more tolerance with regard to the economic one? The answer to this question in relation to Africa can be found in at least three factors. The first one is the nature of the Westphalian state-system. Given its foundation on territorial

sovereignty of nation-states, which is mainly a political convention, states are very jealous about this political property of theirs. And given their history of colonialism and neo-colonialism, which deprived them of this right or constrained their exercise of it, African and other developing countries are more sensitive to external interference in what they consider as domestic political affairs. And given regional and continental solidarity, this same sentiment is extended to any foreign intervention in the affairs of any member of the regional or continental family.

Nonetheless, given their need for economic assistance, they are the ones that invite the lending financial institutions or states and negotiate the terms, and exercise the choice not to opt for a specific loan or grant, and by doing so, accept such solicited foreign economic intervention. This draws a bold line between political interference, which is mainly uninvited, and economic one, which is almost always solicited.

The second factor is related to the reality of foreign political interventions. While the West may want to try to convince Africans to view their individual interventions on the continent in total isolation from all other cases, this is not a justified expectation. Their interventions in various African states happen in the name of some “universal norms” and the universe is not constituted only of Africa. This means that West is often engaged in a game of double standards with regard to other cases outside of the continent or even elsewhere on the continent. Western reactions to the situations of Libya and Syria in the context of the 2011 Arab Spring are good cases in point in this regard.

Participating NATO countries in the bombing campaign in Libya claimed that all they were doing was necessary to “protect civilians”, and some authors have indeed attempted to make this case, invoking the concept of “responsibility to protect”.⁵ But clearly, all the factors that may have justified this intervention in Libya are present in Syria. In fact, the Syrian situation is by comparison more deserving of such an intervention than the Libyan one, as the Syrian regime is mercilessly killing “unarmed protesters”, while Qaddafi is up against an “armed rebellion”. If Western countries think they could not get a UN authorisation for an intervention in Syria – which would then beg the question as to why – the least they could do is to sever diplomatic relations with Damascus, which none of them

has done. It is therefore difficult to accept their “humanitarian concerns” for Libya in the absence of the same for Syrians.

The third explanatory factor for hostility towards political interference is found in the specific circumstances of a particular foreign intervention, as it is explained in the next section.

GLOBAL CONSTRAINTS ON AFRICAN SOLUTIONS

In the same way as African states delegate part of their sovereignty (either implicitly or explicitly) to regional organisations or the AU at the continental level, so have they done with regard to the UN or the “international community” through their signing of certain international conventions and legal instruments. For example, if an African country were to be faced with a situation of concern to the international community as a whole, such as the threat of genocide and other grave human rights violations, and Africans have not taken action, beyond differences of appreciation, the rest of the international community may indeed be entitled to take action. In this regard, one could argue that the AU did a very good job in trying to solve the post-election political crisis in Côte d’Ivoire but that it did not follow the logical conclusion of its own diplomatic action. In other words, as the diplomatic avenues were exhausted and Gbagbo still refused to leave power and even engaged in actions that endangered the lives of hundreds of thousands of Ivorians, the AU should have either taken military action or allowed ECOWAS that had shown willingness to do so, using the principle of complementarity between itself and regional organisations. As this did not happen, one could still regret the fact that Gbagbo was forcefully ousted by the UN and French forces in the country. But given that this happened with an explicit mandate by the UN, the intervention can be classified under the category of acceptable if regrettable foreign interventions.

However, if a UN mandated force were to try, once deployed, to do things beyond its mandate or if a particular country within the UN force is seen to be pursuing its own political agenda, such an intervention would be unacceptable. The first scenario (going beyond mandate) can be illustrated by the “conduct” of the NATO intervention in Libya, whereas certain actions of France in Côte d’Ivoire during at least the first three years of the civil war that started in September 2002 illustrate the second scenario.⁶ The situation becomes more unacceptable when a particular country or a group of non-African coun-

tries decide to politically intervene in an African country beyond the framework of the UN and unsolicited by either the African state concerned or a regional African grouping.

But this still does not solve the problem, for most UN-sanctioned interventions are “voluntarily’ funded by that organisation’s member states, particularly the rich ones that are not African. The problem that arises from this is the following: if Africans decide to be selective in where and when they think the UN can intervene on the continent, would it not be fair also to expect those that fund UN interventions to act likewise, and thus ignore situations such as Somalia? The reality is that Africans do not seem to want such a situation. But then in this case, would it be fair to expect outside powers to accept this “responsibility’ (either directly or through funding African initiatives) but reserve a “right’ to intervene in some cases, at least through the UN, even if some Africans object to that? Of course this is likely to be informed by such countries’ geostrategic interests, but even their benevolent interventions are not detached from such interests or considerations.

SEEING BEYOND THE STATUS QUO

The current situation is that certain events (such as wars and grave human rights violations) occur in various African countries and must be dealt with often by an external force, particularly if the governing authorities in that country are the culprit. It is evident that most African people and some leaders do not condone such situations and therefore would like to see a solution to them, and ideally by other African actors, particularly regional organisations. Indeed, some of the latter (such as ECOWAS, SADC and the AU) have shown great willingness to play such a role. But the problem then is that beyond their willingness to provide human and a limited amount of logistical resources, African actors often rely on non-African states or organisations to provide financial and even logistical support. By doing so quite often, and with the outside actors not being disinterested philanthropists, African actors seem to have downgraded economic interdependence to economic dependency on foreign political entities beyond the pure economic matters dealt with by international financial institutions.

This is clear in the case of the majority of African states and institutions, including the AU. Contrary to this, developed countries such as Canada manage to safeguard their political independence and thus avoid foreign interference by maintaining true economic interdependence or even independence vis-à-vis other countries, such as France. Based on this, foreign intrusion in African affairs may still be condemned, particularly if it counters

an African initiative that appears both normatively and teleologically (based on the expected outcome and finality) more feasible. This seems to be the case in Libya.⁷ However, Africans would have less justification to complain as would Canadians do in the face of French interference in their domestic political affairs.

The foregoing suggests that “finding African solutions to African problems’ is not only not happening at the moment, but also not realistic. But this is not the end of the story, for it should be taken further to see whether there is any possibility to make it realistic. If so, is this desirable and necessary? That it is desirable is clear from the complaints made about the status quo. About the need for it, some might question this, particularly on issues of peace and security, given that these fall squarely under the mandate of the UN and is even its primary *raison d'être*. Others could add that rich countries should be expected to foot the bill and that they have been doing it anyway, albeit selectively.

At least three points can be made to answer such concerns and thus establish the need for African solutions. The first one is that peace and security are not the only concerns of the UN, for its activities encompass such matters as global health, food security, the promotion of science and education, and the facilitation of global communications. While Africans should also work to reduce their dependency on the outside world on some of these issues, such as health and food security, in addition to peace and security, others such as communication can be left to the UN, meaning that the world body would still have work to do. Secondly, the UN has a global mandate with limited resources and Africa is not the only affected region by conflict situations and humanitarian disasters. Therefore, Africans must sometimes expect the world body to prioritise its actions and thus ignore some African situations in favour of non African ones. With ready African solutions, the continent can use the UN as a “savings account’ that it can use from time to time as a complimentary resource to boost its own and avoid disappointment at times of need.

The third point relates to the thesis of rich Western countries. As in the previous point about the UN, rich countries also have many priorities, including their national and immediate neighbouring ones that must take precedence over far-away ones in Africa. Moreover, and unlike the UN, rich countries do not have any responsibility towards Africa, strictly speaking, unless from a paternalistic perspective.⁸ Indeed, such a mind-set seems prevalent in many African quarters and some liberals in rich countries, as evidenced by Peterson’s plea for the US not to abandon Africa or when Tony Blair declared that Africa was a “scar on the conscience of the world’.⁹

But because of this, Africa even stands to be greatly disappointed by Western countries than by the UN. This is more so as policies in these countries greatly depend on the politi-

cal orientation of those in power, a situation that is constantly changing, including possible increasing victories of nationalistic and far right parties. Some of the latter indeed are big fans of “finding African solutions to African problems’, meaning a total disengagement of their countries from Africa. Yet this is the current situation over which Africa has no control, making it equally unrealistic, if not more so, than the call for African solutions under the prevailing conditions.

To make the slogan therefore realistic, African countries must work towards economic independence for their countries and their regional organisations, particularly the AU. This is an even more imperative matter with regard to the financing of the core activities of these organisations in peace and security. In the meantime, they have to be ready to finance various peacekeeping operations in addition to providing the necessary human resources, as some West African states did under Nigerian leadership in both Liberia and Sierra Leone in the 1990s and South Africa did in Burundi in the current decade.

CONCLUSION

This article looked at foreign, mainly Western interventions in Africa and divided them into acceptable and unacceptable ones. It noted that economic interventions, even with political conditionalities, are generally acceptable as they are solicited by the concerned African states. Likewise, interventions sanctioned by the UN and undertaken within the parameters of the UN mandate are also acceptable. However, interventions that fall beyond these contexts are often not acceptable. NATO’s intervention in Libya and its violations of the very UN resolutions from which it claims to derive its mandate was mentioned to illustrate this other category of foreign interventions in Africa. The article found that while such interventions should be condemned, they are likely to recur from time to time so long as African leaders feel the need to call on the same Western countries to help solve similar problems. The West then gives itself the right of when to assist and when to intervene in pursuit of its own goals, regardless of the standing of Africa.

In the final analysis, therefore, the article reckons that Africa needs to significantly reduce its economic dependency on the West in order to overcome situations of disappointment and frustration if not humiliation when the reasonable calls of its continental body are blatantly ignored on a matter of its primary concern. Being in a position to largely rely on its own resources is not only likely to effectively take charge of the continent’s various problems, but it can also deter outsiders from erecting themselves as saviours of the continent. But reactions to issues of human rights violations and bad governance will

also have to be bold and consistent and it is encouraging that something close to this has already begun with regard to unconstitutional changes of government. This must extend to unconstitutional maintenance of power and abuse of it by sitting leaders.

THE AFRICAN UNION AND GOOD GOVERNANCE IN AFRICA

Chrysantus (Chris) Ayangafac

Chris Ayangafac is currently a Democracy and Governance Officer at the Department of Political Affairs, African Union Commission. Over the past nine years, he have conceptualised, initiated and managed a range of programmes and projects in the areas of Governance, Human Security, Conflict Prevention and International Diplomacy. He has widely published on diverse subjects of international relations, conflict and integration.

RÉSUMÉ

Le renforcement de la démocratie et sa consolidation demeure une grave préoccupation, étant donné les défis politiques et économiques auxquels le continent doit faire face. Malgré les avancées démocratiques que connaissent les États membres de l'Union africaine, individuellement et collectivement, des défis persistent. Pour les États africains, le principal défi en matière de gouvernance est la compréhension des besoins des citoyens. Les interventions politiques visant à relever ce défi devront impliquer entre les gouvernants et les gouvernés, davantage de confiance et d'échange. L'Architecture africaine de gouvernance, malgré ses faiblesses, est un mécanisme crédible et une réponse collective aux défis de la gouvernance en Afrique. Cependant, il n'est pas un substitut à la responsabilité première des États membres dans la construction de la démocratie et sa consolidation.

This paper attempts an analysis of the state of Democracy and Governance in Africa and the role of the AU in Democracy building and consolidation. It does not pretend to outline a policy blue print. Rather it seeks to stimulate policy debate on emerging and evolving threats to democracy building and consolidation. Most importantly, it attempts to refocus policy interventions on democratic transition beyond the narrow contours of regime change.

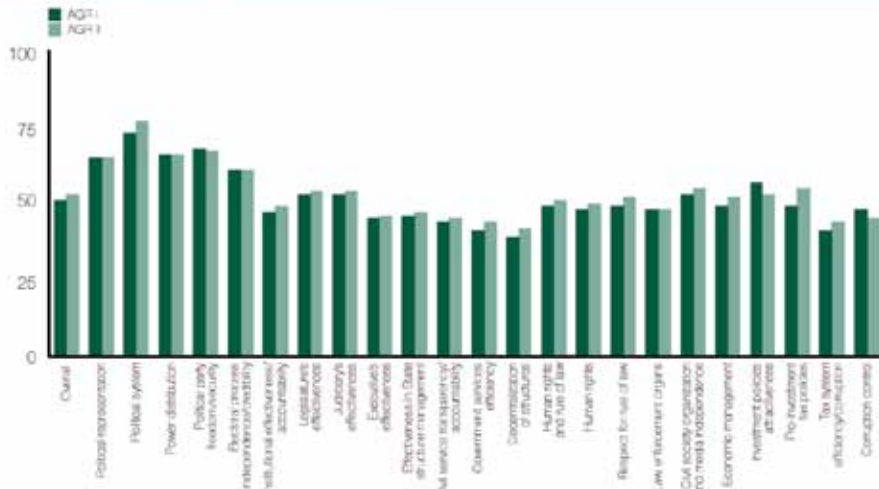
Democracy building and consolidation remains a serious concern, given the socio-political challenges facing the continent. Against the backdrop of events in North Africa and the outcomes of the 16th AU Summit, there is an emerging consensus that reflections on the state of Democracy and Governance in Africa are about the destiny of the Union and the development path the continent wishes to pursue. During the 16th AU Summit the AU leadership concluded that the Continent will only secure deep integration amongst its people and states if there is policy convergence and institutional homogeneity within the realm of Democracy and Governance. Moreover, the AU's policy evolution and orientation towards peace and security suggest that the AU, in embracing the concept of human security, has attained a level of comfort in arguing that governance matters in peace and security.

STATE OF DEMOCRACY AND GOVERNANCE

With guidance provided by the content of the African Charter on Democracy, Election and Governance, various democracy assessment instruments like the Mo Ibrahim index, United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) African Governance Report, Transparency Index, World Bank Governance Report and the African Peer Review Mechanism (APRM) Country Report, suggest collectively and individually, Member States of the AU have made slow but steady steps on democracy building and consolidation since the initial breakthrough in the 1990s. The second edition of the African Gov-

Figure 1 Comparison of survey results in AGR I and AGR II on key governance indicators

Scores, average across project countries (%)



The aggregate index for all the indicators of the AGR II expert survey indicated a marginal increase of 2 percentage points from 2005 (see UNECA African Governance Report II 2009). The indicators of political representation and independence of civil society organizations stagnated at 65% and that of media freedom recorded a marginal increase of 2 percentage points, from 53% to 55% (AGR II, 2009).

There have been major improvements in the supply and demands aspects of democratization. As per Afrobarometer, there has been a consistent positive perception by Africans about Democracy and Governance. Multi-party politics and elections are now not an exception, but the norm. Only a handful of AU Member States are not practicing multi-partyism. On average there are about 15 elections (presidential and parliamentary) a year in Africa. Universal suffrage has been secured, voter turnout has been high. Civil Society Organizations (CSOs), press (written and audio visual) and political parties have mushroomed. Most AU Member States have established independent bodies to manage elections and electoral process; some have created human rights bodies and office of the Ombudsman. Gender equality and women participation in political processes is gaining momentum. The respect for constitution and constitutionalism has improved. Incidences

of unconstitutional change of government and coups have declined significantly comparative to the 1990s.

There has been impressive improvement in economic governance. The 2010 Mo Ibrahim index (2010) indicates that Member States have made impressive gains in human and economic development. With regards to sustainable economic opportunity, 41 African states improved; 10 of these were significant. 44 Member states made sound progress in human development. On the economy generally, Africa made some notable progress. Economic management has improved by up 3 percentage points, pro-investment policies has improved by 6 percentage points and efficiency of the tax system has also improved by 3 percentages points.

However, this collective gains masks individual challenges. The unevenness in the level and depth of democratic governance across countries may be in part to the intractable nature of democracy challenges in the respective countries. For examples, whilst some Member States have witnessed impressive economic growth, the positive effect has not been sustainable and uniformly experienced across classes, genders and generations. Consequently, anxiety over these impressive growths noted above, must be accompanied by enthusiasm to address some of the structural weakness related to governance.

Progress in the procedural aspect of democracy building and consolidation far exceeds the substantive elements. The stagnation in progress on issues of corruption and the weak capacity of democratic institutions and the quality of democratic processes such as elections, suggest there are still some challenges that demand concerted effort at the national, regional and continental levels. The emergence of popular revolts in north Africa suggest regime legitimacy demands much more than just building roads, bridges, and pro-growth policies. There is also need for the introduction of redistributive policies anchored by a positive relationship between human and regime security, and a positive alignment between political security and good economics and development.

DEMOCRACY AND GOVERNANCE CHALLENGES

The principal governance challenge facing Africa is how to enhance the capacity of states to be responsive to the need of Africans. Africa's governance challenges are a function of state weakness. Democracy promotion and state-building are complementary goals depending on strategies and modalities of sequencing and pace of policy implementation, despite the tensions that appear in the implementation of the policies in the short-term.

For example, over-emphasis on a technical approach sometimes conceals the fact that some policies belong to political processes influenced by institutionalization and political will.

In this regard, the Chairperson of the Commission, Dr. Jean Ping, has forcefully argued that addressing the challenge of democracy promotion and state building necessitates a self-nourishing relationship between human, regime and state security. He points out that policy interventions should target, authority, reciprocity, exchange, trust and accountability - as mechanisms to reconstitute African politics from being a zero sum calculation and state centric - to a positive sum game characterized by reciprocal behavior and legitimate relations between the governors and the governed, must be strengthened and supported.

Institutional Weakness

In some countries, nascent democratic institutions are weak and unable to manage and reconcile the competent interest of political elites. Democracy and elections are processes, not events, and the key element in building democratic culture in Africa is anchoring the on-going democratization process on unambiguous and predictable processes and strong institutions supported by popular participation. Whilst recent events might portray Africa governance challenges as merely crisis of transitioning to democracy, the experiences of democracy transition during the 1990s suggest these challenges are more deep seated and structural in nature. .

Against this backdrop, challenges of electoral conflicts and political violence reflect the problems of democratic transition associated with managing elections and building institutions of competition that are widely accepted by winners and losers. Empirical evidence suggests there seem to be a positive relationship between the mode and mechanism of democratic transition and democracy consolidation. Evidence suggest where transition has been ushered and managed by military victory or amendments to the existing constitutions by the incumbent regime (one party or military dictator), the democratization process has witnessed various stages of backsliding. On the contrary where transition has been managed by national dialogue with the aim of constitutional building, the democratization process has gained positive momentum.

Within this context, democratic transition in Africa necessitate more than regime change and periodic elections. It implies a systemic change and passage from non-democratic to democratic political regimes. Thus, building strong institutions and political processes such as elections, is critical in ensuring political predictability and continuity. Focus should therefore be on building institutions that ensure legality/legitimacy, trust, ac-

countability and participation. In some countries, some Institutions that get involved in electoral process, (pre-election to post election phase) exhibit weaknesses. For example, some national election management bodies lack capacity and public trust. Some political parties have weak internal processes, including lack of internal democratic system and inter party relations are acrimonious. In some countries civil Society involvement in the electoral cycle is weak.

Culture of Democracy

Constitution and constitutionalism in Africa needs to be strengthened. Civilian control of the security apparatus of the state and peaceful constitutional transfer of power needs to be promoted and encouraged. The promotion and protection of fundamental freedoms and human rights taking into account their universality, interdependence and indivisibility is imperative. Popular participation must be encouraged. There is need for legislative and administrative measures to guarantee the rights of women, ethnic minorities, etc.

Structural and socio-Economic Challenges

In the absence a viable private sector, access and control of state power is the only viable mode of resource accumulation and distribution. In this process, some elections become “war by other means” amongst the political elite. Evidence suggest that where there are alternatives to state power and where power is share across the political, economic and social spectrum, democracy has gained a strong hold. Sustaining the democratization process in Africa demands targeted policy interventions to address the challenges of poverty and wealth creation on the Continent. Poverty reduction and wealth creation is important in addressing the problem of ethnic politics. For example given that elections are conducted in a context of poverty and lack of entitlement, diversity is instrumentalised for mobilisation. Democracy building and consolidation must be seen to have an instrumentalist value and relevance to improving human development in order for stakeholders to buy-into the culture of democracy. As such there is urgent need to improve service delivery, decentralization and socio-economic development to boost confidence in democratic institutions and to reverse election fatigue.

Whilst Member States are directly responsible for addressing these challenges, there seems to be a positive correlation between improvement in the quality of governance in

Member States and increased AU efforts aimed at contributing to the emergence of a political environment, within and amongst Member States, as well as at the international level that is conducive to bringing about sustainable development and accelerating the economic integration of the Continent.

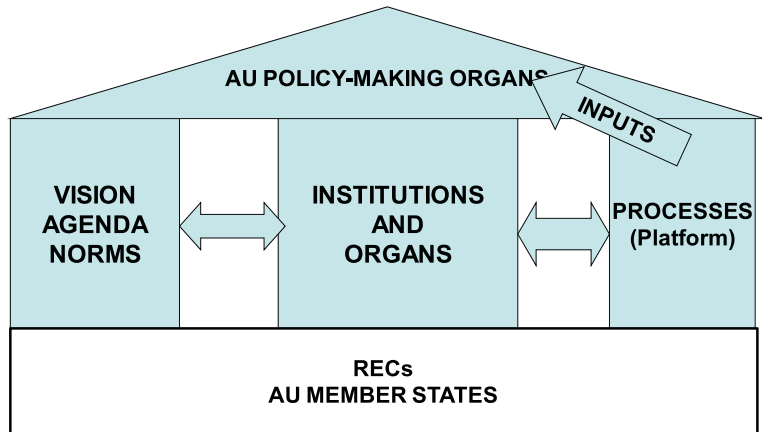
THE AFRICAN GOVERNANCE ARCHITECTURE (AGA): A COLLECTIVE RESPONSE TO DEMOCRACY AND GOVERNANCE CHALLENGES

Why does Member States of the AU need a collective and common approach to democracy building and consolidation? The AU has been consistent in its policy orientation that how Member States will individually and collectively respond to the challenge security development and deep integration, is contingent upon improving governance and a concerted effort at the regional and continental levels to support and enhance the capacity of democratic institutions and processes. Moreover, Democracy and Governance is considered a shared value of the union and form the basis for collective action, AU policy approach to addressing Member States governance challenges is rooted in the principle of collective of differentiated responsibility.

With the establishment of the AU, African States began to shift greater attention to cooperation and unity as a basis for collective development. The movement towards enhanced integration resulted in increased focus on establishing and promoting shared values in a number of spheres of engagement. The consequence of the evolution was an expressed desire amongst Member States to deepen agreement on values and practices that can be upheld throughout the Continent.

It is within this context that the AU has developed the African Governance Architecture (AGA) as the overall political and institutional framework for promoting governance in Africa.. The AGA is an evolving mechanism composed of three principal pillars: It

Figure 2: The African Governance Architecture



The first pillar of the AGA encapsulates AU's effort at norm setting. This pillar constitutes a set of norms, principles and practices established both at the regional and continental level, which Member States of the AU have collectively and individually committed

themselves to. These principles, practices and standards permeate the various policy pronouncements of the AU. Some of these policy pronouncements include amongst others:

- Constitutive Act of the African Union;
- African Charter on Democracy, Elections and Governance;
- The African Charter on Human and Peoples' Rights;
- Algiers Declaration on Unconstitutional Changes of Government;
- Lomé Declaration for an OAU Response to Unconstitutional Changes of Government;
- The OAU/AU Declaration on Principles Governing Democratic Elections in Africa (2002)
- Protocol Relating to the Establishment of the Peace and Security Council of the African Union (2003);
- African Union Convention on Preventing and Combating Corruption
- African Union Post Conflict and Reconstruction Policy Framework;
- African Union Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention);
- Protocol to the African Charter on Human and Peoples' Rights on the Rights of Women in Africa;
- African Charter on the Rights and Welfare of the Child.

These norms also provide the basis for collective actions in support of Member States efforts. For example, the decrease in the incidence of unconstitutional change of government can partially be attributed to the AU's response to Unconstitutional Change of Government ((Assembly/AU/Dec.269 (xiv)), which elaborate deterrents and punitive measures, In addition to the article 30 of the Constitutive Act, the current approach is an extrapolation of Chapter 3 of the African Charter on Democracy, Elections and Governance.

Moreover, these norms as embodied in the AU Declaration on the Principles Governing Democratic Elections in Africa provide the basis for AU support to Member States within the realm of elections. The AU has observed more than forty two elections in Member States. Using the recommendations from these observations mission, the AU has engaged and supports Member States in improving their electoral process. For the time being this support is being extended to enhancing the capacity of institutions (elec-

tion management bodies) and actors (elections observers) involved in elections. The AU through the Democracy and Electoral Assistance Fund also provide financial and technical support to Member States to improve their electoral processes.

Collective implementation of these norms will also accelerate deeper integration on the continent as it will reduce the transaction cost between Member states and it will enhance the flow of labour, capital and entrepreneur.

The second pillar of the AGA is panoply of, institutions and mechanisms to facilitate implementation of the established norms, principles and practices. This pillar constitute AU institutions, organs and initiatives with a formal mandate in democracy, governance and human rights strive to consolidate democracy, governance and human rights by enabling and facilitating the internalization of the AUC instruments on democracy and governance in Member States of the AU; ensure overall coherence and convergence of the governance programmes at the regional and continental level. The following are the main institutions that comprise the AGA:

- AU Commission;
- African Court on Human and People's Right;
- African Commission on Human and People's Right;
- Pan-African Parliament;
- African Peer Review Mechanism;
- The Economic, Social and Cultural Council;
- The AU Advisory Board on Corruption
- NEPAD Planning and Coordinating Agency (NEPAD Agency)
- Regional Economic Communities.

The third pillar of the AGA is the African Governance Platform. The Platform is an informal and non-decision making mechanism to: foster exchange of information; facilitate the elaboration of common positions on governance; strengthen the capacity of Africa to speak with one voice EX.CL/619 (XVIII). The Platform should be perceived as a mechanism to shift focus from norm setting to consolidation and implementation of the African governance agenda. Central to the Platform is the need to undertake periodic

review of AU Member States' compliance to the AU instrument on shared values (EX.CL/619 (XVIII)).

CHALLENGES TO COLLECTIVE APPROACH TO DEMOCRACY BUILDING AND CONSOLIDATION

Coordination and coherence

The existing institutions and interventions of governance in Africa emerged in direct response to various mandates and not necessarily as a result of a deliberate coordinated approach of responding to the governance vision. Though there exists ad hoc collaboration and coordination amongst the various governance initiatives and institutions in the terrain of governance, there is no framework to inform and formalise predictable and sustainable engagements. Existing mandates, rules and regulations of the various AU institutions and Regional Economic Communities do not yet define a clear division of labour, nor do they assist in the creation of synergies. The various governance institutions have varied and diverse entry points into the policy process of the AU based on their mandate. However, these diverse entry points raise the challenges of policy coherence and impact maximization. In this respect, the AUC is in the launching the African Governance Platform as a mechanism to improve coordination and complementarity among existing African governance institutions and initiatives. It is envisaged as the *coordinating arm* of the overall AGA. The *role of the Platform* will be to facilitate information flow, exchanges, dialogue, synergies and joint action between the various African governance actors.

Slow internationalization and implementation of the governance instruments

The non-implementation of AU instruments on Democracy and Governance by Member States is a serious challenge to the capacity of the AGA to promote democracy. For example the African Charter on Democracy, Elections and Governance has been adopted but only eleven Member States have ratified the treaty. The Charter remains the most authoritative AU instruments establishing collective standards and principles on democ-

racy and elections. The fundamental value of the Charter resides in its ratification and domestication.

Institutional Constraints

The Architecture is still an evolving mechanism that has not fully reached its optimal level of operation. For example the mandate of some of the organs and institutions is still very limited. The PAP is still a consultative organ; the court does not have a criminal jurisdiction as of now. The policy making process of the AU is still much dominated by Member States. The structure, design and function of AGA shows that it is principally an inter-governmental mechanism aimed at coordination. The AGA as it exists has little power to initiate, develop and implement policy. The only area where the AU seems to have a punitive mandate on governance is the case of unconstitutional change of government.

Operational Capacity constraints

Funding: Enhancing the AGA to optimize its impact on democracy building and consolidation demands both human and financial resources. The remit of The Democracy and Electoral Assistance Fund needs to be broadened beyond the narrow parameters of election support. The fund should cover every aspect of the electoral cycle and the whole spectrum of democracy and governance. The programmatic budget allocated for issues of democracy promotion and consolidation pales in the face other equally important issues like peace and security.

The AGA is facing staffing problems in terms of numbers and quality. Some departments like Political Affairs are seriously understaffed. This situation is further compounded by high turnover, lack of training, and slow recruitment. The AU has lost some of its most competent staff, as it is unable to compete in an open labor market.

CAPACITATING THE AFRICAN GOVERNANCE ARCHITECTURE

Rather than a panacea, the AGA should be seen as providing an opportunity to engage and develop appropriate capacity and responses to Africa's governance challenges. The

AGA is about division of labour and sharing of responsibilities both at the regional and continental levels. The AGA is no substitute to the primary responsibility of States in the realm of democracy promotion and consolidation.

Developing the capacity of the AGA to promote democracy promotion and consolidation is much more than a technical question. There is no doubt improving the modus operandi and efficiency of AGA will improve the quality of governance in Member States. However improving the effectiveness of AGA is contingent on how much AU Member States are willing to pool their sovereignty and take decisive and collective actions against one another. Thus, how AGA impacts upon the domestic politics of Member States is critical in ascertaining its capacity to effectively support Member States in their efforts at democracy building.

Besides unconstitutional change of government, there is no other area of governance where Member States have pool their sovereignty to take decisive actions against each other in case of breaching collectively established standards. The reality is unconstitutional change of government has its structural foundations in bad governance practices. There is urgent need for creative thinking on establishing incentives for Member States to change course. Unless and until these incentives and mandate do exist, some of the governance standards the AU has set will remain inspiration in nature.

As much as the AGA is no substitute to the responsibility of Member States, it is also no substitute for enhancing Africa's participation in the global governance and security architecture, for example the United Nations Security Council. A permanent seat in the UN Security Council is necessary to enhance AU's capacity in addressing governance challenges. The recent financial crisis has once more evidence the importance of global financial institutions in shaping domestic political processes. In this regards, there is an urgent need to establish a collective and coherent policy on Africa's participation in these institutions.

The quality of democracy and governance has improved in Africa but there are still challenges that necessitate individual and collective response from Member States, the AU and the international community. The AU will continue to play a secondary role but there is need to support and capacitate the AU. The effectiveness of the AU in Democracy building and consolidation cannot be measured by its objectives or intentions; rather its capacity to execute its mandate is a necessary condition. Most often in examining the effectiveness of the AU, one falls into the trap of measuring consequences or reflecting a phenomenon and in the process demonizing the AU rather than engaging in a critical analysis of its capacity constraints. AU Member States, RECs and development partners

must take bold decisions to reorient their focus on building and promoting democracy, governance and human rights at the national and regional level.

COMMUNICATION AND MOBILIZATION COMMUNICATION ET MOBILISATION

Ziad Maalouf

De la radio à Facebook, un changement de paradigme inattendu

Guy Berger

When communications come to the African crowd, there is no going back

Anas Aremeyaw Anas

My cure for corruption is «Name, Shame, and Jail Them All»...A panacea of Africa's corruption problems

DE LA RADIO À FACEBOOK, UN CHANGEMENT DE PARADIGME INATTENDU

Ziad Maalouf

Ziad Maalouf est journaliste. Il anime l'émission L'Atelier des médias sur Radio France Internationale.

SUMMARY

A few years ago, a successful coup was a one that would also rapidly conquer the radio and the television. This shows the importance of mastery or control of media by power, especially when it is authoritarian. Since the beginning of 2011, the world has witnessed a drastic paradigm shift with the use that was made of social networks during the uprisings that shook the Arab world, starting with North Africa. Social networks have not come to triumph over the traditional media. They just introduced a new deal with a greater accessibility of information, speed and elimination of spatial barriers. In this article, Ziad Maalouf explains the impact of the massive use of social media and the popularity of the Internet against traditional media, while commenting on their role in the North African revolutions.

Le 14 janvier 2011, après une révolte d'à peine un mois, l'une des pires dictatures du monde arabe était renversée par son peuple. Le président Ben Ali fuyait son pays, la Tunisie, pour aller se réfugier en Arabie Saoudite. J'ai vécu cet événement sur twitter. J'avais pris, depuis le début de cette révolte, l'habitude de suivre de près la situation tunisienne sur ce réseau de micro-blogging. Par un système de mots clés, appelés Hashtag, l'anglais pour le symbole Dièse #, on peut signaler qu'un message contient une information liée à un sujet donné. Chacun peut ensuite s'abonner à un fil d'informations sur ce sujet, regroupant tous les messages portant ce hashtag. Le mot clé de la révolution tunisienne était #sidibouزيد, du nom de la ville où tout avait commencé. Et ce fameux 14 janvier, on pouvait aussi suivre le hashtag #benali pour savoir ce qui se passait.

Grâce à ce système, imaginé et géré entièrement par les utilisateurs, on crée une communauté autour d'un intérêt commun. On se retrouve à bavarder et partager des informations avec des milliers de personnes à la fois. Certaines représentent de grands médias, comme Al-Jazeera, CNN ou France 24, d'autres sont de simples individus passionnés ou curieux.

Ce jour-là, beaucoup étaient en Tunisie, une partie était en France aussi, certains en Amérique ou dans le reste du monde. C'était une des premières fois dans l'histoire qu'on pouvait vivre de la sorte, via de nouveaux et puissants médias, une révolution victorieuse. Paradoxe parmi tant d'autres, le régime tunisien avait la réputation d'être un des ennemis les plus virulents de l'internet et de la cyberdissidence.

Quatre vendredis plus tard, c'était au tour des Égyptiens de mettre à bas leur dictature. Dans les deux cas, les régimes étaient vieillissants, gangrenés par la corruption, le népotisme et, probablement, les dissensions internes. Dans les deux cas aussi, il y avait un martyr dont la mort avait ému et suscité une réaction forte sur les réseaux sociaux comme Facebook. Le désormais célèbre marchand de légumes Mohamed Bouazizi en Tunisie et le cyberdissident Khaled Said en Egypte. Le premier s'est immolé par le feu et le second avait été battu à mort par des policiers après avoir posté sur l'internet une vidéo montrant la corruption des forces de l'ordre. Dans les deux pays, la jeunesse révoltée était incarnée par un "hacktiviste", (néologisme formé du mot "hacker" signifiant spécialiste d'informatique et du mot activiste). Wael Ghonim en Egypte, Slim Amamou en Tunisie. Deux symboles proches pour deux pays où les jeunes révoltés se sont organisés et ont partagé vidéos et informations via les réseaux sociaux. Dans les deux cas enfin, des régimes anciens périssaient en quelques semaines et sans coup férir.

Il n'en fallait pas plus pour que certains médias, amateurs de raccourcis, ne parlent de "révolutions facebook" ou "twitter". Expressions caricaturales qui ont réussi à déplaire aux politologues, aux militants, aux technophiles, aux technophobes et, surtout, à celles et ceux

qui ont risqué leur vie en manifestant dans les rues. Une contre-productivité parfaite alors qu'il existe un consensus assez large pour admettre que les nouvelles technologies ont été employées massivement pour diffuser de l'information et permettre une coordination décentralisée lors des révolutions tunisienne et égyptienne. Un fait qui est suffisamment nouveau pour mériter analyse et inviter à une meilleure compréhension.

- Quelles sont les spécificités des réseaux sociaux de type Facebook ou twitter?
- En quoi sont-ils des médias?
- Quelles sont les conséquences de leur développement pour les médias traditionnels et particulièrement la radio ?
- Peut-on contrôler ces nouveaux types de médias ?
- Quel avenir pour les médias dans le monde et en Afrique ?

LA RÉVOLUTION INTERNET

“Si l'imprimerie a permis la démocratisation de la lecture, Internet a assuré celle de l'écriture (Éric Scherer)”. Voici, résumé en une phrase, ce qui fait la force du réseau des réseaux. S'il n'y a pas de censure, chaque utilisateur est l'égal de n'importe quel autre en termes de capacité de diffusion. En deux clics, chacun peut mettre en ligne un espace de publication personnel, accessible au reste du monde avec une adresse (une url) qui lui est propre. Cela veut dire qu'en deux clics, j'ai un journal en ligne qui est égal en termes d'accessibilité au New York Times, au Monde, à RFI, à l'Élysée, à la Maison Blanche. Bien sûr, je n'ai pas la capacité de production, ni la visibilité, ni la renommée de ces institutions. Mais si on revient quinze ans en arrière, quels moyens étaient nécessaires pour publier une information et la rendre accessible à deux milliards de personnes (c'est le nombre d'internautes en 2011)? Aujourd'hui c'est possible gratuitement cela s'appelle Facebook, twitter mais aussi tumblr, wordpress, blogger et mille autres noms.

Facebook est le plus célèbre et, à ce séjour, le plus populaire de ces outils. Il est facile d'utilisation et offre à chaque utilisateur un espace de publication dont la visibilité est réglable; le profil peut être totalement ouvert, partiellement ouvert ou réservé uniquement aux proches. On peut par ailleurs créer ce qu'on appelle “une page” qui sera, contrairement au profil, visible sans restriction à tous les internautes. On peut enfin organiser des événements, virtuels ou réels, via un outil très simple. Une fonction qui s'est avérée très utile pour préparer des manifestations.

Facebook propose, en général, une mise en page agréable lorsqu'on partage une image, une vidéo ou un lien avec son audience. C'est le réseau social qui a le mieux, à ce jour, su

incarner la communauté de chacun de ses utilisateurs. En parlant avec des Tunisiens après le 14 janvier, beaucoup m'ont expliqué que c'est en voyant certains de leurs amis afficher ouvertement leurs opinions anti-régime sur Facebook qu'ils ont eu le courage de se lancer. Jusque-là, y compris sur le réseau social, la prudence était de mise et on ne critiquait pas le pouvoir en place. A partir du moment où les masques tombaient, la prudence devenait de la lâcheté difficile à assumer vis à vis de sa famille ou ses amis.

Facebook a beaucoup de qualités mais il a des défauts que n'a pas Twitter. Et Twitter a des défauts que n'ont ni Flickr, ni Youtube etc... Tout ceci pour dire qu'en dépit des spécificités, des qualités et des limites de chaque outil de publication en ligne et de chaque réseau social, la caractéristique essentielle est qu'ils permettent de communiquer ses idées, ses créations, ses informations au plus grand nombre. Le nom qu'ils portent et le type de services qu'ils rendent est important mais secondaire.

QUELLE PLACE POUR LES ANCIENS MÉDIAS ?

Les médias traditionnels ont été bouleversés par le développement des réseaux sociaux et, plus généralement, du web participatif. La possibilité pour chaque utilisateur de réagir, répondre, commenter, produire et diffuser ses propres informations change la donne radicalement. On peut considérer la chose avec circonspection pendant quelque temps. Mais à un moment, comme le clergé a dû se résoudre à partager avec le peuple les livres désormais imprimés, il faut vivre avec son temps. Un temps où la médiatisation n'est plus un monopole, un oligopole ou un secteur contrôlé jalousement par les puissants. Un temps où tout est média.

Pour la presse, la radio, la télévision, les conséquences sont évidentes. Ces médias traditionnels doivent avoir une valeur ajoutée pour garder un intérêt et une légitimité. Quelques remarques concernant ce qu'on peut attendre de ces médias :

- La réputation est essentielle : une information délivrée par un média crédible vaut validation dans un contexte où chacun peut partager ce qu'il veut avec le monde entier.
- Le sérieux et la rigueur : les médias emploient des journalistes, spécialistes, théoriquement, de la collecte et de la vérifica-

tion de l'information. Leurs techniques, même s'il s'agit souvent de bon sens, échappent généralement au plus grand nombre.

- L'originalité et le point de vue : tout est désormais média ; donc, s'il s'agit de recracher un communiqué ou une dépêche, plus personne n'en a besoin. La mise en perspective, la critique, le point de vue original sont des atouts.
- Le temps : les journalistes et les autres employés des sociétés de médias sont payés pour faire leur travail; donc, ils ont, en général, du temps pour produire une information de qualité. Ce n'est, en général, pas le cas des utilisateurs de médias sociaux

Voici pour le contenu. Le contenant joue également un rôle important. A ce jour, plus un média est proche du monde de l'écrit, plus il est confronté à ces changements. La presse écrite a été la première à devoir repenser son modèle. La télé, dont une partie des contenus sont visibles en ligne, est le deuxième média le plus sensible au web.

Pour l'instant, la radio est le média qui souffre le moins du développement de l'internet.

Sur le web, on lit beaucoup, on regarde des vidéos, des images, on écoute moins facilement des radios d'information car, souvent, l'attention nécessaire à cette écoute est captée par ce que montre l'écran. Inversement, lorsqu'on se maquille, qu'on se rase, qu'on déjeune en famille, qu'on conduit sa voiture, tous ces moments où l'on privilégie la radio, difficile de naviguer sur la toile.

Il est probable, cependant, qu'à assez court terme la réception des radios se fasse via l'internet. Cela aurait comme conséquence immédiate de libérer définitivement les ondes et de mettre à bas les monopoles étatiques de diffusion. Pour reprendre une image précédente : une petite radio faite dans mon garage aurait la même capacité de diffusion et de réception que RFI ou BBC World. Technologiquement, c'est déjà le cas. Pratiquement, la réception via l'internet est encore trop coûteuse ou peu fiable pour se généraliser.

Prenons maintenant le cas de la Tunisie. Peu après la chute de Ben Ali, j'ai contacté une jeune fille très active sur l'internet. Je m'apprêtais à aller à Tunis et je souhaitais réaliser un reportage sur un média tunisien. J'ai donc demandé à Sarah (c'est son vrai prénom) si elle pouvait me conseiller un journal, une radio, une télé dont le travail est intéressant. Sa réponse a été sans appel : *"Jusqu'à maintenant, il n'y avait qu'un seul média en Tunisie, c'était Facebook. Tous les autres étaient corrompus ou muselés"*. En effet, la Tunisie était l'un des rares pays d'Afrique où la presse était complètement paralysée par la censure et l'auto-censure. Seuls des militants purs et durs, comme l'équipe du site internet et de la radio *Kalima*, pouvaient braver le régime pour produire un média coûte que coûte, diffusé sur la toile ou

par satellite. Dans ce contexte, on imagine mieux la place qu'a pu occuper un réseau social comme Facebook qui permet, à la fois, de diffuser au plus grand nombre et de restreindre certaines informations à un cercle proche. Un réseau difficile à surveiller et difficile aussi à bannir quand on veut être le bien vu des grandes puissances.

Mais, cela étant, même sous Ben Ali, il existait des radios puissantes de divertissement comme Mosaïque FM. Le web ne les a pas remplacées. La libéralisation consécutive au départ de Ben Ali les a renforcées et a fait émerger plusieurs projets de radio, y compris celui de *Kalima* qui souhaite désormais émettre sur les bandes FM du pays. De même que la télévision n'a pas mis fin à la radio, un web, même puissant, ne signifie pas la fin des médias traditionnels. Il remet, en revanche et de manière radicale, en cause leur distance. Un média est aujourd'hui en conversation avec son audience. Plus il le comprendra rapidement, moins ce changement sera douloureux.

PEUT-ON CONTRÔLER LE WEB?

“Il n'y a pas de crime, il n'y a pas de combine, il n'y a pas de fraude, il n'y a pas de vice qui ne prospère grâce au secret”, écrivait le journaliste Joseph Pulitzer. On devine bien, grâce à lui, pourquoi le web en général et les réseaux sociaux en particulier, sont si peu compatibles avec les dictatures. Savoir c'est pouvoir. Et quand chacun peut savoir, il est difficile pour une minorité de conserver le pouvoir. Les régimes les plus durs de la planète l'ont très bien compris et tentent, par tous les moyens, de contrôler la toile. L'Iran a lancé cette année un programme pour développer un réseau internet national, un “web propre”, qui possèdera son propre moteur de recherche. Selon quelques indiscretions, la Chine aurait également exploré la voie d'un “Chinternet” fermé où les sites extérieurs devraient montrer patte blanche pour devenir accessibles.

A l'heure où l'internet représente 3% du PIB mondial et où le il est responsable de 20% de la croissance des cinq dernières années (MacKinsey: Internet Matters), difficile cependant d'imaginer pour un pays de s'en isoler. Dans ce contexte, les politiques les plus dures sonnent comme des pis-aller devant l'inefficacité des censures plus simples. Le filtrage de certains sites en interdisant l'accès à certaines adresses (facebook, youtube, flickr etc) a été mis en place par beaucoup de dictatures. C'est en apparence assez efficace mais c'est une arme à double tranchant. Savez-vous ce qu'est un proxy? Si vous n'êtes pas un spécialiste du web, il y a 9 chances sur 10 que vous ignoriez la réponse à cette question. A moins que vous ne soyez Tunisien(ne)? Un proxy est une technique assez simple et efficace de contournement de la censure ciblée du web. Au lieu de me connecter directement à Face-

book, twitter ou autre, je me connecte en passant par un réseau à l'étranger, non soumis à la censure. Et c'est à partir de ce réseau que je navigue sur la toile. Pour les censeurs, c'est très difficile à contrôler.

Si vous demandez à un internaute tunisien s'il sait utiliser un proxy (j'ai fait l'expérience), l'immense majorité répondra par l'affirmative. Au minimum, ils savent ce que c'est. De même, si vous demandez à un internaute tunisien s'il connaît la différence entre un profil et une page sur Facebook ? Vous aurez une proportion de réponses positives deux à trois fois plus importante qu'ailleurs. En définitive, l'expérience tunisienne montre que plus on tente de contrôler l'internet, plus on augmente la maîtrise des nouvelles technologies par sa population ainsi que leur capacité à contourner ce contrôle.

Il est certain que de nouvelles techniques de surveillance vont voir le jour (certaines comme le *deep packet inspection* sont déjà redoutables) mais il est également certain que des techniques de contournement seront imaginées et élaborées. Les États, même les plus puissants, n'ont plus les moyens de lutter contre des foules planétaires, intelligentes, coordonnées et déterminées. En un mot comme en mille, il ne sera jamais aisé ou bon de tenter de contrôler la toile. Peut-on alors contrôler les réseaux sociaux eux-mêmes en faisant pression sur les entreprises qui les dirigent ? C'est une éventualité mais il faudra pour cela être très puissant. Facebook représente aujourd'hui 700 millions d'individus "*ce qui en ferait, s'il s'agissait d'un pays, le troisième le plus peuplé de la planète, derrière la Chine et l'Inde*" (F.Pisani et D. Piotet). Il faut de sérieux arguments pour convaincre ce type de géants d'agir contre l'intérêt de ses utilisateurs, des utilisateurs qui sont sa richesse.

VERS UNE AFRIQUE CONNECTÉE

Pour beaucoup d'observateurs, l'usage qui a été fait des nouvelles technologies dans les "printemps arabes" n'était pas vraiment inattendu. La redoutable efficacité des réseaux sociaux, des sites de partage vidéo, de l'information produite et diffusée par les non journalistes est débattue, analysée, comprise depuis plusieurs années. Mais parce que ces technologies font peur, qu'elles semblent compliquées pour beaucoup de décideurs, de penseurs, les ruptures qu'elles incarnent leurs arrivent comme des surprises.

Bien heureux qui peut dire de quoi après-demain sera fait. Mais bien malheureux aussi qui ne peut voir les ruptures présentes et leurs conséquences à court terme. Le web a changé, et pour toujours, le paradigme de l'univers médiatique. Plus jamais un média ne pourra prendre une attitude docte face à la "masse ignorante". Ce sera de plus en plus difficile

pour un régime de se construire autour du secret et du silence. Il faut désormais compter avec une audience, un peuple, qui ont leur mot à dire et qui ont les moyens de faire savoir ce qu'ils pensent. Cette analyse est valable pour les pays les plus développés où la population est massivement connectée et lettrée. Elle le sera de plus en plus aussi dans les pays les moins avancés. L'accès à l'internet y est aujourd'hui difficile : un Africain sur dix est internaute, soit huit fois moins que les Nord-Américains. Cela étant, la situation est en train d'évoluer rapidement.

En Afrique, un ordinateur personnel et une connexion privée au net restent un luxe. Ce n'est pas le cas du mobile qui compte aujourd'hui un demi-milliard d'utilisateurs, soit un Africain sur deux. Le développement de réseaux de troisième génération (3G) ou de quatrième génération (4G) est désormais un enjeu majeur pour les opérateurs, confrontés à une forte concurrence. Cela leur permettra de proposer de nouveaux services y compris l'accès à l'internet via le téléphone mobile. Le prix des téléphones intelligents (smartphones) ne cesse, par ailleurs, de baisser. Bientôt, le plus grand nombre pourra accéder à des appareils permettant une navigation assez confortable sur la toile.

A ma petite échelle, je perçois déjà des changements. J'anime depuis deux ans sur RFI une émission fondée par Philippe Couve, l'Atelier des médias, emblématique des nouvelles technologies. C'est un poste d'observation intéressant puisque beaucoup d'internautes africains nous rendent visite sur Facebook ou Twitter dès qu'ils s'abonnent à un de ces réseaux. Chaque jour, je suis en contact avec des Sénégalais, des Camerounais, des Maliens, des Togolais, des Ivoiriens hyper actifs sur le réseau Facebook. Grâce au réseau twitter, je communique désormais quotidiennement avec des blogueurs d'Afrique sub-saharienne, nous partageons des liens, nous échangeons des idées, nous nous entraînons.

Au Sénégal, les technophiles utilisent un mot clé sur twitter, #kebetu, pour rester en contact permanent. C'est un outil de coordination et de communication redoutablement démocratique qui s'installe, discrètement. J'observe aussi l'émergence de nouvelles applications, adaptées aux besoins locaux. Toujours au Sénégal, un site internet et un compte twitter luttent contre les délestages en recueillant les informations des utilisateurs. Dès qu'il y a une coupure de courant, on envoie un tweet géolocalisé à @sdelestage qui centralise l'information et renseigne le mécontentement. C'est ce qu'on appelle du *crowdsourcing*, l'utilisation de la foule, de la masse, pour produire de l'information.

Récemment, un développeur a créé l'application *NoBakchich* pour téléphones *Android* (le système d'exploitation mobile de Google) afin de lutter contre la corruption au Cameroun. Elle ne fonctionne pas réellement mais elle représente un signe de ce que sera l'avenir grâce aux capacités immenses qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de

la communication. Un domaine où l'Afrique pourrait, en réalité, prendre une certaine avance en capitalisant sur son déficit d'infrastructures.

Le succès du transfert d'argent par téléphone mobile en Afrique de l'Est et en Afrique australe est emblématique de ce paradoxe. Le service M-Pesa de Safaricom au Kenya comptait 10 millions d'utilisateurs fin 2010, à peine trois ans après son lancement ! En d'autres termes, les régions qui n'avaient pas de banques ou de services financiers sont en train d'adopter les usages les plus en pointe de l'argent mobile, loin devant l'Europe ou l'Amérique! Autre enseignement fondamental du succès de l'argent mobile: on peut créer des services innovants utilisables facilement par des populations pas ou peu lettrées. Ce qui signifie que même les principaux handicaps ne sont pas nécessairement des freins au développement et à l'innovation.

L'ancien monde est désavantagé par ses institutions, ses pouvoirs protégés jalousement. Les pays les moins développés pourraient, dans de nombreux secteurs (et déjà la circulation de l'argent n'est pas le moindre), profiter de leur retard et de l'absence de prés carrés pour passer sans transition à la vitesse supérieure.

WHEN COMMUNICATIONS COMES TO THE AFRICAN CROWD, THERE IS NO GOING BACK

Guy Berger

Professor Guy Berger headed up the School of Journalism & Media Studies at Rhodes University, Grahamstown, South Africa from 1994-2010. In November 2011, he left Rhodes to work at UNESCO as Director for Freedom of Expression and Media Development.

RÉSUMÉ

L'histoire de la communication en Afrique montre que les technologies de l'information et de la communication peuvent être utilisées à bon ou à mauvais escient. L'usage qui en a été fait avec la Radio libre des Mille Collines lors du génocide au Rwanda et celui qui en a été fait par les révolutionnaires égyptiens, en atteste. Cependant, le fait le plus marquant est l'entrée massive de l'Afrique depuis le début des années 2000 dans la révolution technologique introduite par l'internet et facilitée par l'usage très populaire de la téléphonie mobile. En Tunisie et en Egypte, cette révolution a permis à des millions de personnes de communiquer dans un environnement où la censure régnait et de se rassembler autour d'un désir commun, le changement. C'est la force de cette mobilisation à travers la communication que le Professeur Guy Berger analyse dans le présent article.

UP FOR "GRABS" – EXPANDING MEDIA OPPORTUNITIES

A popular African proverb holds that when elephants clash, it's the grass that suffers. That is true. But what should also be remembered is that fighting elephants trample over trees and shrubs, and this kind of destruction creates open savannah which in turn helps herbivorous animals to thrive.

Records of early colonial explorers bear testament to this – often the only routes through dense thorn-forest were those forged by generations of pachyderms on the move. It was these kinds of passages that enabled communications to flow via human travellers in many parts of the continent. Not so differently, many opportunities abounded when the world's two Cold War elephant blocs competed for influence in Africa in the last century. Yet in this case, many of those openings were taken over by leaders like Zaire's Mobutu Sese Seko who channelled the benefits to family and cronies at home and to Swiss bank accounts abroad – and, all the while, utterly failing to invest in maintaining the thoroughfares or expanding access to them.

What then to make of recent remarks by the Nigerian intellectual, Sina Odugbemi, in remarks he made recently on the World Bank blog *Commgap*? His words were: "*Giants have emerged once again. They are forming alliances; they are fully engaged in an epic struggle. Think Apple, Google, Microsoft and the others. Who knows where all this is going. The one thing that is clear is this: developing countries are not likely to shape the outcome of the struggle; they are more likely to be takers of outcomes, whatever they are, and sufferers of collateral damage.*"¹

Odugbemi's concern is that Africans are increasingly dependent on Information and Communication Technologies (ICT), the control of which lies outside the continent. But his view is not likely to be shared by Wael Ghonim, the Google employee in Egypt who set up a popular Facebook page that helped give impetus to social mobilisation in that country. That page "*We are Khaled Said*" was created in protest against the police killing a 28-year-old youth of that name. Although internet penetration is still low in Egypt, this small initiative was symbolically significant in inspiring hundreds if not thousands of young movers-and-shakers to intensify their wider activism.

Where Odugbemi is right to an extent, however, is evident in the example of Hotmail, a service well known to many Africans. If its owners were to halt its email service, countless Africans would be cut off from what have become essential electronic communications to them. Yet where Odugbemi misses the point is that even if Africans are merely incidental

¹ Will Someone Find and Control the Master Switch of the Internet? <http://blogs.worldbank.org/publicsphere/will-someone-find-and-control-master-switch-internet>

to the main markets of the webmail businesses, we – like Ghonim – have successfully used a communications opportunity for domestic benefit. In similar vein, many Africans continue to make good use of external information services like BBC and Al Jazeera to compensate for inadequate coverage back at home.

All things being equal, however, one can agree that there would be value in African control of the ICT's at work on the continent. But the major question here is: "Which Africans?"

The then-besieged Egyptian president Hosni Mubarak had enough control earlier this year that his minions could push the "kill switch", cutting off the Internet access to and in his country. And during his election campaign last year, 12 private TV stations were taken off air. The crisis this year saw Al Jazeera's bureau in Cairo closed down, and the service being taken off Nilesat.

Africa is unlikely to prosper if unpopular authorities are able control the means of communication like Mubarak could. On the other hand, control by non-governmental actors does not always work in the interests of the public. This was most graphically evident in the hate-mongering incitement that occurred on Kenyan community radio in the violence following the last election there, not to mention the infamous RTLM (Radio Television Libre des Mille Collines) in Rwanda 1994.

So, the issue is less where communications technology comes from, than which Africans control it locally – and to what purposes they choose to put it. For example, in Kenya, civil society groups invented and deployed Ushahidi website software, enabling volunteers to monitor and alert the public to post-election violence by using SMS and Internet to maintain a living repository of case information. To the extent that phone-in commentary on Kenyan community radio fuelled the fire, other ICTs could thus help to contribute to its dousing.

What can be concluded from all this is that whether ICT in Africa is foreign or not, it can be used for good and for ill. That much can also be learnt from the history of the means of communication in Africa.

PHASES OF COMMUNICATIONS TECH ON THE CONTINENT

The paradigm of communications in Africa has evolved in line with the dissemination of media technologies. Many pre-colonial societies had one-to-many communications in

the form of oral media, drums, paintings and writing. These were slow to spread information, however, and of limited geographically reach.

The colonial and early independence periods saw the penetration of modern means of communication in the form of the press and radio broadcasting. Because these took substantial expense and organisation to operate, they lent themselves to institutionalisation, urbanisation and centralisation. In this way, it became feasible for post-colonial governments to regard these mass media as being amongst the instruments of power available to them. In time, this approach evolved into a top-down perspective that filtered information to be in line with “development journalism”, i.e. informing citizens about government activities, promoting a “national” culture and language, dispersing advice on health, hygiene, farming and so on.

This paradigm made little impact on actually delivering development, and it also more or less ignored democracy. So it was that when frustrated Africans in the 1980s begin to blame their governments for economic hardship and oppression, the communications focus came into alignment with this analysis. There arose a new paradigm of free, independent and pluralistic media who would deliver the necessary political information to re-democratise the African state and in that way ensure that it would perform its appropriate development function. This was a far cry from the model of helping to keep in power an entrenched and corrupt governing elite. A highlight in this new approach was the 1991 Windhoek Declaration, which ultimately gave rise to World Press Freedom Day observed on 3 May every year – a gift from African media to the continent and to the globe more broadly. Private newspapers sprang up in almost all countries, and did a lot to expand the information in mass circulation in most African countries as well as reduce the abuse of human rights and the extent of official corruption.

Over the next decade, this new emphasis on the importance of communications that was outside of government control extended to encompass broadcasting. Cheaper technology became available, and with successful calls to liberalise the airwaves, hundreds of Africans set up community and commercial radio stations across the continent. This mushrooming of media outside the state dovetailed with the emerging insight that “development” was not only about delivery by central authorities; it also needed intra-community conversations as well as the unleashing of business interests to expand the media as an economic sector. A key manifestation here was the 2001 African Charter on Broadcasting which accelerated the freeing of the airwaves from state monopolisation.

However, while an independent press and radio have become widely accepted as central pillars of democracy and accountability, it has also become apparent that state-owned broadcasting has been very hard to reform. Indeed, this particular media sector has gener-

ally continued to serve as an apologist for both governments, whether old or new. This problem was recognised by the Declaration of Principles of Freedom of Expression in Africa, adopted in 2002 by the African Commission on Human and Peoples' Rights, which elaborated best practice standards for broadcast regulation. Nevertheless, progress in reforming these large and lumbering mass communications vehicles (typically under direct governmental control) has remained very minimal. As a result, they are bit-by-bit losing audiences to alternative media offerings – including private radio and even TV stations (satellite and terrestrial).

Taking stock of this history, the ongoing march of media technology has meant that at the turn of the century, Africans were able to enjoy far greater media density than they had a decade earlier. Many people (in urban areas at least) began to experience choice amongst newspapers and between radio stations at least. Alongside this, cybercafes opened in many areas, and major institutions connected their employees to the Internet. The taste for informational freedom began to be acquired.

Yet, in the decade since 2000, the people of the continent have become participants in an even greater communications revolution: this has been through the phenomenal spread of mobile phones. Indeed, the great unsung technology enabling social mobilisation in Egypt and Tunisia was likely not satellite television, nor even Facebook: it would probably have been the humble SMS. The cellphones that enable voice communication and text messaging at mass level are increasingly central to internet access in a continent where cable is scarce and satellite costs exorbitantly.

A NEW AFRICAN COMMUNICATIONS ECOSYSTEM

Whatever the reality of which media technology really played the greatest part in the mobilisations in the “Arab Spring”, the real deal is that – on an unprecedented scale – there have been a range of technologies at work. And the messages involved – coming from protesters, authorities, media and civil society groups – have flowed along interlinked vector both domestically and internationally.

The point, therefore, is that millions of Africans today are meshed into a massive patchwork of communications technologies. Information does not stop at the boundaries of a single medium or nation-state; instead it moves – albeit in messy ways – from one platform to the other. It travels from talk on the street to the cellphone, perhaps some plays on Twitter, and is picked up and re-tweeted onward to yet further networks. Some information goes from Al Jazeera reporters via satellite and back to viewers' homes, then onward

to the printed press, and echoing in blogs like Tunisia's Nawaat.org. The reverse flows also happen, and so on. Picture, then, a plethora of information that circulates ever-more dynamically within African countries and internationally, even undergoing transformation and annotation between languages, images and text along the way.

Where barriers are erected, information is now flowing around them. In Egypt, mainstream media during the revolution continued to practice a degree of self-censorship for reasons of fear, or for reasons of personal connections by the owners to the besieged ruling elite. But the news of the struggles was nevertheless unstoppable. One platform was private satellite TV. In particular, the emotional appearance by Ghonim on Dream TV's "10:00pm" programme after he spent 11 days blindfolded in police detention, made a mockery of the president's earlier rhetoric about reform, and the viral effect saw a million protestors take to the streets the next day to precipitate the leader's resignation. Another outlet, amongst many, was an activist media centre set up on Tahrir Square which downloaded and distributed images which protesters had captured. For many developed countries, with reduced media capacity due to budget and other reasons, it was still possible to publish glimpses of the story by drawing from Internet content and passing it onto their audiences. Even channels like Al Jazeera began to cut in feeds from such amateur sources. And when Internet connections were cut, the Qatar-headquartered TV station began to collect information from its contacts using the traditional telephone, but also recording audio from these interviews for retransmission via its broadcast and web platforms. In some cases, the authorities themselves joined in the information fray in a cross media play. Whoever would have previously thought that the Egyptian military would develop a Facebook page to communicate with the public?

It would be much too reductionist to posit that it is the changed communications environment that caused the waves of social mobilisation during 2011. Take away the face-to-face organising, such as mass strikes in Egypt, and there may not have been the revolutions altogether. Remove Internet and SMS from the equation, however, and the likelihood is only that the social movements may have taken longer to coalesce. As Egyptian blogger Ghonim has said: "*The Internet is a gift from God to the Egyptians, but the real heroes are those in the Square*". Still, as the same blogger has noted, when communications gives individuals a sense that you and your immediate circle are not alone in wanting change, that knowledge helps towards a tipping point of mass action – even if it is not the main driver.

So, the new context of interlinked communications plays a role. And it becomes very hard for a single entity, local or foreign, to dominate the network, as was previously the case.

What then will be the outcome of this flurry and frenzy of African-emanating information that now resonates around the global public sphere?

TOOLING UP FOR INCREASED AFRICAN ACCESS.

For many generations of post-colonial leaders in Africa, media was “the media” – i.e. an institution based on (analogue) communication platforms. The employees working there were seen as a tool to be deployed by government for its agenda, especially in enterprises that were state-owned. Opposition politicians often treated private media as a tool for their ambitions.

These groups still tend to see things this way, but the landscape has changed. Nowadays, “the media” institutions are just one part of a much wider communications ecosystem; namely, one in which “media” – understood as platforms – to disseminate information have turned into tools for millions. Several questions arise in relation to whole crowds of Africans becoming communication-ised:

- For what will tools be used?
- Can and should access be widened even further?
- Where do governments and media institutions fit in?

We can take it as given that, like any tool, media platforms – whether radio broadcasts, or SMS messages amplified by being republished in newspapers – can be used for very diverse ends. They can distribute reliable information ... or disinformation. Email can be used for 419 scams, or for legitimate transactions that benefit the economy. Call-ins to community radio may weaken attitudes around female genital mutilation, or they may inflame xenophobic violence. Online video may help promote green business and development practices, or foster unsustainable consumerism.

However, if we put our trust in the African majority as respecting human rights (including the right to development), then it follows that the wider the access to means of mass communication, the more likely it is that the good can outweigh the bad. So the answer to the growing crescendo of information is to create even more possibilities for information to be put into circulation. There are no guarantees that good will result, but the pointers are positive. Understanding the theory of “social capital” helps to see why.

According to this theory, a society benefits when it has high levels of “ubuntu” – when, in practice, a person is a human thanks to nurturing relationships with other people. If

individuals are scared, disconnected and mistrustful of each other, there is very little that can be done co-operatively. Conversely, when they know, respect and reciprocate, then everyone stands to benefit from the whole as something greater than the parts. In this way, social media is an unprecedented mechanism to build social capital beyond the limits of families, and over officially prescribed political divides and prohibitions, and across the boundaries of distance and difference. The deeper the communications capacities, and the more extensive the carrying of information amongst people, the better are the prospects for African societies to become rich in social capital.

In widening access to communications opportunities, both governments and the media institutions have a key role to play. For the media (whether government-controlled or not), the old game is up. It is no longer a situation of being the exclusive purveyors of mass communications. It's time to compete – and this can only be by distinctively offering the highest quality and most reliable information, within the big and noisy picture. The trick is to do this in partnership with newcomers to the public sphere like credible bloggers and citizen journalists who are interested to contribute images, news and comments. Private media also need to take seriously that they need effective and credible self-regulation so as to ensure the highest ethical performance.

For governments, their role is to develop policy, law, regulatory institutions and budgets that will create conducive conditions for enlarged public access to communications. It is not enough to embrace using new channels like SMS and social media to inform the public. The same access should be used to consult citizens, and to assist them in communicating with each other – in other words, building up social cohesion by facilitating social networking.

An additional role is democratising state-owned media which currently lacks independence and credibility in its information offerings. Again, an observation by Ghonim is relevant: “The Egyptian State TV channels didn't portray the truth, that is why people watch the private channels now.” Renewed efforts are needed to take state-owned broadcasters (and newspapers) out of the bounds of ruling party influence; and many of these operations could also well be privatised.

However, another aspect is for governments to promote independent licensing and regulatory bodies in such a way that it will not only issue broadcast licences fairly, but that it will also specify minimum quotas of local content and minority languages in broadcasting. Similarly, governments need to regulate so that there is enough competition to

provide affordable telecoms and internet access to the vast majority of Africans, including rural residents.

On the agenda of many African countries right now is the massive matter of shifting television from analogue transmission to digital. This expensive transition will require most TV viewers around the continent to obtain a set-top-box if they want to continue viewing when the analogue stream is switched off. The box will then convert the digital signal to show on an analogue TV screen.

But smart regulation can see this box as an opportunity to do much more than this. A high-end decoder can also double up as a computer, using the large-screen TV set as a monitor. With plug-in capacity for a 3G modem and some hard drive storage, the set-top-box can then link TV homes to the internet. This is a great complement to Africans accessing the internet via small cellphone screens. Even more, it is possible to have a hybrid internet system through the set-top-boxes, with the 3G modem for the internet uplink and the digital broadcast for the download stream of bandwidth-heavy content – like audio-visual. The importance of converging broadband with broadcast in this way is because 3G mobile Internet in Africa is vulnerable to congestion. The more that citizens use it, the slower it becomes. But digital TV broadcast has ample space to deliver, for example, online video clips to people surfing the internet via a connected set-top-box linked to an old-style TV set.

INTENSIFICATION OF A NEW WORLD

Egyptians have gone from a choice of one state-owned TV station to a reported 538 channels nowadays being broadcast on Arabsat, Nilesat and Noorsat. That's an enormous increase, but still nothing compared to what is coming. What when people there have access to hundreds of thousands of Youtube videos, amongst other content offerings – including those of their neighbours and compatriots? A genuine new communications order is coming into being – and it is characterised by disorder.

Efforts to halt this trend would be like the last kicks of a dying horse. The balance of communications power in Africa (as elsewhere) will continue to shift away from mainstream media platforms and state-originated controls, and towards society at large. Instead of resisting this change, those who value high-quality information need to work with the flow, rather than against it. In this light, governments can strengthen their performance by supporting the to-and-fro of public communications and by placing their own speak-

ing – and listening! – Activities in that context, instead of seeking to suppress what have become insuppressibly. The mass media can similarly integrate into the wider circuits of information generated by society – the individuals, groups, institutions and social movements.

Just recently, African mass communication was a case of a minority of players, often working in tandem with government ownership and/or regulation. Now, however, the continent is on the cusp of converting the citizen majority into mass communicators. And as the power to produce and circulate information becomes dispersed and distributed, so ultimately the power will even move away from the increasingly-expanded ranks of those putting information into circulation. Where will it go then? The answer is: to the consumers themselves. Africans will not only be producing more-and-more information, but we will also consume it on an ever-growing basis. In this regard, expanded quantity and choice will lead to greater media and information literacy emerging. Audiences will deal with the cornucopia of communications by becoming more media-savvy, and by being more discriminating about claims to validity, accuracy and ethics. And, hopefully, they should be more ethically self-regulating in their own communications.

The author, Clay Shirky in his book “Here comes everybody” identifies a new phenomenon in human behaviour, made possible by mass participation in communication. He calls it “organising without organisation”, and his book demonstrates how widespread but disparate involvement in photo sites like Flickr serve to unintentionally change myriad small and uncoordinated efforts into collective social movements and resources. Similarly, the revolutions in Egypt and Tunisia were not the result of an established liberation movement headed by known leaders with elaborated policies. Instead they have entailed a degree of chaos. When everyone becomes a communicator, the outcomes are unpredictable and some may potentially even be negative. Yet, Africa is heading willy-nilly into this brave new world and it will not only be the elephants contesting it. The jostling will come from the crowds at large, and while none is likely to prevail as much as could the victors of old, the pluralism entailed provides the best option for African wisdoms to emerge from the hullabaloo.

MY CURE FOR CORRUPTION IS NAME, SHAME AND JAIL THEM ALL... A PANACEA TO AFRICA'S CORRUPTION PROBLEMS

Anas Aremeyaw Anas

Ghanaian investigative journalist, Anas Aremeyaw Anas works undercover and his overall mission is to improve democratic experiment in his country.

RÉSUMÉ

Dans cet article, Anas Aremeyaw Anas, témoigne de son expérience de journaliste d'investigation au service de la gouvernance et de la démocratie au Ghana. Tout au long de ce récit, il explique comment il a porté à la connaissance du grand public certaines malversations ou activités illégales au sein des institutions de l'Etat ou dans le secteur privé. De l'avis d'Anas, ce journalisme d'enquête est de nature à approfondir l'enracinement de la démocratie, de la transparence et à apporter des changements positifs au sein de la société. Son objectif étant de porter la vérité à la connaissance des citoyens afin qu'ils prennent de meilleures décisions. Dans son témoignage, Anas indique que son travail d'investigation pourrait être plus utile en collaborant davantage avec les services de l'Etat car l'objectif final est la bonne gouvernance pour le bénéfice de tous.

Throughout its history, journalism has been driven by its cardinal principles of truth and objectivity. These principles continue to strengthen an enduring tradition by creating powerful voice of progress. In the process, citizens are well informed and are better able to participate in the affairs of state.

My experience as an investigative reporter over the last twelve 12 years has brought me a deepened appreciation of the power of journalism as a force of change in society. The result of this is my firmly held belief that an informed electorate makes for a powerful democracy.

Like its bedfellows of “democracy” and “justice”, the spheres and limits of journalism are not easy to map out. With each story comes a new experience, coupled with varied questions and debates. It is only on the field of play that some of these debates are resolved and questions answered. Through the method of gathering, processing and distributing news, journalism is defined. Aside from its enduring principles of truth and objectivity, other aspects of the profession are perfected through questioning and listening.

By the examples of the pioneers of this profession within Africa and beyond, I have through the examples of the pioneers of this profession learned to participate in the sessions of dialogue which seek to build a lasting foundation that keeps journalism alive; with a footnote that being critical is not the same as being hypocritical.

Over the years, my travels within the African continent and across the world have also shaped my perception about how journalism can serve the needs of its people. It is evident, that every society gives birth to its own style of journalistic practice based on which side of history it stands.

In the developed democracies, the style and tone of journalism has evolved at many points in time to serve the demands of the age. Whenever I look at the African environment, I get a deepened conviction that our needs as a people cannot be measured simply by what others prescribe. Thus, my decision to be an investigative journalist is rooted in the firm belief that African journalists can work side by side with key institutions of state to ferry the continent towards sustainable development.

But the journey has not always been smooth and rosy. I have witnessed debates that are aimed at either my modus operandi of undercover journalism or my relations with key

institutions in society. This has played out in works I have carried out in Ghana, Senegal, South Africa, Mali, Niger, Morocco, Liberia and other countries across the continent.

I have worked as an undercover reporter for over a decade, and my style is to film the evidence with hidden cameras, catch the thieves with their hands right in the soup stealing. I have sent many people to jail with my kind of journalism aimed at naming the culprit, shaming the culprit and eventually jailing the culprit. I appear before the court of law and testify against the bad guys to ensure they are put where they belong. The last time I appeared in the Court of law over the “Chinese Sex Mafia” – a story in which I posed undercover as a bar tender to uncover Chinese Human traffickers in Africa, the traffickers were jailed for 42 years.

My undercover journalism is sometimes criticized. It is said that I invade people’s privacy, I set traps for people, I create a sense of insecurity among people, and worse. So name-calling comes with the terrain. Last year, The Atlantic Monthly magazine in the United States named me on its Brave Thinkers’ list for the year 2010. I found myself on the list with such wonderful personalities as British Prime Minister David Cameron, Harvard Law Professor Elizabeth Warren, the Humanitarian Sakena Yacoobi, and a couple of Businesspersons, academics and inventors. The Atlantic Monthly said that: “*I am the journalist who deceives to get the truth*”. I was tagged Smuggler, Forger, Writer, and Spy.

My undercover journalism is a product of the African society. It deserves this creature that it has created. The apostles of ethics can sermonize all they like, but I am talking reality here, not textbook theories. It is the reality of helping to grow our weak African institutions. The reality of teaching the bad guys that they cannot take the poor and the deprived for granted in our society. The reality of telling government and its institutions that there is a third eye watching them.

This does not mean I do not think about what is right and what is wrong by way of ethics. The constitution of Ghana upholds and defends the principle of privacy – which I am sometimes accused of invading – but it does create a window in special cases of public interest. The code of ethics of the Ghana Journalists Association (GJA), of which I am a member, reiterates these cardinal principles of privacy and public interest. A few examples of undercover stories I have undertaken would be discussed here to see whether it was prudent to go undercover on those stories or not. Whether it was prudent to name shame and jail the bad guys.

Once, I enrolled into a secondary school called Nkroful disguised as a high school student, in order to expose bad activities that were going on there. At Nkroful, students were sleeping with their teachers and known drug peddlers operated on school premises. Since

it was located far from the capital, it escaped monitoring by authorities. When we first came out with our news report, the school quickly denied everything we said. Therefore we decided that the only way to tell the story was to have me enrolled as a student: live with them, eat with them and practically engage in as many activities that the students engaged in.

Second example: My Euro-food scandal story showed how a biscuit and confectionery manufacturing company was using expired flour that was infected with maggots, termites and other insects. The factory had its operations closed down because of my work. We achieved this even though Euro-food was a multinational company that could boast the *crème de la crème* of lawyers in my country. To get the complete story, I joined Euro-food Company as labourer working at the production sector, where I came into direct contact with the weevils and maggots in the flour of which the biscuits were made. Video and audio evidence was gathered so there was no doubt about our reports. Even with all the evidence we had, it was still a tough battle, but in the end we won and it was rewarding to knock out this big company despite the company's spin doctoring and enormous wealth.

Another instance is the Soja-Bar sex scandal, where I went undercover as a pimp in a brothel where children were being sexually abused. There, I witnessed and produced hard evidence of the sexual exploitation, by adults, of little children from the ages of 9 to 12. Again I knocked out my opponent because of the hard-core evidence I had obtained. In another human trafficking story, I befriended one of the trafficked girls as my girlfriend. This eventually led me into the illegal activities of the trafficking syndicate.

In the story, I posed as a very rich man and ended up filming Ghanaian Immigration officials who take bribes to allow trafficked girls to pass through Kotoka International Airport to their destinations for prostitution in Europe.

It takes a long time for the editorial team to come to a decision that I should go undercover. It is the last resort, but if we do decide to do that, we go all-out. To quote the editor-in-chief, Kwaku Baako Jr: "Bring me all the evidence from documentary to motion to still pictures, even the sound of a fallen needle, bring it to me." So whenever I get in there, I look out for all the evidence.

I am just a young man trying to eke out a living. I have no stated capital, and neither do I have any property to boast of. In fact, I do not have the energy to keep going to court, nor do I have the money to pay lawyers to fight for my cause. This is why I do not underestimate the people I pursue in this profession. I try hard, when undercover, to gather and collect and keep every single bit of evidence so that it is ensured that I can give my opponent a knock-out punch. I compare my journalism to boxing. Why take my opponent to twelve rounds when I can knock him out in the second on hard-core evidence? I don't

give room for government and its officials to set up ineffective committees to investigate my undercover stories. The stories speak for themselves. If a government official has taken a bribe, there will be a video of him, live and in colour, taking the bribe. So what would be the point of an investigative committee?

This brings to mind the “Orphanage Home of Hell” story, which culminated in a 90-minute video documentary. I went undercover in Ghana’s flagship Orphanage as a pastor and rich female philanthropist to investigate the truth behind reported cases of child abuse, neglect and cases of multiple deaths and mass burial of babies at the home. Investigations unearthed that and much more. But when the story broke, a Committee was set up to further investigate the story. After a few months of waiting, the committee came up with its final report. They had an issue with the story because I did not ask permission before filming the children. This certainly begged the gravity of what the kids were suffering. How can one seek permission when it is clear that some people in authority live in a state of denial? How can you ask permission to investigate the state of children who are being abused by their own caregivers?

On the whole, the committee made some wonderful recommendations to improve the situation at the home. Certainly, not doing this story would have kept the kids in this dehumanizing environment for a long time.

Investigative journalism is a complete battlefield. If there is anybody to blame, it is society. I am a product of the society: an agent echoing the frustration of that journalist who did everything right in his story, and yet these big companies zoomed in on him with their array of spin doctors and lawyers, making the already-fragile journalist look stupid and foolish in spite of the truth he is pursuing. The undercover journalist should not be blamed. The blame should fall on the big companies and multi-nationals who are prepared to pay billions in the name of spin doctoring. Extreme remedies are the most appropriate for extreme diseases. I, without any regrets, have chosen to belong to the extreme remedy and I shall fight the extreme diseases anywhere, anytime.

Time and again, it has been the muckraking efforts of journalists such as the late Norbert Zongo of Burkina Faso, Sorious Samura of Sierra Leone, Lincoln Steffens of the Progressive era in America as well as Bob Woodward and Carl Bernstein of Watergate fame, which have brought strength to public institutions. Their efforts have helped us to

appreciate the fact that the cure for social ills cannot be possible without applying some remedies.

Collaboration with the state and other institutions to fight corruption

I have over the years had opportunities to collaborate with state institutions in the course of my work. In 2009, travelled to Soweto in South Africa and Burkina Faso as part of an investigative piece I was doing on psychiatric treatment in Africa where I posed as a psychiatric patient in a hospital. Part of this work culminated in a television documentary “*Madhouse*” which propelled significant reforms in Ghana’s mental health bill. Before then and afterwards, I have had the opportunity to do various collaborative works both within and outside Africa.

A recent investigation at Ghana’s leading port – Tema Harbour – is a fine example of what my experience in journalism, democracy and good governance has been.

The undercover investigation, “*Enemies of the Nation*”, which exposed acts of corruption at the Tema Harbour when I posed as a clearing agent, brought with it the critical questions of whether the state should fund, collaborate or trigger the work of a journalist. This stemmed from earlier reports that the state collaborated with me in my last two investigations.

At one end of the spectrum are those who raise the flag that such collaboration signals an ethical breach on the part of the journalist. On the other end are those who believe that the first argument conveniently overlooks a great deal of existing government support and collaboration with the media. References have been made to the relationship between government and its official press corps, the many state-funded travels for journalists to cover football matches, conferences and bilateral state visits and trade agreements across the world. Indeed, monies that are used to fund the state-owned media have also been cited.

Other stories such as the “Bole Rebel Raid” (April, 2005), “Imam’s School of Shock” (August, 2008), “Soja Bar”(September, 2007), “Human For Sale Dons Exposed (2007)” all covered under the Trafficking Project of the New Crusading Guide, the newspaper I work for, might never have had the necessary impact without the support of some of these key state institutions. Colleagues across the African continent have also played many roles in giving me access to some places when I travel outside my home country to do stories.

If there is ever an opportunity to choose between a collaboration which impacts on lives and limbs, against sitting idle, I would always collaborate – be it through funding or security backups once editorial independence is guaranteed, with strong emphasis on

guaranteed editorial independence. The fact that some comments have been made and the debate rages on over this issue in spite of the age of journalistic practice, reflects the complexities that we cannot run away from. Understanding this demands a careful look at our reality as a people.

I must emphasize, that my stories have always been a patchwork of efforts from individuals and institutions that are committed to creating a better society. In all of these collaborations, emphasis is on the need to have absolute control over editorial content. These collaborators very often appreciate that it is in such cooperation that we can perfect our democratic experiment.

A journalist's first obligation is to the truth in the service of citizens. There is no problem with state funding and support for work, which is aimed towards our development, one that benefits society – as long as government does not seek to control editorial content of the work. It is gratifying to realize that some key institutions appreciate my work to the point of extending their hands to me in the fight against corruption. The collaboration with Ghana COCOBOD in the cocoa smuggling story (*In The Interest of the State*, 2010) that was clearly stated in the beginning of the televised documentary is one of such examples. In such instances, I hold my independence as an undercover journalist intact, always stressing the need for interdependence with the concerned party.

The results of my work is the best defence against criticism. For instance the Ghana Revenue Authority (GRA) is recouping millions of dollars in revenue which has been lost to the state over the years; it also matters that some level of sanity has returned to the Tema Harbour. It is heart-warming that a little over a month after the Tema Harbour investigation, the Ghanaian government exceeded its revenue target of the year by GH¢ 72 million (USD 48 million).

The many hospitals, roads, drinking water and bridges that would be built across the country because the state now has more in its coffers brings us closer to a better society. These are the parameters by which the impact of these stories is measured.



The AU Herald is published by the Directorate of Communication and Information of the African Union Commission. Its views do not necessarily reflect the views of the AU. The articles in this publication are the property of the AU. Any reproduction or translation, even incomplete, requires prior authorization of the AU publishing directorate.

Les Cahiers de l'UA est une publication de la Direction de l'information et de la communication de la Commission de l'Union africaine. Les opinions de cette revue ne reflètent pas nécessairement celles de l'UA. Les articles de la présente revue sont la propriété de l'UA. Toute reproduction ou traduction, même incomplète, requiert au préalable l'autorisation de la Direction de la publication.

African Union Herald – Les Cahiers de l'Union africaine
Annually Publication – Revue annuelle

Volume 2
January - December 2012
Janvier - Decembre 2012

Published by - Edition
African Union Commission
Commission de l'Union africaine
Directorate of Communication & Information
Direction de la Communication et de l'Information

Printed in 2012 by - Imprimé en 2012 par
Emirates Printing Press. LLC, Dubai, UAE

Cover, Design & Layout by
Couverture, conception et mise en page par
Khalid Abdullahi
NORTH45 Communication Design PLC
www.north45et.com

